



2021 | ETUDE

# PATATES EN COLÈRE

*Comment la culture de pommes de terre a été dévoyée par l'agrobusiness*



FIAN  
BELGIUM

Agroecology  
InAction





Auteur : Manuel Eggen

Contact : manu@fian.be



**FIAN**  
BELGIUM



Cette publication est co-publiée par :

Relecture : Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette étude par leurs témoignages et par leur relecture attentive (Barbara Van Dyck, Julie Van Damme, Hanne Flachet, Jérémy Vermeiren, Florence Defourny).

Mise en page et graphisme : Violaine Delhay



**Belgique**  
partenaire du développement



**FÉDÉRATION**  
WALLONIE-BRUXELLES

Date de publication : Avril 2021

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de la Coopération belge au développement et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le contenu du présent rapport ne reflète pas l'opinion officielle de ces institutions. Les informations et les opinions exprimées dans le rapport n'engagent que leur auteur. © Le contenu de cette publication peut être cité ou reproduit, à condition que la source de l'information soit mentionnée. L'éditeur aimerait recevoir une copie du document dans lequel ce rapport est utilisé ou cité.

Editeur responsable: Anaïs Fauré, FIAN Belgium, Rue Van Elewijck, 35, 1050 Bruxelles.

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                                                  |    |
|----------------------------------------------------------------------------------|----|
| TABLE DES MATIÈRES                                                               | 3  |
| RÉSUMÉ EXÉCUTIF                                                                  | 5  |
| INTRODUCTION                                                                     | 11 |
| 1. UNE CULTURE PAYSANNE MILLÉNAIRE, UN ALIMENT POPULAIRE                         | 13 |
| 1.1 Une brève histoire de la pomme de terre                                      | 13 |
| 1.2 Un savoir-faire paysan                                                       | 20 |
| 1.3 Une fierté culinaire belge                                                   | 21 |
| 1.4 Un symbole rassembleur des luttes paysannes en Belgique                      | 22 |
| 2. UNE CULTURE DÉVOYÉE PAR L'AGROBUSINESS                                        | 25 |
| 2.1 Productivisme & mondialisation néolibérale                                   | 25 |
| 2.2 Une surproduction dopée par l'industrie de la frite                          | 29 |
| 2.3 Le libre-échange à la rescousse de nouveaux débouchés                        | 34 |
| 2.4 Le poids des lobbies                                                         | 37 |
| 2.5 La recherche scientifique à la botte de l'industrie                          | 39 |
| 3. LES IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DE LA CULTURE INTENSIVE DE POMMES DE TERRE | 45 |
| 3.1 Pression sur les terres agricoles                                            | 45 |
| 3.2 Asservissement du monde paysan                                               | 49 |
| 3.3 Une culture industrielle intensive                                           | 50 |
| 3.4 Une industrie polluante et nuisible                                          | 53 |
| 4. IMPACTS DE LA COVID-19 : UN SECTEUR SOUS PERFUSION                            | 57 |
| 4.1 Un secteur durement touché par la crise                                      | 57 |
| 4.2 Campagnes de promotion des frites                                            | 58 |
| 4.3 Dons à l'aide alimentaire                                                    | 59 |
| 4.4 Indemnisation des producteurs et productrices                                | 60 |
| 5. EN GUISE DE CONCLUSION : CHANGER DE PARADIGME                                 | 63 |
| BIBLIOGRAPHIE                                                                    | 67 |

## LISTES DES ENCADRÉS

|                                                                                                |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Encadré n°1 - FIAN Belgique et Agroecology in Action                                           | 10 |
| Encadré n° 2 - Principaux types de pommes de terre selon leur utilisation                      | 17 |
| Encadré n° 3 - Typologie des agricultures en Belgique                                          | 18 |
| Encadré n°4 - Clarebout : l'empire de la frite                                                 | 27 |
| Encadré n° 5 - Pommes de terre nouvelles et bio : le désintérêt des industriels belges         | 32 |
| Encadré n°6 - Guerre commerciale sur la frite en Amérique du Sud                               | 35 |
| Encadré n°7 - Belgapom : des liens politiques étroits avec le CD&V                             | 38 |
| Encadré n°8 - Le smart farming : nouveau diktat de l'industrie biotech                         | 41 |
| Encadré n°9 - La cisgénèse et les nouveaux OGM                                                 | 43 |
| Encadré n°10 - Résister à la spirale productiviste : l'exemple de la ferme de la distillerie   | 47 |
| Encadré n°11 - Les patatiers belges accaparent les terres françaises                           | 48 |
| Encadré n°12 - Résistance du collectif « La Nature sans Friture » contre Clarebout à Frameries | 53 |

## LISTE DES FIGURES

|                                                                                                                        |    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 - Quantité de pommes de terre pour l'industrie de la transformation (en tonnes)                               | 29 |
| Figure 2 - Régions de culture de pommes de terre en Belgique                                                           | 30 |
| Figure 3 - Augmentation de la superficie dédiée à la pomme de terre en Belgique (2000-2019)                            | 31 |
| Figure 4 - Import et export de pommes de terre en Belgique                                                             | 33 |
| Figure 5 - Exportation belge des produits de pommes de terre vers la Colombie (2011-2019)                              | 35 |
| Figure 6 - Evolution des prix des principales matières agricoles en Belgique                                           | 46 |
| Figure 7 - Utilisation des pesticides par culture (kg par ha)                                                          | 51 |
| Figure 8 - Evolution de la superficie, du rendement et de la production de pommes de terre de conservation (1991-2019) | 52 |

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Cette étude s'intéresse au **secteur de la pomme de terre en Belgique**. Elle analyse l'évolution du secteur au regard des enjeux actuels de la transition vers des systèmes alimentaires durables et agroécologiques.

L'étude s'adresse aux paysans et paysannes, aux organisations et acteurs/actrices engagées dans la transition agroécologique (associations, coopératives, collectifs locaux, activistes, PME de l'économie sociale, etc.), et à toute personne qui s'intéresse aux enjeux des systèmes alimentaires durables.

Les principales conclusions de l'étude sont les suivantes :

## 1. UNE CULTURE PAYSANNE MILLÉNAIRE, UN ALIMENT POPULAIRE

La pomme de terre est une **culture millénaire originaire** de la **cordillère des Andes**. Elle a été importée en Europe par les colons espagnols au 16ème siècle et s'est répandue à travers le monde au gré des **colonisations occidentales**.

Elle est devenue **l'aliment de base des classes ouvrières** en Europe durant la révolution industrielle et a contribué à la croissance démographique européenne.

Cette dépendance des classes ouvrières à un seul aliment de base a toutefois provoqué des **graves famines** au 19ème siècle, suite aux pertes de récoltes dues aux **épidémies de mildiou** (maladie de la pomme de terre).

La pomme de terre est une **fierté paysanne**. On recense plus de 4500 variétés, dont la plupart ont été patiemment développées à travers les âges par les savoir-faire paysans.

La patate est devenue une **fierté gastronomique belge** et la **culture du fritkot** est consacrée comme patrimoine immatériel belge.

En Belgique, la patate est également un **symbole rassembleur des luttes paysannes et sociales**. Depuis une dizaine d'années, plusieurs mobilisations sociales marquantes ont été organisées autour de la patate, notamment à l'occasion des journées internationales des luttes paysannes (17 avril).

## 2. UNE CULTURE DÉVOYÉE PAR L'AGROBUSINESS

Petit à petit, la culture de la pomme de terre a été **transformée par la mondialisation néolibérale et l'agro-industrie**. À partir de la fin des années 80' on va assister à une concentration et une spécialisation des acteurs de la filière, surtout dans l'industrie de la transformation.

**Quelques industriels belges** se sont spécialisés dans la transformation de produits surgelés à base de pommes de terre (principalement les frites) pour fournir les supermarchés et les chaînes mondiales de restauration (rapide). Six entreprises contrôlent 90 % du marché belge.

Depuis 2011, la Belgique est devenue le **premier exportateur mondial** de produits surgelés à base de pommes de terres. Plus de 5 millions de tonnes de pommes de terre sont transformées chaque année dans les usines belges (contre 500.000 tonnes en 1990). Il en résulte quelques 3 millions de tonnes de frites et autres produits préparés (purée, croquettes, chips).

**Plus de 90 % des produits transformés sont exportés.** Un modèle qui pose de sérieuses questions à l'heure où les citoyens et citoyennes demandent une relocalisation des systèmes alimentaires et des circuits plus courts entre la fourche et la fourchette.

Tiré par la demande de l'industrie, **la production de pommes de terre s'est intensifiée et industrialisée en Belgique**. Les surfaces de pommes de terre ont progressé de 50 % depuis 2000 et atteignent près de 100.000 hectares en 2019 (soit 11 % des terres cultivées). La production actuelle correspond à **16 fois les besoins alimentaires** de la population belge en pommes de terre (non transformées).

Malgré cette surproduction, **la Belgique doit importer des quantités supplémentaires**, notamment pour l'industrie de la transformation et pour les marchés des pommes de terre hâtives et pommes de terre bio.

Enfermer dans un **cercle vicieux de croissance et d'exportation**, les industriels doivent sans cesse trouver de nouveaux marchés. Pour cela ils démarchent activement les marchés asiatiques et font pression pour la conclusion de nouveaux **accords de libre-échange**, comme l'accord UE-Mercosur.

Les exportations massives de pommes de terre belges sont **préjudiciables pour les paysans et paysannes des pays importateurs**, qui ne parviennent plus à vendre leur production sur les marchés locaux. Certains pays ont dès lors décidé de prendre des mesures pour protéger leurs marchés. A la demande des industriels belges, l'Union européenne a introduit une plainte devant l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) contre la Colombie, pour qu'elle abandonne ces mesures de protection.

**Le développement économique de l'industrie a largement bénéficié de soutiens publics.** Les industriels ont reçu des millions d'euros d'argent public à travers différents types de subsides belges et européens. Par exemple la Région wallonne a financé l'entreprise Mydibel à hauteur de €43 millions, et l'entreprise Clarebout Potatoes, premier producteur belge et européen a reçu 26 millions de subsides.

Dans le domaine de **la recherche scientifique**, on constate également une forte influence de l'industrie. Les priorités de la recherche visent davantage l'amélioration de la productivité de l'agriculture industrielle

que la recherche d'alternatives agroécologiques. En témoignent les recherches menées pour développer des variétés de pommes de terre OGM ou des outils de smart farming (agriculture de précision par drones, satellites, algorithmes, etc.).

### 3. LES IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DE LA CULTURE INTENSIVE DE POMMES DE TERRE

La cadence imposée par l'industrie de la transformation renforce le **modèle d'agriculture productiviste**. Seules les grandes exploitations spécialisées parviennent à suivre le rythme et doivent sans cesse s'agrandir et investir dans des machines toujours plus grandes et coûteuses. Résultat : 50 % des superficies en pommes de terre sont cultivées par moins de 5 % des exploitations. Les petites fermes paysannes, elles, continuent de disparaître.

Les **producteurs et productrices sont de plus en plus pieds et poings liés à l'industrie**. Plus de 70 % de la production passe aujourd'hui par des contrats directs avec l'industrie. L'industrie impose sa loi à travers des contrats inégaux, qui font peser l'essentiel des risques sur la production.

Et l'industrie souhaite encore **renforcer son contrôle sur la production en acquérant directement des terres agricoles**. Par exemple, l'entreprise Clarebout, a acquis 169 ha de terres dans le Hainaut.

La culture intensive de pommes de terre a également des **impacts sur l'environnement**. Pour lutter contre le mildiou et les autres maladies de la pomme de terre, l'industrie agrochimique recommande jusqu'à 20 pulvérisations de produits phytosanitaires par récolte. **la culture industrielle de pommes de terre est la plus grande consommatrice de produits phytosanitaires à l'hectare en Belgique** (17,6 kg de substance active par hectare), loin devant la culture de betteraves (6,4 kg/ha) et du froment (2,8 kg/ha).

La culture intensive, avec des machines de plus en plus lourdes, contribue fortement à **l'épuisement et à l'érosion des sols**, et provoque des coulées de boue. Des coûts payés et subis par la collectivité pendant que l'industrie engrange les profits à court terme.

**Les usines de transformation sont également une source importante de pollution et de nuisances pour les communautés riveraines** : odeurs nauséabondes, bruit 24h/24h, charroi de camions incessant, pollution des cours d'eau, dépôts de graisse jusqu'à plusieurs centaines de mètres, etc.

Les usines sont aussi pointées du doigt pour **leurs mauvaises conditions de travail** : horaires effrénés, travail de nuit, non respect des mesures de sécurité, travail intérimaire, etc. Le secteur de la frite concentre plus de 10% des cas d'accidents du travail dans l'industrie alimentaire, avec 2841 cas recensés entre 2015 et 2019. Des accidents parfois mortels.

Face à l'industrie, **les communautés locales et la société civile se mobilisent contre l'implantation de nouvelles usines**. À Frameries, le collectif citoyen « La Nature sans Friture » se mobilise depuis janvier 2019 contre le projet pharaonique de Clarebout Potatoes (qui prévoit une production de 2800 tonnes de frites/jour). Au-delà des droits des riverains ces projets renforcent un modèle agro-industriel d'export dépassé et entravent la nécessaire transition agroécologique.

## 4. IMPACTS DE LA COVID-19 : UN COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE

**Les mesures sanitaires et le confinement ont violemment affecté la filière de la pomme de terre.** Deux raisons principales en sont la cause :

- l'enraiment des chaînes logistiques internationales et ;
- la fermeture, en Belgique et à l'étranger, des grandes chaînes de restauration (rapide).

Résultat : le secteur a annoncé, dès mai 2020, que **750.000 tonnes de pommes de terre se trouvaient inutilisables.**

**Les pouvoirs publics ont du intervenir pour soutenir les acteurs de la filière à travers différentes mesures :**

- le soutien aux **campagnes publicitaires** du secteur pour encourager les consommateurs et consommatrices à manger davantage de frites ;
- des accords financiers avec les acteurs de la filière pour distribuer des sacs de pommes de terre aux organisations de **l'aide alimentaire** ;
- des budgets exceptionnels pour **indemniser les producteurs et productrices** (€20 millions ont été prévus par les Régions wallonne et flamande).

Il s'agit là de moyens publics précieux qui auraient pu être utilisés pour aider les agriculteurs et agricultrices à entamer une transition vers **d'autres filières nourricières et vers un modèle d'agriculture plus durable.**

## CONCLUSION

En guise conclusion, cette étude insiste sur une **transformation urgente des systèmes alimentaires** pour sortir du modèle agro-industriel dominant. Elle appelle à un **changement de paradigme** et propose **4 cadres** qui doivent permettre de ré-orienter les politiques publiques en matière de systèmes alimentaires :

- Faire de l'alimentation un **bien commun.**
- Fonder les politiques publiques dans la réalisation du **droit à l'alimentation et à la nutrition.**
- Soutenir la **transition agroécologique.**
- Mettre en œuvre la **Déclaration des Nations-Unies sur les droits des paysans et paysannes.**





**FIAN Belgique**, membre de FIAN International, est une organisation de droits humains qui consacre son travail à la réalisation du droit à l'alimentation et à la nutrition. FIAN est une organisation sans but lucratif, indépendante de tout gouvernement, idéologie politique ou religion.

La mission de FIAN est d'œuvrer au respect, à la protection et à la réalisation du droit humain à une alimentation adéquate et à la nutrition des personnes ou des groupes menacés ou souffrant de la faim et de la malnutrition à travers le monde.

En Belgique, FIAN soutient la lutte des mouvements paysans, des collectifs citoyens, des associations de solidarité et d'aide aux personnes précarisées, et tous les mouvements sociaux réclamant une transition vers des systèmes alimentaires respectueux du droit à l'alimentation, dans le cadre de la souveraineté alimentaire et de la transition agroécologique.

**Agroecology In Action (AiA)** est un mouvement qui rassemble des paysan·nes et des petites producteur·rices, des associations et des collectifs citoyens engagés pour l'alimentation durable, des groupes de mangeur·euses responsables et solidaires, des chercheur·euses, des coopératives, des ONG, des défenseur·euses de l'environnement, des PME de l'économie sociale et solidaire, des acteur·rices de la santé et de la lutte contre la précarité.

Nous représentons un large mouvement qui agit concrètement en faveur de la transition vers des systèmes alimentaires agroécologiques et solidaires. Ensemble, nous construisons une dynamique qui vise à rassembler, soutenir et multiplier les nombreuses dynamiques et projets d'agroécologie et d'alimentation solidaire en Belgique.

[www.fian.be](http://www.fian.be)

[www.agroecologyinaction.be](http://www.agroecologyinaction.be)

# INTRODUCTION

En 2011, l'industrie de la pomme de terre belge annonce fièrement que la Belgique est devenue le premier exportateur mondial de produits surgelés à base de pommes de terre. La frite belge est exportée dans plus de 150 pays, pour approvisionner les supermarchés et les chaînes de restauration (rapide) mondiales. La même année, 450 activistes arrachent des plants de pommes de terre OGM dans un champ expérimental à Wetteren et les remplacent par des variétés paysannes. Les activistes dénoncent l'emprise de l'agro-industrie et des lobbies des biotechnologies sur le modèle agricole et sur la recherche scientifique.

Plus récemment, la pandémie de Covid-19 et les mesures de confinement sont venues foudroyer le secteur de la pomme de terre en Belgique. L'industrie s'est retrouvée incapable d'exporter ses produits suite à la mise à l'arrêt des chaînes logistiques internationales et à la fermeture des restaurants et fast-foods dans de nombreux pays. Des campagnes publicitaires ont exhorté les belges à manger davantage de frites pour soutenir le secteur. Et les pouvoirs publics ont dû débloquer des enveloppes budgétaires exceptionnelles pour indemniser les producteurs et productrices de pommes de terre.

Les difficultés du secteur de la pomme de terre durant la crise sanitaire illustre la fragilité et le manque de résilience du modèle agro-alimentaire industriel mondialisé. Cette crise a replacé au centre du débat les enjeux de souveraineté alimentaire et la nécessité de relocaliser les systèmes alimentaires.

Après une brève présentation de l'histoire de la pomme de terre (chapitre 1), cette étude cherche à comprendre comment la filière belge de pommes de terre a été dévoyée par l'agrobusiness (chapitre 2). Elle analyse ensuite les principaux impacts liés à l'industrialisation de la filière sur les droits des paysans et paysannes, sur l'environnement et sur la collectivité (chapitre 3). Le quatrième chapitre analyse l'impact de la Covid-19 sur la filière. Enfin, le dernier chapitre de conclusion insiste sur l'urgence d'une transformation des systèmes alimentaires pour sortir du modèle agro-industriel dominant et plaide pour un changement de paradigme pour un système alimentaire fondé sur les droits humains, le bien commun et la transition agroécologique.



# 01

Ce premier chapitre retrace brièvement l'histoire de la pomme de terre et son parcours jusqu'à nos assiettes. Il explique aussi l'importance de la pomme de terre dans le patrimoine culinaire belge et son rôle rassembleur dans l'histoire récente des luttes paysannes en Belgique.





# UNE CULTURE PAYSANNE MILLÉNAIRE, UN ALIMENT POPULAIRE

## 1.1 UNE BRÈVE HISTOIRE DE LA POMME DE TERRE

La pomme de terre est une **culture millénaire**. Elle trouve son **origine en Amérique du Sud**, dans la cordillère des Andes. On y trouve des variétés sauvages depuis des milliers d'années et ses premières utilisations domestiques remontent à environ 8000 ans. Les méthodes de culture ont été progressivement développées par les populations andines. Ce sont surtout les Incas qui, à partir du 13<sup>ème</sup> siècle, vont développer la culture de ce qu'ils et elles appelaient la « papas ».

Le chemin de la pomme de terre **suivra ensuite l'histoire coloniale européenne**. Elle sera **ramenée en Espagne à partir du 16<sup>ème</sup> siècle par les conquistadors espagnols**. Puis, elle se répand progressivement à travers l'Europe au cours des 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles. Elle est d'abord considérée comme une plante ornementale ou comme une curiosité botanique, voire comme aliment pour les animaux. C'est véritablement au cours des **18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles** que sa culture va exploser en Europe et que les colons européens vont la répandre à travers le monde. Certains scientifiques, comme Antoine Parmentier (qui donnera son nom au fameux hachis), vont promouvoir la culture de la pomme de terre auprès des monarques européens de l'époque en mettant en évidence ses nombreuses qualités agronomiques et nutritionnelles.

Ce tubercule dispose en effet de **nombreux atouts**. Plante vivace, la culture de la pomme de terre est relativement aisée et réussit dans la plupart des sols. C'est aussi une des cultures alimentaires les plus **productive et nutritive**. Elle produit plus de matières sèches (nutritives) à l'hectare que les céréales. Elle est une source importante de glucides et peut apporter, selon son mode de cuisson, des quantités notables de protéines et de vitamines.

Grâce à ces qualités, la pomme de terre a joué un rôle inestimable dans la lutte contre l'insécurité alimentaire en Europe. Elle a servi d'aliment de base pour **nourrir les classes ouvrières durant la révolution industrielle** et constitue un des facteurs qui a contribué à la croissance démographique de la population européenne. À ce titre la pomme de terre est associée à un héritage culturel populaire.

D'un autre côté, la paupérisation des classes ouvrières durant la révolution industrielle et leur dépendance à un seul aliment de base, a été la cause de **graves famines**. Ces famines ont été la conséquence des pertes de récoltes dues aux **épidémies de mildiou** (un parasite qui attaque la pomme de terre). Le mildiou vient probablement d'Amérique latine et se répandra en Europe suite à l'intensification des échanges commerciaux au 19<sup>ème</sup> siècle. Et les épidémies de mildiou ont pu se répandre massivement au sein des cultures européennes suite à la standardisation progressive des cultures sur quelques variétés seulement<sup>1</sup>.

Certaines épidémies de mildiou ont profondément marqué l'Histoire. Par exemple entre 1845 et 1851, l'Irlande a connu plusieurs épidémies de mildiou qui ont ruiné les récoltes et causé **la Grande Famine irlandaise**. Il est estimé qu'environ un million de personnes ont péri des suites directes de cette Grande Famine. Tandis qu'au moins un million d'autres ont émigré dans les années suivantes, principalement vers les Etats-Unis.

Pour faire face au fléau du mildiou et des autres maladies, la pomme de terre est devenue **le plus grand consommateur mondial de fongicides** (pesticide visant à éliminer les champignons et parasites) parmi les cultures alimentaires. L'intensification de la production et l'augmentation exponentielle des produits phytosanitaires dans la culture de la pomme de terre est illustrative de ce qu'on appelle la révolution « verte », qui va se développer en Europe et à travers le monde après la deuxième guerre mondiale. Cette agriculture intensive et chimique est aujourd'hui **la principale cause de l'effondrement de la biodiversité et une cause importante du dérèglement climatique**. Elle s'accompagne également de coûts importants pour la santé.

Aujourd'hui, la pomme de terre **fait partie des 4 grandes cultures alimentaires de base** (avec le riz, le blé et le maïs). Elle est cultivée dans 150 pays, sous pratiquement toutes les latitudes habitées. En 2008, LONU a proclamé **l'année internationale de la pomme de terre**, reconnaissant son rôle important pour la sécurité alimentaire mondiale et sa place dans le commerce international.

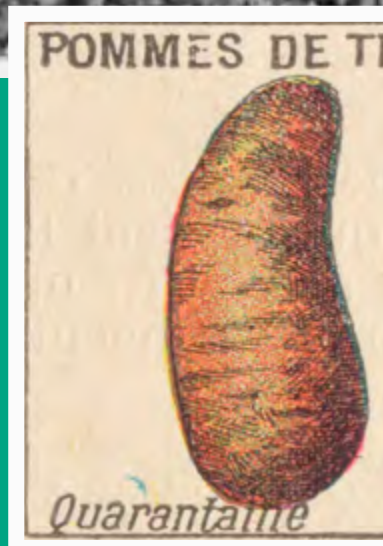
1. D. Bruneel, H. Cottyn, E. Beeckaert (2021), « *Potato late blight follows crowding and impoverishment* ». Consulté le 16/03/2021 sur : <https://feralatlus.supdigital.org/poster/potato-late-blight-fol-lows-crowding-and-im-poverishment>

Photo : flickr | Andy Hay, Famine Memorial, Dublin 31/10/2017













## ENCADRÉ N° 2 - PRINCIPAUX TYPES DE POMMES DE TERRE SELON LEUR UTILISATION

En Belgique et en Europe, on a l'habitude de distinguer les principales variétés en fonction de leur type de consommation :

**Les pommes de terre nouvelles** (aussi appelées hâtives ou primeurs) : il s'agit de variétés précoces, plantées en début de saison, et récoltées avant maturité complète (après seulement deux ou trois mois). Elles présentent généralement des tubercules de petite taille, à la peau fine, qui se détache assez facilement. Elles sont idéales pour être mangées en salades ou en accompagnement de plats frais. Contrairement aux pommes de terres de conservation, elles sont destinées à une consommation rapide après la récolte.

**Les pommes de terres de conservation** : plantées plus tardivement (jusque fin mai) et récoltées généralement après quatre ou cinq mois, elles offrent de plus gros rendements et se conservent plus longtemps dans des conditions adaptées (dans le noir et au frais).

Une autre distinction peut se faire en fonction de la consistance de la chair :

**Les pommes de terre à grain fin**, à chair ferme, qui tiennent bien à la cuisson et sont appréciées pour leurs qualités gustatives, principalement utilisées pour le marché du frais ou produits de traiteur.

**Les pommes de terre à grains moins fins**, plus riches en fécule. Ces pommes de terre sont davantage utilisées par l'industrie pour la confection de plats transformés (frites, purée, croquettes, chips, etc.).



### ENCADRÉ N° 3 - TYPOLOGIE DES AGRICULTURES EN BELGIQUE

Dans cette étude nous utilisons plusieurs termes pour parler des métiers de l'agriculture. Si cette typologie ne repose pas sur une grille de critères formels, elle renvoie à différentes visions de l'agriculture. Nous distinguons notamment les termes suivants :

**Les paysannes et paysans** : fait référence à un type d'agriculture qui s'inscrit dans la tradition paysanne et se reconnaît dans les valeurs du mouvement paysan international La Via Campesina, à savoir : la souveraineté alimentaire, l'agroécologie, et le respect des droits des paysannes et paysans. Ce type d'agriculture se caractérise par : des fermes à taille humaine, une production principalement nourricière et diversifiée, des méthodes de production (agro) écologiques, et une volonté de produire une nourriture de qualité à la destination première des membres de la communauté.

**Les agriculteurs et agricultrices** : fait référence à une agriculture de type entrepreneurial et familial. C'est le modèle dominant en Belgique et en Europe. Loin d'être homogène, on doit distinguer de nombreuses sous-catégories en fonction de la taille (petite, moyenne ou grande) ou en fonction des méthodes utilisées (agriculture bio, raisonnée, ou conventionnelle).

**Les exploitations agricoles** : fait référence à une agriculture de type capitaliste. Les propriétaires de l'exploitation (foncier, bâtiments, outils de production) délèguent généralement la gestion à des ouvriers et ouvrières agricoles. Ce type d'agriculture s'apparente souvent à un modèle intensif et de rentabilisation à court terme.









## 1.2 UN SAVOIR-FAIRE PAYSAN

La pomme de terre est avant tout une **fierté paysanne**. Au cours des siècles, les paysannes et paysans à travers le monde, et sur les hauteurs des Andes en particulier, ont patiemment planté, cultivé, récolté, sélectionné, et échangé des milliers plants de pommes de terre. Ils et elles ont patiemment développé et maintenu une incroyable diversité de variétés, adaptées à leurs conditions climatiques et aux traditions de leurs communautés. Belle de Fontenay, Corne de gatte, Charlotte, Toluca, Sarpo Mira, etc. On en recenserait plus de 4500 variétés à travers le monde !

La **culture artisanale** de la pomme de terre requiert un **savoir-faire paysan**, depuis la préparation du sol en passant par le choix de la variété, jusqu'à la récolte.

La **préparation du sol** constitue une première étape essentielle. La pomme de terre aime les sols profonds, fertiles, meubles et humifères. À ce titre, la culture de pommes de terre est une bonne culture pour préparer la terre pour les autres cultures qui suivront. L'apport d'éléments organiques (fumier, compost, engrais vert) est très importante pour améliorer la structure du sol. Ces éléments sont généralement apportés avant l'hiver précédant la culture pour permettre leur minéralisation.

Les **variétés à cultiver** doivent être soigneusement sélectionnées en fonction de nombreux critères (voir Encadré n° 2 - Principaux types de pommes de terre selon leur utilisation, p. 17): le goût ; le type d'utilisation recherchée (consommation fraîche en salade, préparation de purée, ou de frites artisanales) ; la durée de conservation après la récolte ; l'adaptation aux conditions climatiques locales et aux types de sols ; les capacités de résistance aux maladies et ravageurs locaux ; la couleur ; etc.

L'emplacement dans les **plans de culture** et dans les **plans rotations** doit être bien étudiée. La pomme de terre s'entend favorablement avec les légumineuses telles que les fèves, les haricots, les pois, le chou-rave, l'épinard, le chou pommé et le chou-fleur. Une exposition mi-ombragée est idéale. La culture de la pomme de terre étant assez exigeante pour les sols, il faut privilégier des périodes de rotation assez longue (idéalement 6 ans voire plus). Les rotations sont également importantes pour limiter les maladies.

Les plants sélectionnés doivent être mis à germer environ deux mois avant la **plantation**. La plantation se réalise une fois que les risques de gelées ne sont plus à craindre. En Belgique, la saison des plantations se déroule généralement aux mois d'avril-mai, lors de la floraison des lilas.

Pendant la **période de culture**, il faut surveiller le bon développement des plants et éviter la propagation des maladies, dont le mildiou, principal ennemi de la pomme de terre. Le choix de variétés naturellement résistantes au mildiou et, la plantation de diverses variétés, permet d'éviter les risques. L'entretien de la culture par le binage et sarclage, permet de désherber entre les plans et d'assurer une bonne respiration du sol et des plants. La technique du buttage (c'est-à-dire de former des buttes au-dessus des tubercules plantés) ou du paillage permet de protéger les tubercules du soleil et d'augmenter les rendements.

La quantité et le type **d'engrais minéraux complémentaires** (naturels ou synthétiques) dépendra largement du type d'agriculture pratiquée (agriculture paysanne, biologique, raisonnée, conventionnelle, intensive). En **Belgique**, la période de récolte se situe entre fin juin (pour les premières pommes de terre nouvelles) et fin octobre pour les pommes de terre de conservation.

La récolte peut se faire avec une simple bêche pour les potagers sur petite surface ou avec des outils appelés des arracheuses (manuelles ou mécanisées).

Le savoir-faire de nos paysans/paysannes et agriculteurs/agricultrices belges s'est développé au fil des siècles depuis l'introduction de la pomme de terre dans nos contrées. Malheureusement, comme on le verra, ces dernières décennies, la culture de la pomme de terre s'est principalement concentrée sur un très petit nombre de variétés à haut rendement à destination de l'industrie des produits surgelés. Une évolution qui favorise un modèle d'agriculture intensive aux dépens de l'agriculture paysanne et de l'environnement.

## 1.3 UNE FIERTÉ CULINAIRE BELGE

Bien qu'originale d'un autre continent, la « patate » va progressivement s'imposer comme **un aliment incontournable de la culture alimentaire belge**. Des frites nationales au stoemp, en passant par toutes les recettes imaginables (à l'eau, à la vapeur, en gratin, rissolées, farcies, en chemise, en purée, etc.), la patate est omniprésente dans notre assiette et s'est imposée comme un élément incontournable du patrimoine gastronomique belge.



**La culture du « fritkot »** (aussi appelée friteries, fritures, baraques à frites, fritkot, frituur, fritkraam, pommesbude) est devenue une véritable institution nationale. On en recenserait pas moins de 5000 en Belgique. De nombreux fritkots se sont rassemblés au sein de l'*Union Nationale des Frituristes* (UNAFRI) et du *Nationaal Verbond van Frituristen* (NAVEFRI).

A partir de 2013, ces organisations ont entamé des démarches pour faire reconnaître la culture du fritkot comme patrimoine immatériel belge. Pari gagné ! La culture du fritkot a été reconnue par les différentes autorités du pays :

- En 2014, la Communauté flamande la reconnaît en tant que « *Immaterieel Cultureel Erfgoed Vlaanderen* » ;
- En 2016, la Fédération Wallonie-Bruxelles la proclame comme « *Chef-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel* » ;
- En 2017, la Communauté germanophone l'institue comme « *Immateriellen Kuturenbes* » .

Une reconnaissance nationale qui constitue un premier pas vers une éventuelle reconnaissance internationale par l'UNESCO. Ce qui n'est toutefois pas encore à l'ordre du jour.



Arrestation des activistes du FLM - le 29 mai 2011

## 1.4 UN SYMBOLE RASSEMBLEUR DES LUTTES PAYSANNES EN BELGIQUE

En Belgique, la patate est également un symbole rassembleur des luttes paysannes. Depuis 10 ans, plusieurs événements marquants ont participé à la construction d'un mouvement social fort en faveur de l'agriculture paysanne et de la transition agroécologique.

### LES PATATISTES ANTI-OGM DU FIELD LIBERATION MOVEMENT (FLM)<sup>2</sup>

Le 29 mai 2011, à l'appel du FLM, 450 personnes se rassemblent à Wetteren, une petite ville proche de Gand, où des instituts de recherche flamands et la multinationale agro-chimique BASF effectuent des tests de pommes de terres OGM en plein champ. Le champ est encerclé de barrières recouvertes de barbelés et de caméras de sécurité privées. Environ 80 policiers sont présents pour défendre les 108 pommes de terre génétiquement modifiées. Malgré cette sécurité hors-norme, un petit nombre d'activistes, armés de pommes de terre bio, parviennent à atteindre les patates génétiquement modifiées. Ils et elles les arrachent et les remplacent par des pommes de terre bio. Onze activistes seront poursuivis pour des charges d'associations de malfaiteurs et de destruction suite à cette action. Un grand mouvement de solidarité s'organiserait pour soutenir les activistes et défendre le modèle d'agriculture paysanne. Trois ans et demi plus tard, la Cour d'appel de Gand acquitte les activistes du chef d'association de malfaiteurs et reconnaît ainsi la légitimité de l'action politique de désobéissance civile. Les activistes devront toutefois verser une indemnité aux instituts de recherche pour la destruction des plantations. Ils et elles demanderont de consacrer cet argent à la recherche sur l'agriculture agroécologique<sup>3</sup>.



2. Voir Periferia (2017), *«Des patates et du maïs au goût très politique : Agir ensemble à partir des plantes»*. Consulté le 16/03/2021 sur : [http://www.periferia.be/Biblio-media/PUB/EP2017/Pub\\_Periferia\\_2017\\_Patates\\_maïs.pdf](http://www.periferia.be/Biblio-media/PUB/EP2017/Pub_Periferia_2017_Patates_maïs.pdf)
3. Communiqué du FLM, *« Procès des patatistes: les 11 Libérateurs de champs acquittés »*, 23 décembre 2014. Consulté le 19/02/2021 sur : <http://www.fieldliberation.org/fr/2014/12/23/aar-dappelproces-vri-jspaak-voor-aardappel-activisten/>





Manifestation du 17 avril 2014

### PLANTATION DE PATATES CONTRE LA MÉGA-PRISON DE HAREN

Le 17 avril 2014, à l'occasion de la journée internationale des luttes paysannes, 500 activistes se sont rassemblés à Haren. Les activistes sont venus dénoncer le projet de construction d'une méga-prison sur l'un des derniers sites agricoles en Région Bruxelloise. Ce jour-là, les luttes paysannes et les luttes contre les politiques carcérales inhumaines se sont donné rendez-vous pour effectuer une grande action de plantation de patates sur le site de la méga-prison. Par la suite, l'action donnera naissance à la création de la ZAD (zone à défendre) du Keelbeek, qui persistera plusieurs années. L'histoire de la ZAD vue par celles et ceux qui y ont vécu est racontée dans un livre intitulé « & patati & patata ».

### LES JOURNÉES INTERNATIONALES DES LUTTES PAYSANNES

Depuis l'action de Haren, la plantation de patates est devenue une tradition pour les activistes du Réseau de soutien à l'agriculture paysanne (RéSAP), à l'occasion des journées internationales des luttes paysannes. En 2017, les activistes se sont rassemblés à Perwez pour soutenir les agriculteurs et agricultrices et collectifs locaux qui se mobilisent contre la construction d'une route de contournement et l'extension d'un zoning économique. Deux ans et demi plus tard, grâce à la pression médiatique et à la persévérance des collectifs locaux, le contournement sera annulé<sup>4</sup>. En 2018, c'est sur un autre zoning industriel, à Ghislengien, que les activistes se sont donné rendez-vous pour dénoncer une nouvelle fois la bétonisation des terres agricoles<sup>5</sup>. En 2019, ce sont les parterres du Parlement wallon qui sont envahis de patates, à quelques semaines des élections, pour exiger une politique agricole commune (PAC) qui soutienne enfin l'agriculture paysanne et la transition agroécologique<sup>6</sup>.

### ACTION DE SOUTIEN AUX ACTIVISTES DE L'EZLN<sup>7</sup>

Des pommes de terre solidaires devant le Palais de Justice de Bruxelles contribuent à mettre l'ambiance sur une place déjà en pleine effervescence. Des militants sont venus apporter leur soutien aux activistes de l'Ensemble Zoologique de Libération de la Nature (EZLN). Les activistes sont poursuivis pour avoir mené une action de mobilisation, déguisés en plantes et en animaux, contre l'European Crop Protection Association (ECPA), le plus gros lobby pro-pesticide basé à Bruxelles. Neuf personnes ont fait l'objet d'arrestation. Un agriculteur de l'arrière-pays bruxellois vient en soutien au procès des animaux et y vend des sacs de trois kilos de pommes de terre pour couvrir les coûts de l'un des nombreux procès en lien avec le glyphosate.

4. Communiqué FIAN, « *La route de contournement à Perwez est annulée* ». Consulté le 16/03/2021 sur : <http://www.fian.be/La-route-de-contournement-a-Perwez-est-annulee?lang=fr>
5. RTBF, « *Une action symbolique à Ath pour la défense des terres agricoles* », 15 avril 2018. Consulté le 16/03/2021 sur : [https://www.rtb.be/info/regions/hainaut/detail\\_une-action-symbolique-a-ath-pour-la-defense-des-terres-agricoles?id=9893382](https://www.rtb.be/info/regions/hainaut/detail_une-action-symbolique-a-ath-pour-la-defense-des-terres-agricoles?id=9893382)
6. Communiqué du Résap, « *17 avril, journée internationale des luttes paysannes* », 11 avril 2019. Consulté le 16/03/2021 sur : <http://www.luttespaysannes.be/spip.php?article221>
7. Voir Periferia (2017), op.cit.

Petit à petit, la culture de la pomme de terre a été transformée par la mondialisation néolibérale et l'agro-industrie. Ce chapitre montre comment cette évolution a enfermé le secteur dans un cercle vicieux de croissance tourné vers l'exportation. Il décrit certains des verrous socio-techniques qui empêchent la transition du secteur pour répondre aux défis environnementaux et sociétaux actuels.



# UNE CULTURE DÉVOYÉE PAR L'AGROBUSINESS

## 2.1 PRODUCTIVISME & MONDIALISATION NÉOLIBÉRALE

Jusque dans les années 1980, le secteur de la pomme de terre reposait principalement sur un **commerce de proximité**. La pomme de terre était cultivée par des milliers de petites et moyennes fermes. Les agriculteurs et agricultrices vendaient leur production en vente directe ou à des commerçants et commerçantes, qui servaient d'intermédiaires pour acheminer les lots de pommes de terre auprès des revendeurs finaux, à travers un vaste réseau de marchés locaux, épiceries et supermarchés. Les commerçants et commerçantes assuraient également l'approvisionnement des friteries, restaurants, cuisines de collectivités, avec des pommes de terre fraîches et des plats préparés. Ces plats étaient préparés et transformés par des petites et moyennes entreprises de transformation.

**À partir des années 80', le secteur va connaître une profonde mutation.** Une combinaison de facteurs vont provoquer une concentration et une spécialisation des acteurs de la filière, avec en toile de fond la **mondialisation néolibérale**.

Du côté de la **production**, les réformes successives de la **Politique agricole commune de l'Union européenne (PAC)** vont promouvoir un modèle productiviste et, à partir des années 80', elles vont préparer l'intégration de l'agriculture européenne au sein du commerce international. Cette dynamique culminera avec la réforme de la PAC de 1992, qui abolira les mesures de régulation du marché et de soutien aux prix agricoles. Ces mesures seront remplacées par des aides directes, aussi appelées aides compensatoires au revenu, principalement calculées sur base de la surface agricole (ce qu'on appelle souvent le paiement à l'hectare). Les terres agricoles deviennent ainsi l'étalon de référence des aides PAC.

Le secteur de la pomme de terre est particulièrement illustratif de cette évolution de la PAC. Des fermes vont se spécialiser dans la production de pommes de terre en vue de développer un avantage comparatif. Et elles vont chercher à se mécaniser et à s'agrandir pour toucher davantage d'aides PAC et rembourser leurs investissements toujours plus coûteux (tracteurs, plan-teuses, arracheuses, hangars de conservation, etc.).



Mais c'est du côté du **commerce et de l'industrie de la transformation** que les changements vont être les plus notables. Afin de survivre dans le nouveau contexte de mondialisation, les entreprises vont devoir se spécialiser et démontrer leur plus-value dans les nouvelles chaînes de valeur mondiales. Et elles vont chercher à réaliser des économies d'échelle et des gains d'efficacité pour renforcer leur compétitivité. **Le secteur va connaître une forte concentration.** Les commerçants et commerçantes et petites entreprises de transformation vont laisser place à **un petit nombre de grandes entreprises développant des activités spécialisées** : le lavage, la découpe, l'entreposage, l'emballage (packaging) ou encore le commerce d'export. Ces entreprises devenant des fournisseurs pour les grandes multinationales de l'agroalimentaire ou pour les chaînes mondiales de supermarchés.

Les années 80'-90' vont également connaître le **boom d'un marché : celui des produits préparés et surgelés**. La mondialisation néolibérale s'accompagne d'un changement des modes de vie et des habitudes alimentaires. Les ménages ont moins de temps à consacrer à la préparation des repas et privilégient des plats préparés ou des repas à l'extérieur (restaurants). Il en résulte une diminution de la consommation des pommes de terre sous forme brute et une forte augmentation des plats préparés et surgelés à base de pommes de terre. C'est aussi l'époque où la **mode des fast-foods explose et, avec elle, la demande de frites industrielles**.

**Une poignée d'entrepreneurs belges vont se jeter sur ces nouvelles opportunités**, profitant de la bonne image de la frite belge. Ces entrepreneurs viennent principalement du nord du pays (la Wallonie étant, à l'époque, davantage spécialisée dans la culture des céréales). La plupart des entreprises qui dominent toujours le marché belge à l'heure actuelle sont d'ailleurs nées à la fin des années 80'. Six entreprises contrôlent plus de 90% du marché de la transformation (Clarebout, Lutos, Agristo, Mydibel, Ecofrost, Farm Frites)<sup>8</sup>. Champion du secteur, le géant Clarebout a bâti un véritable empire de la frite et est devenu le premier producteur européen (voir Encadré n°4 - Clarebout : l'empire de la frite, p. 27).

**Le développement économique du secteur a largement bénéficié de fonds publics belges et européens** : réduction d'impôts ; subsides à l'emploi ; participation à la construction d'infrastructures industrielles ou logistiques (routes, infrastructures portuaires) ; et même la participation directe au capital des entreprises. Par exemple, une enquête du journal Wilfried<sup>9</sup>, a détaillé des subsides octroyés par la Région wallonne aux entreprises. La société Ecofrost a par exemple bénéficié d'une enveloppe de plus de €2,2 millions pour se lancer à Péruwelz, en 2003. Depuis 2017, la Société Régionale d'Investissement de la Wallonie (SRIW) a financé à hauteur de € 43 millions l'usine de Mydibel à Mouscron. €31 millions sous forme de prêts, et €12 millions pour acheter des actions du groupe et entrer directement dans le capital à hauteur de 20 %. Enfin, d'après l'enquête, entre 2008 et 2019, la Région wallonne aurait accordé près de €26 millions de primes diverses au géant flamand du secteur, Clarebout Potatoes. Des primes accordées malgré les nombreuses critiques sur les pratiques sociales et environnementales de l'entreprise (voir § 3.4 Une industrie polluante et nuisible, p. 53).

L'essor économique de la filière sur les marchés mondiaux va toutefois entraîner la filière dans une spirale productiviste (voir § 2.2 Une surproduction dopée par l'industrie de la frite, p. 29), destructrice pour le monde paysan, pour le climat et pour l'environnement (voir § 3 Les impacts socio-environnementaux de la culture intensive de pommes de terre, p. 45).

8. C. Antier, T. Petel et Ph. Baret (2019), « *Etat des lieux et scénarios à l'horizon 2050 de la filière des pommes de terre en Région wallonne* », UCL, Etude réalisée à la demande du Ministre wallon de l'Environnement. Consulté le 16/03/2021 sur : [https://sytra.be/wp-content/uploads/2020/05/UCLouvain\\_Filiere\\_Pomme-de-terre\\_Rapport\\_v190129.pdf](https://sytra.be/wp-content/uploads/2020/05/UCLouvain_Filiere_Pomme-de-terre_Rapport_v190129.pdf) Photo : Bruno Parmentier/ Flickr
9. Wilfried magazine, « *La frite belge, ses subsides et ses dégâts : Enquête chez les magnats de la croquette* », mars 2021. Consulté le 14/03/2021 sur : <https://www.wilfriedmag.be/les-cowboys-de-la-frite-et-les-methodes-douteuses-subsidiees-par-la-region-wallonne/>



## ENCADRÉ N°4 - CLAREBOUT : L'EMPIRE DE LA FRITE

10. Made in West-Vlaanderen, « *Clarebout Potatoes grote Trends gazelle* », 21 février 2016. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://www.made-in.be/west-vlaanderen/clarebout-potatoes-grote-trends-gazelle/>
11. Apache, « *De agro-industrie achter je pakje friet* », le 16 février 2021. Consulté le 09/03/2021 sur : <https://www.apache.be/2021/02/16/de-agro-industrie-achter-je-pakje-friet/>
12. De Rijkste Belgen, « Famille Clarebout ». Consulté le 09/02/2021 sur : <https://derijkstebelgen.be/vermogen/familie-clarebout>
13. <http://ploegsteert-photos.blogspot.com/2016/09/20160930-jan-clarebout-de-la-74e-la-43e.html>
14. Comines-Warneton Environnement, « *Projet de 2e congélateur de CL Warneton : enquête publique* », 20 juin 2019. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://www.cw-environnement.be/2019/06/20/projet-de-2e-congela-teur-de-cl-warneton-enquete-publique-du-17-06-2019-au-1er-07-2019/>
15. Clarebout, « *Dossier de demande d'autorisation environnementale. Partie 1 : Notice de renseignements* », Version 2, Novembre 2019. Consulté le 14/03/2021 : <https://www.registre-numerique.fr/clarebout-st-georges-sur-aa-et-bourbourg/voir?document2=30810>

Clarebout Potatoes n'est pas une enseigne connue auprès du grand public. Normal, puisque l'entreprise ne commercialise aucune marque propre et vend tous ses produits transformés à base de pommes de terre sous label privé (aussi appelé marques de distributeur). Cette discrétion ne l'empêche pas d'être devenu l'un des plus grands producteurs mondiaux de produits surgelés à base de pommes de terre. Avec une production annuelle estimée à environ 800.000 tonnes de produits transformés<sup>10</sup> et un chiffre d'affaire de €1,3 milliards en 2019<sup>11</sup> Clarebout Potatoes NV est devenu le premier producteur européen (et 4ème mondial). Un succès qui a permis à Jan Clarebout et à sa famille de rentrer dans le cercle très prisé des 100 familles les plus riches de Belgique, avec une fortune estimée entre €308 millions<sup>12</sup> et €450 millions<sup>13</sup>.

Clarebout Potatoes a bâti un véritable empire de la frite. Le siège de l'entreprise est situé à Nieuwkerke en Flandre Occidentale, où la famille Clarebout a développé sa première usine de production en 1988. Une deuxième usine a été installée de l'autre côté de la frontière linguistique, en Hainaut, à Warneton en 2008. Le site a commencé avec une ligne de production et en compte 7 actuellement pour une production autorisée de 1140 tonnes par jour, qui semble largement dépassée par l'entreprise<sup>14</sup>. Et l'appétit de l'ogre flamand n'est pas prêt de s'arrêter. Le groupe a déposé des demandes de permis pour deux nouveaux projets de site de production. L'un à Frameries, et l'autre près de Dunkerque en France. Le projet à Dunkerque annonce une production de 1400 tonnes par jour (7j/7j, soit une production annuelle de plus de 500.000 tonnes de produits transformés)<sup>15</sup>.

Le projet de Frameries vise le double avec une production de 2800 tonnes par jour, soit plus d'un million de tonnes par an ! Ces investissements permettraient à Clarebout de devenir le plus grand producteur mondial. Mais ces projets pharaoniques sont complètement déconnectés de la réalité de production du monde agricole et ils s'accompagneraient d'impacts désastreux tant pour les communautés riveraines que pour le modèle d'agriculture paysanne. Heureusement la résistance citoyenne s'organise pour empêcher l'implantation de ces projets nuisibles (voir Encadré n°12 - Résistance du collectif « la Nature sans Friture » contre Clarebout à Frameries, p. 53).



PROMOSI KORAN  
FRENCH FRIES  
ESTRAGON CUPAN 100 GR  
17.95  
CEK HARGA

PROMOSI KORAN  
CEK HARGA  
21.95



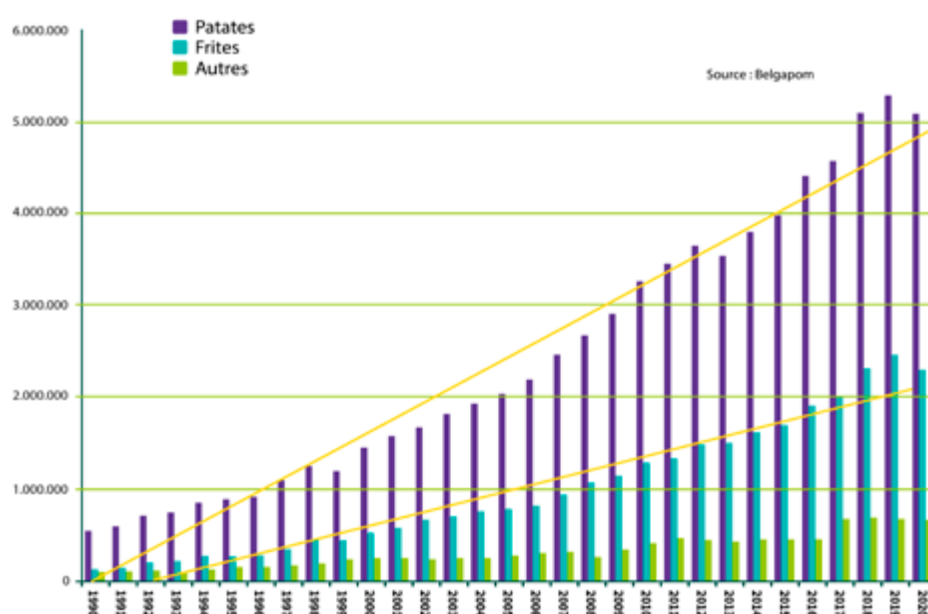


## 2.2 UNE SURPRODUCTION DOPÉE PAR L'INDUSTRIE DE LA FRITE

La stratégie d'intégration dans les chaînes de valeur mondiales s'est avérée payante pour les nouvelles industries de transformation belges. L'appétit de l'industrie est en croissance constante ces dernières décennies et semble insatiable. En 2018, Belgapom, le lobby de l'industrie de la pomme de terre belge, annonce fièrement avoir franchi le cap symbolique des 5 millions de tonnes de pommes de terre transformées : « *en 1990, quelque 500.000 tonnes de pommes de terre étaient transformées en frites, produits de purée, chips ou encore flocons ou granulats. 28 ans plus tard, le secteur peut se targuer d'une augmentation de 1.000 %* »<sup>16</sup>. Une croissance exponentielle qui fait que, depuis 2011, **la Belgique est devenue le premier exportateur mondial** de produits surgelés à base de pommes de terres, dépassant son voisin néerlandais.

**FIGURE 1 - QUANTITÉ DE POMMES DE TERRE POUR L'INDUSTRIE DE LA TRANSFORMATION (EN TONNES)**

Transformation de la pomme de terre en Belgique - La pomme de terre comme matière première 1990 2020



Source : Belgapom

**L'industrie de la transformation (frites, chips, croquettes, purée, etc.) représente aujourd'hui l'essentiel du marché belge** (environ 90 %), par rapport au commerce des produits non transformés (marché traiteur et marché du frais). La vente directe du producteur au consommateur (via les marchés locaux, les magasins à la ferme ou les distributeurs automatiques à la ferme) bien qu'en augmentation ces dernières années, constitue encore un marché de niche, avec moins de 1 %<sup>17</sup>. Ces chiffres contrastent fortement avec la France par exemple, où la pomme de terre fraîche représente encore la majorité du marché<sup>18</sup>.

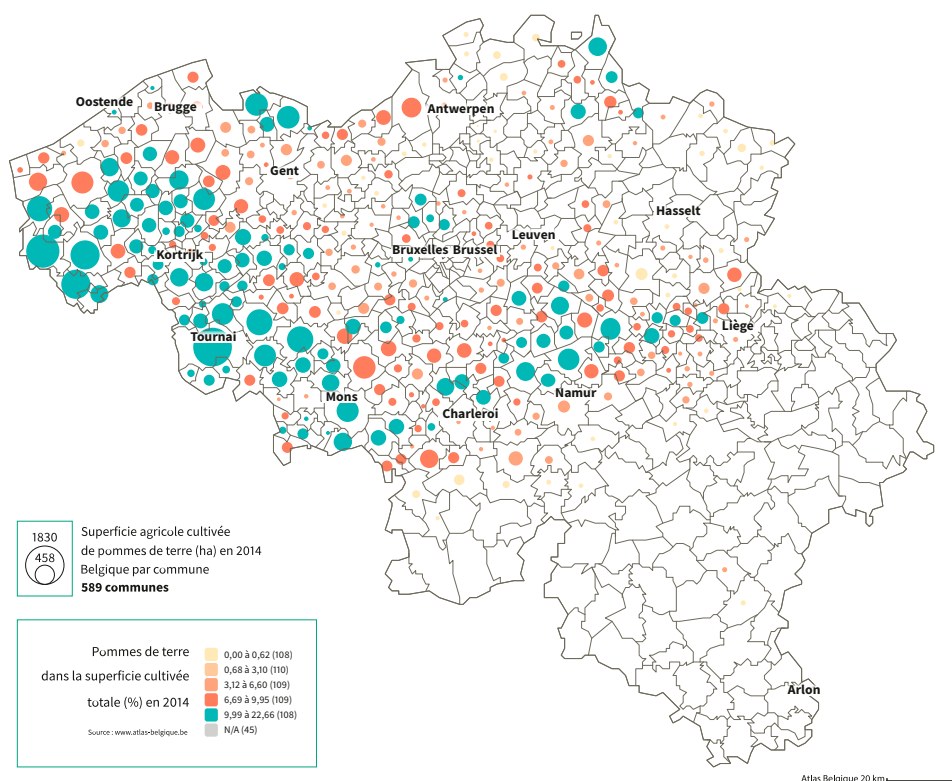
16. Communiqué Belgapom, « Le secteur de la transformation de la pomme de terre a connu une croissance record en 2018 et a dépassé le cap des 5 millions de tonnes de pommes de t », 23 mars 2019. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://belgapom.be/fr/blog/>

17. C. Antier, T. Petel et Ph. Baret (2019), op.cit.

18. Médiacité, « Bio, fraîche ou en filet : ce que cache une 'belle patate' », 19 février 2021. Consulté le 09/03/2021 sur : <https://www.mediacites.fr/enquete/lille/2021/02/19/bio-fraiche-ou-en-filet-ce-que-cache-une-belle-patate/>

Pour assouvir l'appétit de l'industrie de la transformation, **la production de pommes de terre va s'intensifier en Belgique**. Elle est passée de 2,5 millions de tonnes en 1998 à 4 millions de tonnes en 2019 (soit une augmentation de 64 %) <sup>19</sup>. La culture s'est particulièrement développée dans les régions limoneuses et sablo-limoneuses, où les sols et le climat sont particulièrement adaptés aux grandes cultures (zones correspondant aux provinces de Flandres Occidentales et Orientales, et au territoire wallon situé au nord du sillon Sambre et Meuse – Figure 2 – Régions de culture de pommes de terre en Belgique, p. 4). C'est d'ailleurs dans ces régions que se sont installées les principales industries de transformation.

**FIGURE 2 – RÉGIONS DE CULTURE DE POMMES DE TERRE EN BELGIQUE**



Source : Statbel Exploitations agricoles et horticoles

**Si l'on compare la production avec les besoins alimentaires de la population belge, cela correspond à plus de 16 fois ses besoins en pommes de terre !** Autrement dit, si l'on se contentait de produire des pommes de terre pour la population belge, une production d'environ 250.000 tonnes par an serait suffisante (pour une consommation de produits non transformés) <sup>20</sup>.

L'augmentation de la production s'est essentiellement effectuée en **augmentant la superficie dédiée à la production de pommes de terres**. Les surfaces dédiées à la production de pommes de terres (aussi appelées emblavements) sont celles qui ont progressé le plus vite depuis les années 2000'. Elles couvrent aujourd'hui près de 100.000 ha <sup>21</sup> (+50 % depuis 2000). Cela équivaut à la superficie de la province du Brabant wallon et représente 11 % des terres arables belges (hors prairies permanentes).

Il semble y avoir un vase communicant au niveau européen. À l'exception de la Belgique et de la France, où les surfaces continuent d'augmenter, la superficie totale consacrée à la pomme de terre a presque diminué de moitié entre 2000 et 2018 dans les autres pays de l'Union européenne <sup>22</sup>.

19. Stabel (2020), « *Chiffres clés de l'agriculture* », p.20. Consulté le 16/03/2021 sur :

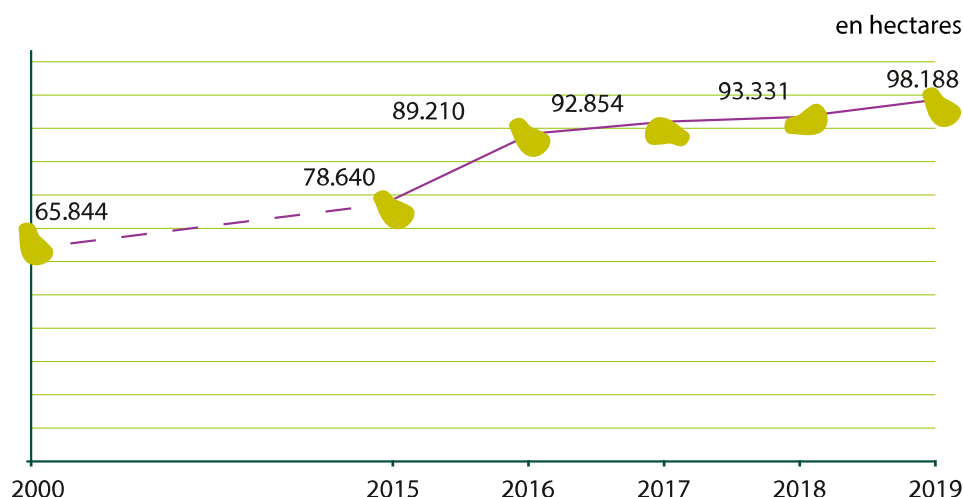
[https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/landbouw/FR\\_kerncijfers\\_landbouw\\_2020\\_v19\\_avec\\_couverture\\_pour\\_web.pdf](https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/landbouw/FR_kerncijfers_landbouw_2020_v19_avec_couverture_pour_web.pdf).

20. Calcul actualisé pour la population belge sur base de C. Antier, T. Petel et Ph. Baret (2019), op.cit. L'étude estime les besoins alimentaires en pommes de terre à 58 gr/pers./jour, soit 242.952 tonnes/an pour la population belge. La production de 2019 représente donc 16,58 fois les besoins de consommation. Ce chiffre se base sur une consommation de pommes de terre non transformées et ne prend pas en compte les pertes.

21. Stabel (2020), op.cit., p.13.

22. Institut des comptes nationaux (2019), « *Observatoire des prix. Partie III. Analyse du fonctionnement de marché de la filière de la pomme de terre en Belgique* », p.32. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://economie.fgov.be/sites/default/files/Files/Publications/files/Rapport-annuel-2019-Observatoire-des-prix-Partie-III-Analyse-du-fonctionnement-de-marche-de-la-filiere-de-la-pomme-de-terre-en-Belgique.pdf>

**FIGURE 3 - AUGMENTATION DE LA SUPERFICIE DÉDIÉE À LA POMME DE TERRE EN BELGIQUE (2000-2019)**



Source : Statbel

La (sur)production de pommes de terres en Belgique n'est toutefois plus suffisante pour rassasier les industriels belges. Par conséquent, **l'industrie doit de plus en plus importer des stocks supplémentaires de l'étranger**, principalement du nord de la France (et dans une moindre mesure d'Allemagne et des Pays-Bas). L'importation de pommes de terre a quasi quadruplé depuis 20 ans passant de 0,9 millions de tonnes en 2000 à 2,6 millions en 2018<sup>23</sup>.

Les 5 millions de tonnes de pommes de terre brutes sont transformées par l'industrie en quelques **3 millions de tonnes de produits finis** (dont 2,3 millions de tonnes de frites et 0,7 millions de purée, chips, croquettes, etc.)<sup>24</sup>. Une grande partie (40 à 50%) des pommes de terre est perdue dans le processus de transformation industrielle ou est utilisée comme sous-produit (par exemple pour l'alimentation animale).

Les produits finis sont ensuite exportés aux quatre coins du monde. **Plus de 90 % des produits transformés sont dédiés à l'exportation**. Un modèle qui pose de sérieuses questions à l'heure où les citoyens et citoyennes aspirent à une relocalisation des systèmes alimentaires et à des circuits plus courts entre la fourche et la fourchette.

**D'autres paradoxes interpellent par rapport à ce modèle.** Alors que l'industrie importe de plus en plus de pommes de terre de l'étranger, environ 1 million de tonnes de pommes de terre produites en Belgique continuent d'être directement exportées chaque année sous forme brute<sup>25</sup>.

A l'opposé, on peut s'étonner de retrouver, sur les rayons des supermarchés belges, des lots de pommes de terre provenant de l'étranger, parfois de pays assez éloignés (Chypre, Israël, Egypte). De quoi faire perdre la tête aux consommateurs et consommatrices (voir Encadré n° 5 - Pommes de terre nouvelles et bio : le désintérêt des industriels belges, p. 32).

23. Institut des comptes nationaux (2019), op.cit., p.33.

24. Chiffres exacts 2018 :  
\* Matières premières :  
Pommes de terre brutes :  
5,101 Mt  
\* Produits finis  
Frites surgelées : 2,073  
Mt / Frites congelées :  
0,231 Mt / Autres produits  
transformés  
(purée, chips, cro-  
quettes) : 0,695 Mt  
Source : Belgapom

25. Institut des comptes nationaux (2019), op.cit., p.32.







## ENCADRÉ N° 5 - POMMES DE TERRE NOUVELLES ET BIO : LE DÉSINTÉRÊT DES INDUSTRIELS BELGES

Au pays de la (surproduction de la) patate, il y a de quoi s'étonner de retrouver des pommes de terres provenant d'Espagne, de Chypre, d'Égypte ou d'Israël.

Au-delà de tout nationalisme gastronomique, il semble plus rationnel, d'un point de vue environnemental, de consommer avant tout les pommes de terre issues de la production locale. D'autant que les pommes de terre sont constituées majoritairement d'eau (donc assez lourdes), et que leur transport sur de longues distances comporte dès lors des coûts financiers et environnementaux conséquents.

L'industrie et la grande distribution justifient cette situation par les exigences des consommateurs et consommatrices. Les conditions climatiques ne permettent pas de cultiver certaines variétés de pommes de terre nouvelles assez tôt dans la saison alors que : « *le consommateur belge veut faire accompagner ses asperges par des pommes de terre de primeur [dès fin mai/début juin]* »<sup>26</sup>. Or, les pommes de terre nouvelles en Belgique n'arrivent qu'à partir de fin juin.

Par ailleurs certaines variétés de pommes de terre pour le marché du frais représentent un « *marché de niche* » et posent des difficultés logistiques pour le calibrage, le stockage et l'emballage<sup>27</sup>. Ces difficultés rebutent les industriels belges qui préfèrent se concentrer sur leur spécialité : la frite d'export.

Un autre segment de la filière est dépendant des importations: celui des pommes de terre bio. Actuellement, moins de 2 % de la production belge est certifiée bio<sup>28</sup>.

A nouveau, la spécialisation de l'industrie belge sur des variétés de pommes de terre destinées à la transformation (un secteur moins propice au bio que le marché du frais) explique en partie cette lacune. Une inertie du secteur par rapport à la transition au bio, qui risque de poser problème à la Belgique, si elle souhaite atteindre l'objectif fixé par le Green Deal européen d'atteindre 25 % de surfaces bio en 2030.

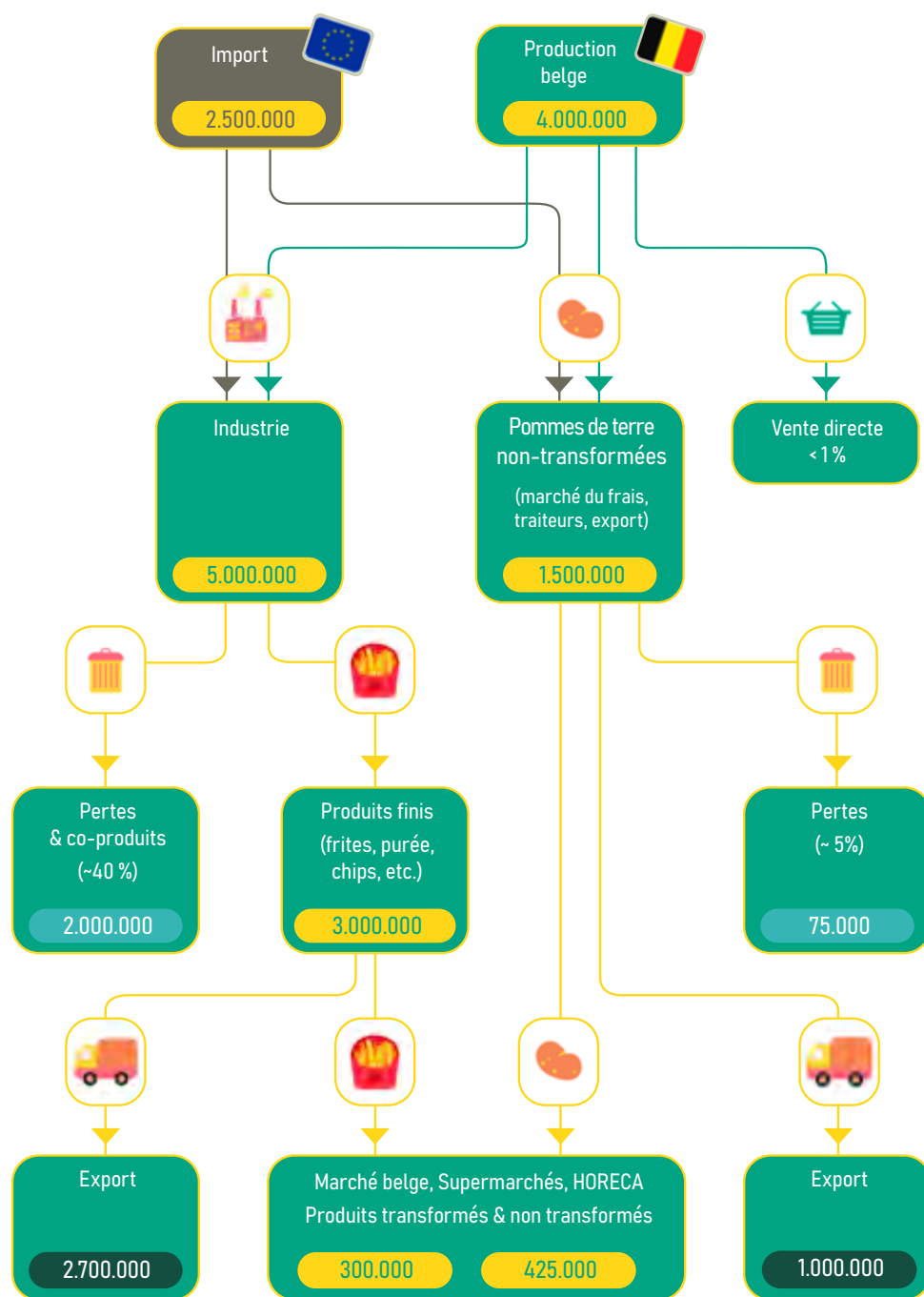
26. Communiqué Belgapom, « Pommes de terre hâtives dans le marché du frais : pourquoi on a aussi besoin de primeurs importés », 20 mai 2020. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://belgapom.be/fr/blog/>

27. Ibidem.

28. C. Antier, T. Petel et Ph. Baret (2019), op.cit.

**FIGURE 4 - IMPORT ET EXPORT DE POMMES DE TERRE EN BELGIQUE**

Données approximatives en tonnes basées sur différentes sources (2017 à 2019)



## 2.3 LE LIBRE-ÉCHANGE À LA RESCOURSSE DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS

Pour écouler la (sur)production de pommes de terre (notamment de frites surgelées), **les industriels doivent sans cesse chercher de nouveaux marchés**. D'autant que la consommation belge et européenne de pommes de terre a tendance à diminuer ces dernières années, au profit d'autres plats préparés, notamment des plats asiatiques. Qu'à cela ne tienne, les opportunités économiques, notamment dans les pays à forte croissance économique, sont encore immenses.

Pour profiter de ces opportunités, les industriels peuvent compter sur des **politiques publiques de soutien aux exportations**, par exemple à travers des campagnes de promotion à l'étranger et la conclusion d'accords de libre-échange (voir ci-dessous). Ces mesures de soutien révèlent une vision politique du secteur agro-alimentaire encore fortement braquée sur la croissance économique et le grand export, aux dépens des enjeux de durabilité et de souveraineté alimentaire. Le but principal est de renforcer la compétitivité du secteur agroalimentaire pour créer de la plus-value et améliorer la balance commerciale<sup>29</sup>. Les produits de pommes de terre jouent un rôle prépondérant à ce titre, puisqu'ils représentent 11 % de la valeur des exportations belges de produits alimentaires<sup>30</sup>.

### LES ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

Les impacts sociaux, environnementaux et sur les droits humains liés aux accords de libre-échange sont dénoncés depuis de nombreuses années par les mouvements paysans<sup>31</sup>. La mise en concurrence internationale des paysans et paysannes, qui vivent des réalités totalement différentes, résulte dans une course vers le bas sur les plans sociaux et environnementaux. Cette situation aboutit à une destruction de la paysannerie tant dans les pays riches que dans les pays dits « *en développement* ». Seules les grandes entreprises de l'agro-business profitent de cette course au moins disant. Les accords commerciaux leur permettent à la fois d'obtenir des matières premières à bas prix et de vendre leurs produits aux quatre coins du monde. L'industrie belge de la frite, dont la croissance repose essentiellement sur les exportations, est donc extrêmement dépendante de la conclusion de ces accords. Dans cette perspective, les industriels attendent avec impatience la mise en œuvre des nouveaux accords commerciaux, notamment l'accord entre l'Union européenne et les pays du Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay, Uruguay).

Alors que l'analyse de l'accord UE-Mercosur par la société civile révèle une situation perdant-perdant pour les agricultures paysannes des deux côtés de l'atlantique<sup>32</sup>, **le marché des pommes de terre surgelées est lui identifié comme l'un des grands gagnants du secteur agroalimentaire belge**. Selon une étude du Ministère de l'Economie : « *La libéralisation dans le secteur des produits surgelés de pommes de terre, avec la suppression de tous droits d'entrée après un phasage de 10 ans (contre un droit de 14 % actuellement) apparaît constituer une nouvelle opportunité intéressante pour l'agro-alimentaire belge* »<sup>33</sup>. Le marché sud-américain représente déjà un marché important pour les industriels belges, avec plus de 15 % des exportations hors EU à destination des pays du Mercosur<sup>34</sup>. Et les industriels espèrent que l'entrée en vigueur de l'accord, s'il est ratifié, servira de nouveau tremplin pour leurs exportations.

29. Voir Interview de la la Ministre flamande de l'Agriculture H. Crevits dans VILT, « *Vlaanderen behaalt agrohandelsoverschot van 7,1 miljard* », 23 août 2021. Consulté le 16/03/2021 : <https://vilt.be/nl/nieuws/vlaanderen-behaalt-agrohandelsoverschot-van-71-miljard>

30. Institut des comptes nationaux (2019), op.cit., p.4.

31. Communiqué de La Via Campesina, « *La Via Campesina issues call to mobilise against WTO and Free Trade Agreements* », 2 septembre 2019. Consulté le 08/03/2021 sur : <https://viacampesina.org/en/la-via-campesina-issues-call-to-mobilise-against-wto-and-free-trade-agreements/>

32. Coalition Stop EU-Mercosur, « *Déclaration de la coalition Stop EU-Mercosur* », Coalition rassemblant plus de 450 organisations de la société civile, mars 2021. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://stopeumercosur.org/#coalition-statement>.

Voir également M. Maes et S. Wintgens (dir.) (2020), « *L'accord UE-Mercosur : Anatomie d'un accord anachronique* », Publication de la Coalition belge « Stop UE-Mercosur ». Consulté le 16/03/2021 sur : <https://www.cncd.be/IMG/pdf/2020-11-accord-ue-mercrosur-analyse-accord-anachronique-web.pdf>

33. SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie (2020), « *Accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur Impact pour les secteurs économiques belges* ». Consulté le 16/03/2021 sur : <https://economie.fgov.be/fr/publications/accord-de-libre-echange-entre>

34. Ibidem.

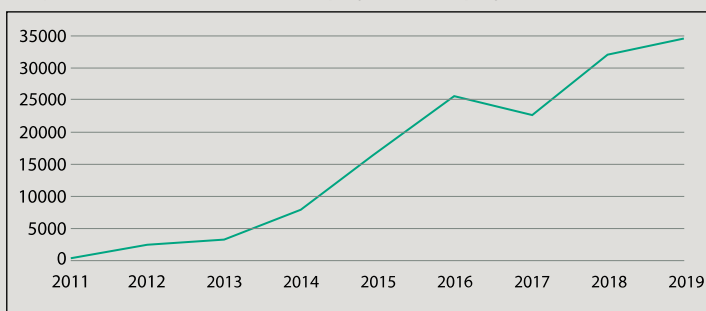


## ENCADRÉ N°6 – GUERRE COMMERCIALE SUR LA FRITE EN AMÉRIQUE DU SUD

Le Brésil et la Colombie ont adopté, respectivement en 2017 et 2018, des mesures « antidumping » contre l'importation à bas prix de produits surgelés à base de pommes de terre. Suite à des mesures d'investigation, le Brésil a conclu que les prix des produits venant des industriels européens étaient de 18 à 41 % inférieurs aux prix appliqués pour l'exportation des mêmes produits vers le Royaume-Uni<sup>35</sup>. Le Brésil et la Colombie ont donc décidé d'appliquer des taxes sur les produits européens en vue de protéger leurs entreprises et leurs paysanneries. Face à ces mesures, Belgapom a dénoncé des « *réflexes protectionnistes qui menacent le commerce international* ». Et le lobby a assuré à ses entreprises affiliées avoir « *remué ciel et terre en vue de convaincre la Commission européenne de mettre un terme à ces mesures antidumping injustes* »<sup>36</sup>.

Les pressions ont porté leur fruit. En février 2020, la Commission européenne a annoncé avoir introduit une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur base de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Pérou, la Colombie et l'Équateur. En août 2020, un panel a été mis en place à l'OMC pour enquêter sur la plainte<sup>37</sup>. La décision n'est pas attendue avant septembre 2021. Quelque soit la décision finale de l'OMC, sur base du droit commercial international, cette situation démontre la détermination de l'agro-industrie à forcer de nouveaux marchés, quelque soit les impacts sur les droits des paysans et paysannes.

**FIGURE 5 - EXPORTATION BELGE DES PRODUITS DE POMMES DE TERRE VERS LA COLOMBIE (2011-2019)**



Source : FIAN sur base de Comtrade UN database

Depuis l'entrée en vigueur provisoire de l'accord avec la Colombie en 2013, les exportations de frites congelées ont augmenté de **915,6 %**! En guise de protestation, les petits producteurs et productrices de pommes de terre en Colombie se sont mis en grève et ont exigé l'arrêt des importations de pommes de terre européennes, car cela porte atteinte à leurs moyens de subsistance<sup>38</sup>.

Dans un pays qui produit 2,7 millions de tonnes de pommes de terre par an, il est incompréhensible qu'une telle quantité soit encore importée et qu'avec le faible prix des pommes de terre importées, la paysannerie locale ne puisse pas vivre dignement de sa production<sup>39</sup>.

En Belgique, l'ONG SOS Faim a lancé la campagne « *Mangeons nos frites, ne les exportons pas !* »<sup>40</sup>. La campagne dénonce l'exportation massive des frites belges vers les pays d'Amérique latine et exige de revoir l'accord de libre-échange (avec le Pérou, la Colombie et l'Équateur) pour prendre en compte les critères de durabilité et les droits des paysans et paysannes.

Une situation pour le moins interpellante lorsqu'on se rappelle que la pomme de terre vient... d'Amérique du Sud.

35. VILT, « *Braziliaanse antidumping heffing voor Europese frieten* », 17 februari 2017. Consulté le 16/03/2021 : <https://vilt.be/nl/nieuws/braziliaanse-antidumping-heffing-voor-europese-frieten>

36. Communiqué Belgapom, « *Les investissements records dans la transformation belge de la pomme de terre se confirment en 2017: nouvelle hausse des chiffres de production* », 16 mars 2018. Disponible à : <https://belgapom.be/fr/blog/>

37. Communiqué Belgapom, « *Les investissements records dans la transformation belge de la pomme de terre se confirment en 2017: nouvelle hausse des chiffres de production* », 16 mars 2018. Disponible à : <https://belgapom.be/fr/blog/>

38. Bleijerveld R. (2019), « *Colombiaanse aardappeltelers geholpen met WTO-geschil over bevoeren friet?* », Global Info. Consulté le 16/03/2021 : <https://www.globalinfo.nl/Achtergrond/colombiaanse-aardappeltelers-geholpen-met-wto-geschil-over-bevoeren-friet>

39. El Tiempo, « *Estas son las verdaderas causas del descabro de la papa en Boyacá* », 9 novembre 2020. Consulté le 16/03/2021 : <https://www.eltiempo.com/colombia/otras-ciudades/crisis-de-la-papa-estas-son-las-verdaderas-causas-de-la-crisis-de-los-papicultores-de-boyaca-547860>

40. <https://www.sosfaim.be/>

L'industrie espère également que l'avancée des accords de libre-échange **découragera certaines pratiques qu'elle qualifie de velléités protectionnistes**. En effet, face à l'afflux massif de frites surgelées à bas prix, plusieurs pays d'Amérique du Sud ont adopté des mesures visant à protéger leur marché national. Les industriels belges ont décidé de passer à l'offensive et de porter plainte contre ces pratiques (voir Encadré n°6 – Guerre commerciale sur la frite en Amérique du Sud, p. 35).

### CAMPAGNES DE PROMOTION À L'ÉTRANGER.

Accords de libre-échange ou non, pour conquérir de nouveaux marchés, encore faut-il convaincre les consommateurs et consommatrices d'acheter vos produits. Dans cette perspective, les industriels organisent des grandes campagnes de promotion à l'étranger. L'objectif est de faire connaître les authentiques « *Belgian fries* » et d'apprendre aux consommateurs et consommatrices étrangères à « *aimer les frites (et à en manger)* »<sup>41</sup>. Ces campagnes de promotion bénéficient d'un large soutien financier et diplomatique. Tout d'abord, les entreprises du secteur sont invitées à participer aux **missions économiques belges**. Ces missions sont organisées par l'Agence belge pour le Commerce extérieur en collaboration avec les agences des entités fédérées : l'Agence wallonne pour l'exportation (AWEX), Flanders Investment & Trade (FIT), et hub.brussels. Ces missions sont l'occasion d'organiser des événements de promotion, et de rencontrer de potentiels partenaires commerciaux. Elles bénéficient de la présence de hautes figures politiques et diplomatiques. Par exemple, la dernière mission économique organisée en Chine en novembre 2019 était présidée par la Princesse Astrid avec la participation de plusieurs ministres fédéraux et régionaux. Belgapom y a organisé un événement de promotion, en grandes pompes, qui a pu compter sur la participation du Ministre-Président flamand Jan Jambon<sup>42</sup>.

Pour mener à bien son marketing à l'étranger, le secteur peut également compter sur le **soutien des agences de promotion de l'agriculture** : l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité (APAQ-W) et le *Vlaams Centrum voor Agro- en Visserijmarketing* (VLAM). En 2017, le secteur a notamment mené une large campagne de promotion ciblant 5 pays dans l'Asie du Sud-Est, sous le thème : « *Belgian fries, from the heart of Europe* ». Cette campagne a été réalisée en collaboration avec le VLAM, l'APAQ-W et 5 entreprises belges, avec le soutien financier de la Commission européenne. En 2020 un nouveau programme de promotion a été élaboré avec un focus sur les pays asiatiques suivants : la Chine, le Japon, la Corée du Sud et Singapour<sup>43</sup>. Bien que très éloignés géographiquement, ces pays sont identifiés comme les opportunités de croissance les plus intéressantes pour les frites belges.

Pour percer sur les marchés internationaux, le secteur s'est doté d'un ambassadeur virtuel : « *James Bint : licence to fry* ». Une référence au célèbre espion anglais et à la « Bintje », une variété de pommes de terre particulièrement prisée en Belgique (bien qu'elle ait perdu beaucoup de terrain par rapport à d'autres variétés ces dernières années).

Le secteur peut également compter sur les **campagnes publiques de promotion en Belgique**. Mais cette fois-ci le discours utilisé pour appâter les consommateurs et consommatrices change complètement de perspective. Plus de référence aux films d'espionnage. Les messages mettent davantage en avant l'aspect local et jouent sur l'identité culturelle. En Wallonie par exemple le site web *www.pommedeterrelocale* a été lancé dans le cadre de la campagne #jecuisinelocal de l'APAQ-W. La campagne met en avant « *notre tradition culinaire* » et « *les différentes variétés de pomme de terre [qui] fleurissent bon le terroir* ». Pour conclure naturellement : « *nul besoin de chercher des pommes* ».

41. Trends Tendances, « *Mission économique en Chine: Belgapom veut apprendre aux Chinois à aimer les frites (et à en manger)* », 19 novembre 2019. Consulté le 16/03/2021 : [https://trends.levif.be/economie/entreprises/mission-eco-nomique-en-chine-bel-gapom-veut-apprendre-aux-chinois-a-aimer-les-frites-et-a-en-manger/article-normal-1217965.html?cookie\\_check=1575630792](https://trends.levif.be/economie/entreprises/mission-eco-nomique-en-chine-bel-gapom-veut-apprendre-aux-chinois-a-aimer-les-frites-et-a-en-manger/article-normal-1217965.html?cookie_check=1575630792).

42. Communiqué Belgapom, « *Belgapom organise un événement de la pomme de terre dans le cadre de la mission belge en Chine* », 22 novembre 2019. Consulté le 16/03/2021 : <https://belgapom.be/fr/blog/>.

43. Source : Belgapom. Consulté le 09/02/2021 : <https://belgapom.be/fr/champs-d-action/>.

*de terre qui ont parcouru de longues distances. Rendons-nous à l'évidence. Les meilleures égrènent la terre qui nous est la plus proche »*<sup>44</sup>. Chaque année, le VLAM et l'APAQ-W organisent également la semaine du steak-frites-salade pour promouvoir ce plat « bien de chez nous ».

Les campagnes de promotion de l'APAQ-W et du VLAM ont été particulièrement présentes lors du premier confinement de **la pandémie de Covid-19**. Les campagnes visaient à inciter la population à augmenter sa consommation de frites pour absorber une partie des énormes surplus (voir 4.2 Campagnes de promotion des frites, p. 58).

On peut certainement se réjouir que des agences publiques encouragent la consommation de produits locaux. Encore faudrait-il **promouvoir des produits artisanaux, produits durablement et dans le respect des droits des paysans et paysannes**. Pas vraiment des critères qui caractérisent l'industrie de la frite en Belgique.

## 2.4 LE POIDS DES LOBBIES

Un lobby (ou groupe de pression, groupe d'influence), est un regroupement de personnes qui ont pour objectif de défendre un intérêt en exerçant des pressions auprès des personnes et institutions disposant d'un certain pouvoir (politique). À la différence des ONG (qui défendent des valeurs d'intérêt général) ou des syndicats (qui défendent les intérêts des travailleurs), les lobbies économiques et industriels sont créés pour défendre des intérêts privés, à savoir les intérêts de leurs actionnaires.

Les industriels de la pomme de terre se sont regroupés au sein d'une organisation professionnelle : **Belgapom**. Les statuts de l'organisation prévoient comme mission « *l'étude, la protection et le développement des intérêts professionnels de ses membres* »<sup>45</sup>. Le Conseil d'administration est composé pour une moitié de représentants du secteur du commerce de la pomme de terre (aussi appelé négoce) et pour une autre moitié de représentants du secteur de la transformation.

Belgapom est bien ancrée dans l'histoire agro-alimentaire belge, et a pu **développer des contacts étroits avec les responsables politiques, notamment avec le CD&V** (voir Encadré n°7 - Belgapom : des liens politiques étroits avec le CD&V, p. 38).



44. <https://www.pomme-de-terrelocale.be/>

45. Belgapom, Statuts. Consulté le 16/03/2021 : [https://belgapom.be/library/files/Belgapom\\_VZW\\_-\\_final\\_-FR.pdf](https://belgapom.be/library/files/Belgapom_VZW_-_final_-FR.pdf)



**Au niveau européen**, le secteur est représenté par EUPPA (European Potato Processors' Association), qui regroupent les lobbies nationaux des six plus grands pays producteurs de pommes de terre européens (Belgique, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie, Royaume-Uni). EUPPA est également membre de FoodDrinkEurope, le plus puissant lobby européen de l'industrie alimentaire.



## ENCADRÉ N°7 - BELGAPOM : DES LIENS POLITIQUES ÉTROITS AVEC LE CD&V

Les pratiques de lobbying visent à créer des relations privilégiées avec les responsables politiques et institutionnels. Quoi de plus efficace dès lors que de recruter d'anciens politiques pour faire du *lobbying* ou, à l'inverse, d'envoyer des membres du secteur privé dans les sphères politiques pour influencer directement les décisions. Ces aller-retours entre le monde politique et le monde des affaires est appelé « pantouflage » (ou « *revolving doors* » en anglais).

La récente succession à la tête de Belgapom en constitue un bel exemple. Après 30 ans de service, le CEO de Belgapom, Romain Cools, fait un pas de côté avant sa retraite. Une procédure de recrutement est lancée début 2020 et un candidat est choisi en juillet 2020 : Tom Vandenkendelaere. Un choix qui réjouissait le Conseil d'administration de Belgapom étant donné l'expérience politique de Tom Vandenkendelaere, qui a occupé de nombreuses positions au sein du parti chrétien flamand : président des jeunes CD&V, échevin, conseiller du parti et député européen de 2014 à 2019.

Mais, à la surprise des membres de Belgapom, Tom Vandenkendelaere décide finalement de reprendre un mandat de parlementaire européen, laissant vacant par Kris Peeters (en départ pour devenir vice-président de la Banque européenne d'investissement). Pour s'excuser de ce faux-bond Tom Vandenkendelaere a déclaré « *le Parlement européen est le meilleur organe pour exprimer les préoccupations du secteur belge de la pomme de terre (...). Il est important d'être entendu et représenté au niveau européen. Le secteur peut déjà compter sur moi* »<sup>46</sup>. Un engagement qui n'est sûrement pas tombé dans l'oreille d'un sourd.

Mais Belgapom peut se consoler avec le nouveau candidat qu'il a trouvé en la personne de Christophe Vermeulen. Son CV est une copie quasi-conforme de Tom Vandenkendelaere : ancien président a.i. des jeunes CD&V ; candidat à l'élection de président du CD&V en 2019 ; collaborateur parlementaire aux Parlements flamand, fédéral et européen. Il a notamment travaillé avec le secteur de la pomme de terre dans le cadre des conflits commerciaux relatifs à l'exportation des pommes de terre surgelées belges.

46. Communiqué Belgapom, « *Le nouvel organe d'administration de Belgapom relance sa recherche d'un successeur pour Romain Cools en tant que CEO du négoce et de la transformation* », 26 octobre 2020. Consulté le 16/03/2021 : <https://belgapom.be/fr/blog>

47. Voir notamment les rapports suivants : IAASTD (2009) « *Agriculture at the Crossroads. International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD)* ». Island Press, Washington DC. Rapport rassemblant l'expertise de plus de 400 scientifiques internationaux.

Rapporteur spécial des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation : O. De Schutter, « *Agroécologie et le droit à l'alimentation* », Rapport présenté à la 16<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU [A/HRC/16/49]. Consulté le 16/03/2021 : [http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialre-ports/20110308\\_a-hrc-16-49\\_agroecology\\_fr.pdf](http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialre-ports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_fr.pdf)

« *Déclaration du forum international pour l'Agroécologie* », Nyéléni, Mali, 27 février 2015. Déclaration des organisations paysannes et de la société civile. Consulté le 16/03/2021 : <http://foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2015/02/Download-declaration-Agroecology-Nyeleni-2015.pdf>

## 2.5 LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE À LA BOTTE DE L'INDUSTRIE

Comme nous l'analyserons dans le prochain chapitre (voir § 3. Les impacts socio-environnementaux de la culture intensive de pommes de terre, p. 45), l'industrialisation de la filière de la pomme de terre s'est accompagnée de nombreux impacts négatifs sur l'environnement et la société : perte de biodiversité ; épuisement et érosion des sols ; pollution des cours d'eau ; disparition des petites fermes ; asservissement des paysans et paysannes ; etc.

Face à ces enjeux, **la recherche scientifique a un rôle essentiel à jouer pour identifier les problèmes, soutenir la transformation du secteur et accompagner la transition du monde agricole**. Cela demande des recherches pluridisciplinaires, dans une approche systémique, permettant de développer des innovations à tous les maillons de la chaîne.

Afin de réaliser cette transformation, les mouvements paysans, soutenus par la société civile et des experts internationaux, appellent à **développer des systèmes agricoles et alimentaires basés sur les principes de l'agroécologie**. L'agroécologie est de plus en plus perçue comme l'approche la plus prometteuse pour répondre aux défis des systèmes alimentaires<sup>47</sup>. Sa reconnaissance gagne du terrain au sein des institutions internationales<sup>48</sup> et européennes<sup>49</sup>.

Dans cette perspective, le monde scientifique a un rôle essentiel à jouer pour développer les connaissances de l'agroécologie et permettre d'en déployer le potentiel, dans une démarche participative avec le monde paysan. Malheureusement, dans la pratique, **la recherche scientifique dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation est elle-même imbriquée dans une forte (inter)dépendance avec l'agro-industrie**. Cette imbrication, greffée sur une tradition réductionniste, empêche un changement de paradigme, nécessaire pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés<sup>50</sup>. Autrement dit, la recherche scientifique reste davantage influencée par les intérêts privés de l'industrie et tend à favoriser des solutions technologiques (*technological fix*) aux dépens des innovations systémiques ancrées dans les principes de l'agroécologie<sup>51</sup>.

Cette tendance est particulièrement marquée dans le secteur de **la recherche agronomique sur la pomme de terre en Belgique**, fortement cadenassée par l'industrie. De nombreux projets de recherche sont directement alignés sur les besoins de l'industrie et promeuvent des solutions technologiques. Quelques exemples en matière de smart farming et de génie génétique :

**Smart farming : Création de la plateforme numérique Watch it grow.** Dans le cadre des activités de Belspo (le département de la politique scientifique fédérale) un projet de recherche appliquée a été mené en partenariat entre l'industrie patatière et des instituts de recherche. Le projet regroupait les institutions suivantes :

- Belgapom (le lobby de l'industrie de la pomme de terre) ;
- VITO (Institut flamand de recherche technologique) ;
- le CRA-W (Centre wallon de recherches agronomiques) et ;
- l'Ulg (Université de Liège).

48. FAO (2014) « *International Symposium on Agroecology for Food Security and Nutrition* » ; HLPE (2019), « *Agroecological and other innovative approaches : for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition* ». Consulté le 16/03/2021 : <http://www.fao.org/3/ca5602en/ca5602en.pdf>

49. Comité des Régions de l'Union européenne (2021), « *Avis du Comité des Régions sur l'Agroécologie* ». Consulté le 16/03/2021 : <https://cor.europa.eu/fr/news/Pages/answer-to-agricultural-social-environmental-challenges.aspx>

50. IPES-Food (2016). « *De l'Uniformité et la Diversité : Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés* ». Consulté le 16/03/2021 : [http://www.ipes-food.org/\\_img/upload/files/Uniformiteala%20Diversite\\_IPES\\_FR\\_Full\\_web.pdf](http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Uniformiteala%20Diversite_IPES_FR_Full_web.pdf)

51. G. Vanloqueren et P. Baret (2009), « *How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations* », Research Policy, Volume 38, Issue 6.

Le projet a mené à la création de la plateforme numérique *Watch it grow*, un outil technologique qui vise à formuler des **avis de culture AI (artificial intelligence) en ayant recours à des données satellite ou par drone**. Les agriculteurs et agricultrices sont invitées à encoder une série de données sur leurs parcelles et leurs cultures. Belgapom encourage fortement ses entreprises membres pour qu'elles incitent les agriculteurs et agricultrices sous contrat à s'inscrire sur la plateforme.

Les données sont ensuite analysées au moyen **d'analyses de type « big data »** et d'algorithmes d'apprentissage automatique (*machine learning*) pour fournir des conseils automatisés et personnalisés aux agriculteurs et agricultrices<sup>52</sup>. Ces outils sont présentés comme l'avenir de l'agriculture par les promoteurs du smart farming et de l'agriculture de précision. Une évolution qui comporte toutefois de nombreux dangers pour les paysans et paysannes, qui se voient aspirer dans une nouvelle course à l'équipement de pointe et qui risquent de perdre un peu plus le contrôle sur la production au profit de l'industrie (voir Encadré n°8 - Le smart farming : nouveau diktat de l'industrie biotech, p. 41).

### PROGRAMMES DE RECHERCHE CONTROVERSÉS SUR LES OGM.

Depuis une dizaine d'années, des centres de recherche belges effectuent des tests sur des variétés de pommes de terre OGM. En Flandre, un consortium de quatre instituts : l'université de Gand ; le VIB (*Vlaams Instituut voor Biotechnologie*) ; le HoGent (*Hogeschool Gent*) et ILVO (*Instituut voor Landbouw Visserij en VoedingsOnderzoek*) ont effectué des essais en champ avec des pommes de terre OGM développées par BASF (grande multinationale de l'agrochimie) et par l'université de Wageningen. Le programme visait l'évaluation de la résistance au mildiou de plants de pommes de terre génétiquement modifiées, et d'augmenter l'acceptation sociale des OGM en Belgique<sup>53</sup>. Les chercheurs et chercheuses hollandais et de l'entreprise de BASF voulaient expérimenter le transfert de plusieurs gènes résistants au mildiou en utilisant la technique de cisgenèse, un processus de manipulation génétique<sup>54</sup> (voir encadré n°9 - La cisgenèse et les nouveaux OGM). La cisgenèse permet de sélectionner et isoler des gènes résistants au mildiou dans des variétés « sauvages » de pommes de terre (mais qui intéressent peu l'industrie) et de les transférer ensuite dans le génome de variétés industrielles.

**Les essais en plein champ ont été organisés à Wetteren**, une petite localité près de Gand, en 2011 et 2012. Ils ont soulevé une vague de contestation citoyenne. Le 29 mai 2011, une grande action de désobéissance civile a été organisée à l'appel du *Field Liberation Movement – FLM*. Une partie des plants OGM ont été détruits et remplacés par des variétés bio (voir § 1.4 Un symbole rassembleur des luttes paysannes en Belgique, p. 22). L'action a permis de mettre en lumière la désinformation citoyenne et d'engager un débat démocratique sur la prise de contrôle de l'industrie biotechnologique sur la recherche et sur les conséquences socio-environnementales des OGM<sup>55</sup>. D'un autre côté l'action a donné lieu à une vague de criminalisation des activistes. Onze d'entre eux ont été poursuivis devant les tribunaux et plusieurs d'entre eux ont fait l'objet d'intimidations personnelles. Une chercheuse de l'université de Leuven (KUL), impliquée dans la contestation, a été licenciée suite à l'action<sup>56</sup>. Malgré le retentissement médiatique autour de l'action, les essais se sont poursuivis.

Suite à ces essais, les instituts de recherche belges ont initié **un nouveau projet : Bintje+**. Le projet, démarré en 2014, visait cette fois à transférer des gènes de résistance dans le génome de la Bintje (en combinant au moins 3 ou 4 gènes différents de résistance). La Bintje était, à l'époque, particulièrement

52. <https://watchitgrow.be/nl>

53. Université de Gand, « *Notification d'une demande d'essai en champ OGM : Dossier Public* ». Belgium Biosafety Server (B/BE/10/V1) - Fiche d'information destinée au public. Consulté le 04/02/2021 sur : <https://www.biosafety.be/content/bbet0v1>

54. En Belgique il n'existait pas de recherche pour le développement des pommes de terre OGM jusqu'en 2011. Voir VIB (2014), « *Een schimmelresistente aardappel voor België* », facts series.

55. Pour plus d'informations sur les enjeux des essais de Wetteren et le procès des activistes voir le site du FLM : <https://fieldliberation.wordpress.com/>

56. Le Vif, « *KUL : une chercheuse licenciée devant le tribunal du travail* », le 26 septembre 2011. Consulté le 05/02/2021 sur : <https://www.levif.be/actualite/belgique/kul-une-chercheuse-licenciee-devant-le-tribunal-du-travail/article-normal-156645.html>



57. « Ne soyez pas dupes ! La société civile dit NON à l'« agriculture intelligente face au climat » et exhorte les décideurs à soutenir l'agroécologie », Déclaration conjointe de 350 organisations de la société civile, septembre 2015. Consulté le 09/03/2021 sur : [https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2015/09/GACSA\\_statement\\_FINAL\\_FR\\_wit\\_hout\\_signatures.pdf](https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2015/09/GACSA_statement_FINAL_FR_wit_hout_signatures.pdf)

58. Voir : Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition (2018), « Dématérialisation de l'alimentation : aborder de front les défis de l'ère numérique ». Consulté le 16/03/2021 : [https://www.righttofoodand-nutrition.org/files/rtfn-watch-2018\\_fra.pdf](https://www.righttofoodand-nutrition.org/files/rtfn-watch-2018_fra.pdf) ; S. van der Burg et al. (2019), « Ethics of smart farming: Current ques48. FAO (2014) « International Symposium on Agroecology for Food Security and Nutrition » ; HLPE (2019), « Agroecological and other innovative approaches : for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition ». Consulté le 16/03/2021 : <http://www.fao.org/3/ca5602en/ca5602en.pdf>

59. FIAN International (2021). « Disruption or Déjà Vu? Digitalization, Land and Human Rights ». Consulté le 16/03/2021 : [https://www.fian.org/files/files/FIAN\\_Research\\_Paper\\_Digitalization\\_and\\_Land\\_Governance\\_final.pdf](https://www.fian.org/files/files/FIAN_Research_Paper_Digitalization_and_Land_Governance_final.pdf)



## ENCADRÉ N°8 - LE SMART FARMING : NOUVEAU DIKTAT DE L'INDUSTRIE BIOTECH

L'agriculture intelligente (*smart farming*) utilise les technologies de l'information et de la communication, telles que les drones, les GPS et les *big data*, afin de collecter et traiter toute une série de données sur les cultures (température, humidité, sols, lumière, etc.) et fournir des conseils aux agriculteurs et agricultrices. Le *smart farming* est présenté par les grandes entreprises agro-industrielles comme la 4<sup>ème</sup> révolution industrielle.

Le crédo est de produire plus avec moins en augmentant la productivité tout en réduisant l'utilisation d'intrants (pesticides, engrais, etc.). Le *smart farming* est aussi présenté par les industriels comme la principale voie vers l'agriculture durable, qui permettra de nourrir la population tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (*climate smart agriculture*).

Pour FIAN et de nombreuses organisations de la société civile, les concepts de *smart farming* ou *climate smart agriculture* représentent toutefois un trompe-l'œil, car ils ne s'attaquent pas aux problèmes structurels des systèmes alimentaires et notamment aux rapports déséquilibrés de pouvoir au sein de la chaîne alimentaire<sup>57</sup>. Il s'agit surtout d'un moyen de contourner les problèmes en présentant des solutions technologiques afin de maintenir le *statu quo* et d'augmenter le contrôle de l'agrobusiness sur les systèmes alimentaires.

Les mouvements paysans dénoncent le *smart farming* comme une nouvelle menace pour leur autonomie et leur dignité, notamment pour les raisons suivantes :

- les coûts importants des technologies, qui renforcent la course à l'investissement pour l'équipement de pointe et la concurrence entre agriculteurs et agricultrices ;
- l'automatisation qui réduira encore la main d'œuvre et renforcera la concentration des exploitations et leur industrialisation ;
- la dématérialisation de la production et de l'alimentation qui renforce le contrôle des systèmes alimentaires par les grandes sociétés agroalimentaires et technologiques<sup>58</sup> ;
- augmentation des risques d'accaparement des terres et des ressources<sup>59</sup>.

prise par l'industrie belge, mais elle s'avère particulièrement sensible au mildiou. Et le mildiou a une grande capacité d'adaptation et de mutation, de sorte qu'un seul gène de résistance ne diminue pas suffisamment les risques.

De nouveaux essais en plein champ étaient annoncés pour 2017. Mais ces essais n'ont pas été effectués et le projet de recherche ne semble pas avoir perduré. D'après des témoignages du monde de la recherche et d'activistes anti-OGM, plusieurs raisons peuvent expliquer cet abandon<sup>60</sup> : la mobilisation continue de la société civile face aux OGM ; la perte de notoriété de la Bintje ces dernières années au profit d'autres variétés ; et les réticences des grandes enseignes agroalimentaires à commercialiser des pommes de terre OGM étant donné que l'opinion publique reste largement opposée aux OGM<sup>61</sup>.

### **Du côté wallon également des projets de génie génétique ont été menés.**

De 2013 à 2017, le CRA-W (Centre wallon de recherche agronomique) a mené un programme de recherche nommé GEREPHYTI. Ce programme visait à renforcer l'expertise d'amélioration variétale de pommes de terre en collaboration avec le secteur. Il a contribué à l'obtention de génotypes de pommes de terre plus résistants au mildiou, au moyen de la sélection classique et de la même technique de modification génétique que celle utilisée par les instituts flamands : la cisgenèse. Les techniques de transfert des gènes via la cisgenèse ont abouti à la conception de 15 clones OGM pour 3 variétés (Lady Rosetta, Charlotte et Louisa)<sup>62</sup>. La recherche est restée au stade du laboratoire et n'a pas fait l'objet de tests en plein champ. En effet, jusqu'à présent, la Wallonie a exprimé son souhait de rester une région « sans OGM ». Un décret « anti-OGM » a été adopté par le gouvernement wallon dans ce sens en 2008<sup>63</sup>. Il faut d'ailleurs souligner cette incohérence entre d'une part le gouvernement wallon qui marque clairement son opposition aux OGM dans un décret et, d'autre part, le CRA-W, centre public de recherche financé par le gouvernement wallon, qui développe néanmoins des programmes de recherche OGM.

**Les énormes sommes d'argent qui continuent d'être investies dans la recherche sur les OGM interpellent au regard des résultats obtenus jusqu'à ce jour.** Les promesses de créer des cultures OGM permettant de réduire le besoin de pesticides sont aussi anciennes que la technologie OGM elle-même. Mais ces promesses ont largement échoué<sup>64</sup>. Au contraire, les cultures OGM s'accompagnent généralement de modes de culture plus intensifs, comme le montre les exemples des pays qui utilisent le plus les OGM (Etats-Unis, Brésil, Argentine). D'autre part, les OGM renforcent la course sur le brevetage du vivant et la dépendance du monde paysan envers l'industrie des semences et des biotechnologies. A ce titre, le mouvement paysan international Via Campesina s'oppose vigoureusement à l'utilisation des OGM (anciens et nouveaux) et à leur déréglementation<sup>65</sup>.

Au final, ces programmes montrent que **les priorités de la recherche visent davantage l'amélioration de la productivité de l'agriculture industrielle** plus que la recherche de solutions d'alternatives agroécologiques. Certains programmes pionniers se mettent heureusement en place pour développer des recherches collaboratives avec le milieu paysan<sup>66</sup>.

60. Entretiens avec des chercheurs et chercheuses et activistes du FLM (février 2021).

61. Farmers weekly, « *US fast food giants reject newly approved GM potatoes* », 19 January 2015. Consulté le 05/02/21 : <https://www.fwi.co.uk/arable/us-fast-food-giants-reject-newly-approved-gm-potatoes>

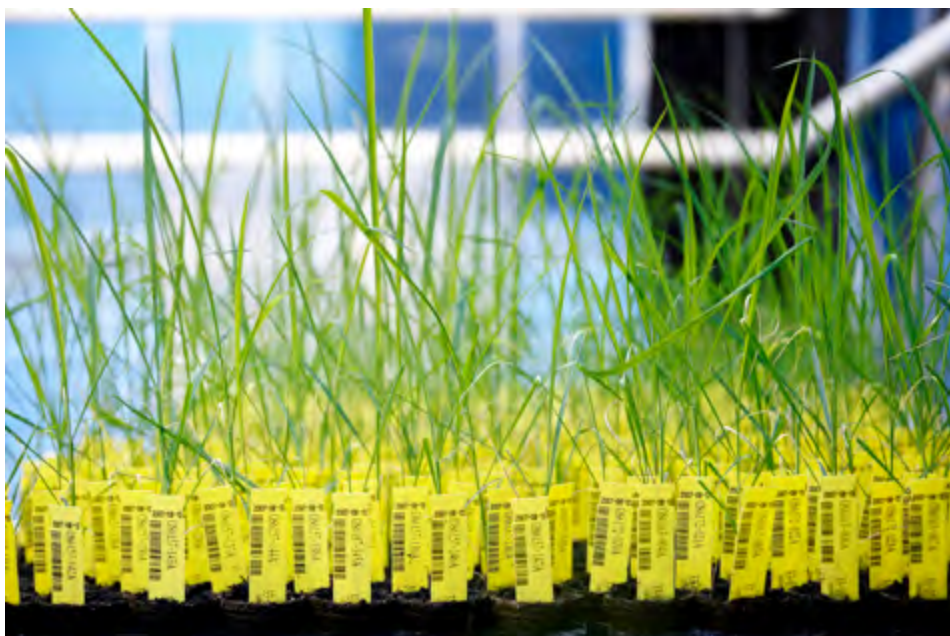
62. Communiqué CRA-W, « *GEREPHYTI : la recherche au service de la sélection en pommes de terre* », 4 juin 2018. Consulté le 16/03/2021 : <http://www.cra.wallonie.be/fr/gerephyti-la-recherche-au-service-de-la-selection-en-pommes-de-terre>

63. Communiqué du Cabinet du ministre Benoît Lutgen, « *OGM non merci !* », 2 octobre 2010. Consulté le 04/02/21 sur : [https://www.gmo-free-regions.org/fileadmin/files/gmo-free-regions/Belgium/Wallonia\\_rules\\_against\\_GMO.pdf](https://www.gmo-free-regions.org/fileadmin/files/gmo-free-regions/Belgium/Wallonia_rules_against_GMO.pdf)

64. Greenpeace International (2015), « *Vingt ans d'échec. Pourquoi les cultures GM n'ont pas tenu leurs promesses* ». Consulté le 16/03/2021 : <https://www.greenpeace.org/static/planet4-international-stateless/2015/11/7cc5259f-twenty-years-of-failure.pdf>

65. Communiqué Coordination Européenne Via Campesina (2017), « *Stop to new GMOs : 12 reasons to regulate new GMOs* ». Consulté le 16/03/2021 : <https://viacampesina.org/en/wp-content/uploads/sites/2/2017/09/2017-09-EN-ECVC-STOP-New-GMOs.pdf>

66. L.van Bueren, (2010). « *A Collaborative Breeding Strategy for Organic Potatoes in the Netherlands* ». Ecology & Farming.



## ENCADRÉ N°9 - LA CISGENÈSE ET LES NOUVEAUX OGM

La cisgenèse fait partie des nouvelles techniques de manipulation génétique (faussement appelées par l'industrie « Nouvelles techniques de sélection » – *New Breeding Techniques* en anglais). Il s'agit d'un ensemble de techniques d'édition génomique (*gene editing*) employées dans le domaine de la sélection végétale pour développer de nouvelles variétés de plantes (parmi les autres NBT citons par exemple : la mutagenèse dirigée par oligonucléotides, la biologie de synthèse, ou le CRISPR-Cas9).

Les lobbies des biotechnologies estiment que ces nouvelles méthodes d'édition du génome sont moins dangereuses que les précédentes méthodes de transgenèse et que, dès lors, la réglementation OGM ne devait pas leur être appliquée. La Cour de Justice de l'Union européenne a été amenée à se prononcer sur la question<sup>67</sup>. Dans son arrêt de 2018, la Cour a confirmé sans ambiguïté que les nouvelles techniques de manipulation génétique étaient bien des OGM et devaient donc, à ce titre, être soumises à la réglementation européenne sur les OGM (Directive 2001/18). Cette législation encadre strictement les essais et restreint l'utilisation et la vente commerciale des OGM.

Face à ces contraintes législatives, le **lobby de l'industrie biotechnologique** s'organise et s'intensifie pour exiger une **modification de la réglementation européenne**, afin d'exclure les NBT du champ d'application de la directive OGM.

Le lobby industriel recherche pour cela des appuis scientifiques. En Belgique, les industriels peuvent compter sur l'appui de l'Institut flamand de biotechnologie (VIB). Le VIB s'est engagé activement, en menant plusieurs activités de lobby au sein d'une plateforme sur les NBT, contrôlée par les géants de l'agrochimie<sup>68</sup>. En 2019, le VIB a été l'initiateur d'une nouvelle carte blanche demandant au Parlement européen récemment élu et à la Commission de revoir la législation sur les OGM pour autoriser les nouvelles techniques de manipulation génétique<sup>69</sup>. L'activisme politique de la VIB sur les nouveaux OGM pose toutefois question étant donné le manque de neutralité de l'institut. Pas moins d'un tiers des membres de son Conseil général est composé de représentants de l'industrie, dont Syngenta et Bayer<sup>70</sup>.

67. Communiqué de la Coordination européenne Via Campesina, « *Décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne sur les nouveaux OGM : une victoire historique pour les paysans et citoyens de l'UE* », 25 juillet 2018. Consulté le 16/03/2021 : <https://www.eurovia.org/fr/decision-de-la-cour-de-justice-de-lunion-europeenne-sur-les-nouveaux-ogm-une-victoire-historique-pour-les-paysans-et-citoyens-de-lue/>
68. Corporate Europe Observatory (2016), « *Biotech lobby's push for new GMOs to escape regulation : 'New Breeding Techniques' the next step in corporate control over our food?* ». Consulté le 16/03/2021 : <https://corporateeurope.org/en/food-and-agriculture/2016/02/biotech-lobby-push-new-gmos-escape-regulation>
69. Communiqué VIB, « *Open Statement for the use of genome editing for sustainable agriculture and food production in the EU* », 25 juillet 2019.
70. Holland, N. et Van Dijck, B. (2019), « *Les instituts de recherche comme plateformes de lobbying pour les multinationales* », in FIAN Belgium, « *Prise de pouvoir des multinationales : Comment contrer la mainmise des entreprises sur les espaces démocratiques ?* ». Consulté le 16/03/2021 : <http://www.fian.be/-BTS-2019-La-prise-de-pouvoir-des-multinationales-?lang=fr>



Ce chapitre décrit les impacts sur l'environnement et la collectivité qui accompagnent l'intensification et l'industrialisation de culture de pommes de terre en Belgique





# LES IMPACTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX DE LA CULTURE INTENSIVE DE POMMES DE TERRE

## 3.1 PRESSION SUR LES TERRES AGRICOLES

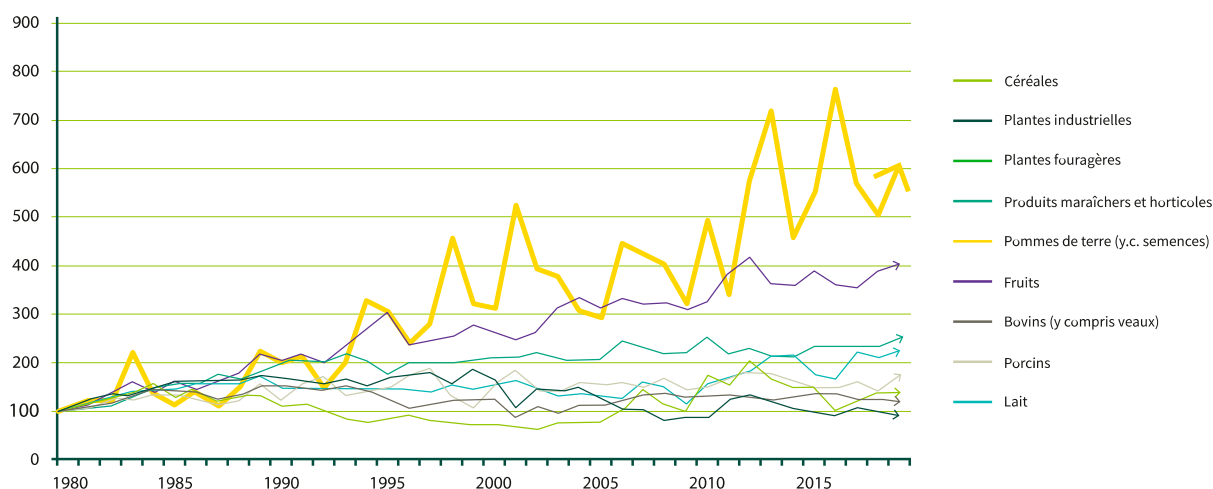
71. Mais les cours risquent également de s'effondrer le jour où la demande ralentit ou que l'industrie se trouve en difficulté. Cette situation a été particulièrement frappante durant la crise du Coronavirus, où le cours de la pomme de terre s'est effondré. Voir Communiqué Belpotato, « *La pomme de terre belge impactée par le Corona virus* », 25 mars 2020. Consulté le 01/02/2021 sur : <https://belpotato.be/fr/communiqués-de-presse/la-pomme-de-terre-belge-impactee-par-le-corona-virus-6/>

La croissance exponentielle de l'industrie de la pomme de terre ces dernières décennies s'accompagne d'une **industrialisation de la production**. Pour répondre à la demande en croissance exponentielle de l'industrie, les producteurs et productrices sont entraînés dans une spirale productiviste, qui exacerbe la course à l'agrandissement et à la mécanisation.

Il y a un effet paradoxal. Contrairement à la plupart des autres matières premières agricoles, le cours de la pomme de terre a augmenté en Belgique ces dernières décennies, avec toutefois une volatilité importante, notamment en fonction des conditions climatiques (voir Figure 6 - Evolution des prix des principales matières agricoles en Belgique, p. 46). Les cours continueront probablement leurs tendances à la hausse tant que la demande de l'industrie continuera de croître et dépassera les capacités de production nationale<sup>71</sup>. Cela représente *a priori* une bonne nouvelle pour les patatiers qui tirent un meilleur revenu de leur production.

**FIGURE 6 - EVOLUTION DES PRIX DES PRINCIPALES MATIÈRES AGRICOLES EN BELGIQUE**

Evolution de la valeur de la production au prix de base (1980-2019) (1980 = 100)



Source : Stabel

Mais cette situation s'accompagne d'**effets pervers**. Elle pousse les agriculteurs et agricultrices à s'agrandir et à se spécialiser. L'industrie favorise en effet les grandes livraisons de variétés homogènes, plutôt qu'une multitude de petits approvisionnements diversifiés. Et les nouveaux standards de production imposent des équipements toujours plus lourds et coûteux (planteuses, arracheuses, hangars de conservation, etc.). Enfin, ces dernières années, les nouvelles méthodes de smart farming (voir encadré n°8) promues par les industries de biotechnologies, imposent une nouvelle course à l'équipement de pointe (GPS, drones, stations météo, etc.).

Dans ce contexte, **seules les plus grandes exploitations, capables de réaliser les investissements nécessaires, tirent leur épingle du jeu**. Et ces exploitations cherchent sans cesse à s'agrandir pour réaliser des économies d'échelle et rentabiliser leurs investissements. Résultat : d'après l'institut des comptes nationaux, 50 % des superficies en pommes de terre sont cultivées par moins de 5 % des exploitations<sup>72</sup>.

L'agrandissement des exploitations s'effectue au détriment des petites fermes, qui ne sont pas toujours capables de résister à la spirale productiviste (voir encadré n°10 - Résister à la spirale productiviste : l'exemple de la ferme de la distillerie). **La concentration des exploitations empêche également la création de nouvelles fermes et le renouvellement des générations**. Les nouveaux paysans et paysannes, surtout ceux et celles qui ne sont pas issues du milieu agricole, ne disposent généralement pas du capital financier nécessaire pour investir et ne peuvent pas concurrencer les grandes exploitations, notamment dans l'achat du foncier.

72. Institut des comptes nationaux (2019), op. cit., p.9





FERME de la  
DISTILLERIE

ENCADRÉ N°10 - RÉSISTER À LA  
SPIRALE PRODUCTIVISTE : L'EXEMPLE  
DE LA FERME DE LA DISTILLERIE

Marie et Jérémy ont repris la ferme familiale depuis 2006. Une petite ferme de 20 ha à Bousval dans le Brabant wallon. « *Nous produisons des pommes de terre depuis les années 80'* » explique Jérémy. « *Nous avons toujours vendu en direct. Avant les années 2000' mon père vendait des sacs de 25 kg aux collectivités (écoles, restaurants, etc.). Aujourd'hui ce sont plutôt des sacs de 5kg ou du vrac pour les particuliers. A un moment nous avons essayé de passer par des marchands hollandais et flamands, mais ça ne se passait pas bien. Une fois la marchandise chargée, ils ont le monopole et t'imposent des tares énormes (NDLA : la tare est une quantité du stock retirée car non conforme aux exigences de l'acheteur). Je préfère garder la main sur ma production* ».

La volonté de Marie et Jérémy est de garder une ferme à taille humaine et de faire une production de qualité pour leurs clients et clientes. Pour cela il et elle ont fait le choix du circuit-court et de la diversification. « *A partir de 2014, Marie a voulu faire des légumes en plus des patates et des céréales. Petit à petit les légumes ont pris de l'engouement et on a ouvert un magasin à la ferme. Aujourd'hui les patates ne représentent plus qu'un petit créneau de notre production.* » La ferme de la distillerie a également un distributeur automatique qui permet aux clients et clientes de se fournir en pommes de terre 24h/24h.

« *Ca nous permet de vivre correctement avec nos 20 ha. Je ne comprends pas les gros patatiers qui ont des exploitations de 150-200 ha. C'est trop grand. Le problème c'est qu'ils sont devenus hyper spécialisés. Ils achètent des machines énormes à 500-600.000 euros qu'ils doivent rentabiliser. Ils sont coincés dans une spirale et doivent toujours investir pour devenir de plus en plus gros. Ils ne savent plus se retourner.* »

Côté production Jérémy et Marie ont décidé de se convertir au bio. Tous les légumes sont certifiés bio et les pommes de terres sont dans la dernière année de conversion. « *Pour les patates, je cultive des Agila, Primura, Agria, Sarpo Mira, Bleue d'Artois, Vitabella. Toutes des variétés résistantes au mildiou. Mon but n'est pas de certifier bio pour enflammer mes prix. Mais pour que ce soit clair aux yeux de tout le monde* ».

**L'agrandissement des superficies pour la culture de pommes de terre s'effectue de deux manières.** Soit les grandes exploitations rachètent les terres des fermes qui arrêtent leur activité (retraite ou abandon de l'exploitation). Soit elles sous-louent des terres à d'autres agriculteurs et agricultrices. Cette pratique, si elle est de plus en plus répandue, n'est pas toujours légale. Il s'agit en effet d'un moyen de contourner le propriétaire foncier, sans que celui-ci ait son mot à dire sur la sous-location. La pratique soulève d'ailleurs des contestations en France auprès de la population locales et des propriétaires fonciers, exaspérés de voir des grands patatiers belges envahir leurs terres (voir encadré n°11 : Les patatiers belges accaparent les terres françaises).



## ENCADRÉ N°11 - LES PATATIER BELGES ACCAPARENT LES TERRES FRANÇAISES

La demande de pommes de terre continue d'augmenter en Belgique, mais il y a de moins en moins de terres agricoles disponibles et abordables. La solution ? Les grands patatiers belges cultivent désormais aussi à l'étranger, en France, où les agricultrices et agriculteurs locaux sous-louent illégalement leurs terres<sup>73</sup>.

La Belgique est le deuxième pays européen avec les terres agricoles les plus chères d'Europe, derrière les Pays-Bas. Les terres agricoles françaises sont généralement louées à des prix plus bas (en moyenne 180 euros par mois).

Certains agriculteurs et agricultrices françaises en profitent pour sous-louer leurs terres au prix fort. Les grands patatiers belges n'hésitant pas à déboursier jusqu'à 1500 euros par hectare<sup>74</sup>. La sous-location est cependant interdite par la loi française. Pour les agriculteurs et agricultrices qui peuvent gagner un peu plus sans avoir à faire quoi que ce soit, c'est une bonne affaire. Mais beaucoup ne sont pas heureux de l'arrivée des patatiers belges : les patatiers ne paient pas d'impôts ; les bénéfices de la transformation sont réalisés en Belgique ; les pesticides utilisés suscitent des inquiétudes auprès des riverains ; et les terres sont moins disponibles pour les jeunes agricultrices et agriculteurs locaux qui souhaitent s'installer. Entre-temps, le nombre d'hectares utilisés pour la pomme de terre dans la région Nord-Pas-de-Calais a augmenté de 50% au cours des dix dernières années<sup>75</sup>.

73. Le Courrier Picard, « *Sous-location de terres agricoles: ces Belges qui exploitent les terres picardes* », 2 avril 2019. Consulté le 2/02/2021 sur : <https://www.farmlandgrab.org/post/view/28859-sous-location-de-terres-agricoles-ces-belges-qui-exploitent-les-terres-picardes>

74. FranceInfo, « *La sous-location de terres dans le Nord, business juteux des agriculteurs* », 21 octobre 2019. Consulté le 02/02/2021 sur : [https://www.france-tvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/video-la-sous-location-de-terres-dans-le-nord-business-juteux-des-agriculteurs\\_3669483.html](https://www.france-tvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/video-la-sous-location-de-terres-dans-le-nord-business-juteux-des-agriculteurs_3669483.html)

75. Ibidem

## 3.2 ASSERVISSEMENT DU MONDE PAYSAN

L'agrandissement et la spécialisation des exploitations s'accompagnent également d'une **perte d'autonomie**. Une fois le choix de la spécialisation effectué, les (méga)exploitations se retrouvent en quelque sorte pieds et poings liés avec l'industrie. L'industrie va imposer ses variétés, ses semences, ses traitements phytosanitaires, ses standards de qualité et de stockage, auxquels doivent se soumettre les agriculteurs et agricultrices.

Cette évolution se traduit par exemple par **l'augmentation du nombre de marchés dits « sous contrats »**. Il existe en effet deux marchés principaux pour la vente des pommes de terre : le marché « libre » et le marché « sous contrat ». Le marché libre est soumis au traditionnel jeu de l'offre et de la demande entre producteurs et acheteurs (industrie, horeca, commerce de détail). Dans le marché sous contrat, l'industrie et le producteur se mettent d'accord, à l'avance, sur un certain produit (livraison de telle quantité de pommes de terre, de telle variété, avec telles spécificités). Ces contrats, conclus généralement lors de l'hiver précédent la récolte, ont l'avantage d'offrir une certaine prévisibilité, tant pour le producteur que pour l'industrie. Mais ils renforcent la relation de « dépendance » des producteurs envers l'industrie.

En Belgique, le marché libre est resté pendant longtemps le marché dominant. Mais ces dernières années le marché belge ne résiste pas à la tendance internationale, qui voit l'industrie préférer conclure directement des contrats avec les producteurs. **Plus de 70 % de la production est aujourd'hui sous contrat avec l'industrie et la tendance est à la hausse**. Cela permet à l'industrie d'assurer son approvisionnement et d'avoir une main plus franche sur la production.

**Vu leur position dominante, les industriels n'hésitent pas à imposer des conditions exorbitantes aux agriculteurs et agricultrices dans les contrats.** Par exemple, si les pommes de terre ne respectent pas certains standards de taille ou de qualité, les camions peuvent être refusés à la porte de l'usine sans contre-partie pour le producteur. Une autre question centrale concerne le **partage des risques** en cas de mauvaise récolte (par exemple en cas de sécheresse). Quand le cultivateur de pommes de terre ne peut pas remplir son engagement de livrer la quantité fixée, l'industrie s'arroge le droit d'aller sur le marché libre pour compenser le manque, et facturer les achats à l'agriculteur ou agricultrice défaillante. Or, dans une situation de faible récolte, les prix sur le marché libre sont beaucoup plus élevés que ceux prévus dans les contrats. Des risques pour les agriculteurs et agricultrices qui ont tendance à s'aggraver ces dernières années avec le dérèglement climatique. Suite à la mise en évidence de ces **pratiques abusives** lors d'un reportage de l'émission #Investigation de la RTBF, en mars 2021, le Ministre fédéral de l'Agriculture, David Clarinval, a annoncé avoir introduit une plainte auprès de l'Autorité de la concurrence<sup>76</sup>.

La mise sous tutelle des agriculteurs et agricultrices s'inscrit dans une **logique d'intégration verticale de l'industrie** (c'est-à-dire, la volonté de l'industrie de contrôler toutes les étapes de la chaîne, de la production à la commercialisation). Ces dernières années, l'industrie franchit un nouveau cap dans ce sens, en achetant directement des terres agricoles autour de ces usines. La culture des terres est ensuite confiée à des agriculteurs ou agricultrices ou à des sociétés d'exploitation agricole. Par exemple, une enquête du journal Apache a révélé que **Clarebout avait acquis 169 ha de terres agricoles** dans la région de Mons et Quévy<sup>77</sup>.

76. RTBF, « #Investigation sur le secteur de la pomme de terre: Clarinval introduit une requête auprès de l'Autorité de la concurrence », le 4 mars 2021. Consulté le 05/03/2021 sur : [https://www.rtb.be/info/belgique/detail\\_investigation-sur-le-secteur-de-la-pomme-de-terre-clarinval-introduit-une-requete-aupres-de-l-autorite-de-la-concurrence?id=10711622](https://www.rtb.be/info/belgique/detail_investigation-sur-le-secteur-de-la-pomme-de-terre-clarinval-introduit-une-requete-aupres-de-l-autorite-de-la-concurrence?id=10711622).

77. Apache, « De grondhonger van aardappelgigant Clarebout », 16 février 2021. Consulté le 05/03/2021 : <https://www.apache.be/2021/02/16/de-grondhonger-van-aardappelgigant-clarebout/>.



L'acquisition des terres est effectuée à travers une société agricole (la société Harfarm), contrôlée à 100 % par Clarebout N.V.

**Ces accaparements de terres par des industriels ou des spéculateurs fonciers sont dénoncés par les syndicats paysans**<sup>78</sup>. Mais ces situations restent difficiles à identifier et à documenter étant donné le manque de transparence sur les transactions foncières et la relative apathie du monde politique pour lutter contre le phénomène. Cette permissivité en faveur des industriels contraste avec les réactions politiques virulentes qui ont suivi l'annonce d'un projet d'achat de terres agricoles par le Ministre bruxellois, Alain Maron, en novembre 2020, pour approvisionner la Région bruxelloise en produits locaux<sup>79</sup>.

### 3.3 UNE CULTURE INDUSTRIELLE INTENSIVE

Comme toutes les cultures intensives, la culture industrielle de pommes de terre s'accompagne d'**impacts nocifs sur l'environnement**.

**La culture de pommes de terre est une grande consommatrice de produits phytosanitaires.** La pomme de terre est en effet très sensible au **mildiou**, une maladie des plantes causée par une sorte de parasite (phytophthora infestans). La maladie se manifeste par des tâches brunes ou une apparence de moisissures blanches et cotonneuses, suivies d'un flétrissement général de la feuille. Le tubercule affecté pourrit rapidement, même au cours de la conservation. Les épidémies de mildiou peuvent se répandre rapidement et, si elles ne sont pas traitées à temps, peuvent entraîner la perte totale des récoltes. Les grandes épidémies de mildiou ont laissé des stigmates importants dans la mémoire collective européenne, comme l'atteste la Grande Famine qui a frappé l'Irlande entre 1845 et 1851 (voir §1.1 Une brève histoire de la pomme de terre, p. 13).

Les cultures de pommes de terre sont également exposées à d'**autres maladies** (alternariose, fusariose, gale de la pomme de terre, etc.) ou font l'objet d'attaques d'insectes ravageurs (le doryphore, la teigne ou les pucerons).

Pour lutter contre les maladies et insectes, mais aussi pour désherber les parcelles, **l'industrie agrochimique a sorti l'artillerie lourde**. Elle recommande entre 15 et 20 traitements différents par récolte. Et ce nombre peut être encore plus élevé lors des étés humides, particulièrement propices aux épidémies de mildiou. L'utilisation intensive de produits phytosanitaires est encore renforcée par le choix des variétés cultivées en Belgique. Les variétés prisées en Belgique, telles que les variétés Fontane, Challenger, Bintje ou Innovator, sont avant tout sélectionnées pour leur rendement et leur adéquation dans les processus de fabrication industriels. Mais elles sont particulièrement susceptibles aux maladies. Ajoutons à cela, que le mildiou a une grande capacité d'adaptation. Cela lui permet de développer une résistance aux agents chimiques. Résultat : **la culture industrielle de pommes de terre est la plus grande consommatrice de produits phytosanitaires à l'hectare en Belgique** (17,6 kg de substance active par hectare), loin devant la culture de betteraves (6,4 kg/ha) et du froment (2,8 kg/ha)<sup>80</sup>. La culture de pommes de terre contribue donc largement au mauvais score de la Belgique, qui se classe 4ème au rang européen des plus grands utilisateurs de pesticides par hectare (derrière Malte, Chypre et les Pays-Bas).

78. Voir par exemple :

En Wallonie : la réaction du syndicat paysan FUGEA suite à l'achat de terres agricoles par le groupe Colruyt : Communiqué FUGEA, « *Colruyt et l'achat de terres : Une nouvelle perte d'autonomie pour les agriculteurs* », le 1er octobre 2020. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://fugea.be/01-10-20-colruyt-et-lachat-de-terres-une-nouvelle-perte-dautonomie-pour-les-agriculteurs/>

En Flandre : actions des paysans contre l'achat de terres agricoles par le milliardaire Fernand Huts : De rijkste Belgen, « *Boze boeren duwen Fernand Huts naar Europese Commissie* ». Consulté le 16/03/2021 sur : <https://de-rijkstebelgen.be/nieuws/boze-boeren-duwen-fernand-huts-naar-europese-commissie>

79. La Libre Belgique, « *Une conception médiévale du fonctionnement de notre pays* » : la sortie d'Alain Maron sur l'achat de terres agricoles fait réagir », 23 novembre 2020. Consulté le 01/02/2020 sur : <https://www.lalibre.be/regions/bruxelles/bruxelles-va-acheter-des-terres-agricoles-willy-bor-sus-se-dit-stupefait-5fb-10d8ad586f5102e212>

80. SPW Agriculture (2020), « *Analyse SWOT : Description générale* », Etat des lieux effectué dans le cadre du Plan stratégique wallon pour la PAC.

La culture industrielle de pommes de terre est également **dépendante aux engrais**. Une étude réalisée pour la Région wallonne estime la quantité moyenne d'engrais azotés utilisée en culture de pommes de terre à 255 kg/ha, soit 8,7 tonnes par an à l'échelle wallonne<sup>81</sup>. Or l'excès d'azote représente un grave problème environnemental et pour la santé. Une grande quantité de l'azote contenu dans les engrais ne s'incorpore jamais aux plantes et est éliminé des racines pour ensuite contaminer les cours d'eau, les lacs, les nappes aquifères et les régions côtières par le processus d'eutrophisation (processus déclenché par un excès de nutriments responsable de l'appauvrissement en oxygène des cours d'eau, menant à la mort de toute vie animale). D'après les données européennes, la concentration d'azote en Belgique est particulièrement élevée et contribue à la faible qualité de nos cours d'eau<sup>82</sup>.

**FIGURE 7 - UTILISATION DES PESTICIDES PAR CULTURE (KG PAR HA)**



Source : SPW Agriculture

La culture industrielle de pommes de terre contribue également à **l'épuisement et à l'érosion des sols**. La culture de la pomme de terre, fait partie des cultures dites « sarclées » (maïs, betterave,...). Ces cultures sont disposées en ligne ou en buttes, ce qui laisse des bandes de terre nues<sup>83</sup>. Cela favorise l'écoulement des eaux, qui enlève la matière organique des sols et vient déposer les matières polluantes (pesticides, engrais) dans les cours d'eau. L'érosion est aussi responsable de coulées de boue, qui peuvent provoquer des dégâts importants aux habitations ou aux infrastructures publiques. Des dégâts environnementaux, sanitaires et sociaux qui devront ensuite être pris en charge par la collectivité.

L'érosion est aussi renforcée par les machines utilisées par les patatiers, de plus en plus puissantes et lourdes, qui participent au **compactage des sols**. Tassé et compacté, le sol devient imperméable et très érosif<sup>84</sup>.

Les impacts environnementaux des cultures industrielles de pommes de terre sont exacerbés suite à l'augmentation des surfaces cultivées, qui entraîne un **raccourcissement des périodes de rotation**. La rentabilité financière de la patate, relativement plus élevée par rapport aux autres grandes cultures<sup>85</sup>, pousse en effet les grands producteurs et productrices de pommes de terre à raccourcir les périodes de rotation, dans une logique de profit à court terme. Le respect des périodes de rotation entre cultures est pourtant essentiel pour maintenir des sols vivants, et lutter contre la propagation des maladies et ravageurs.

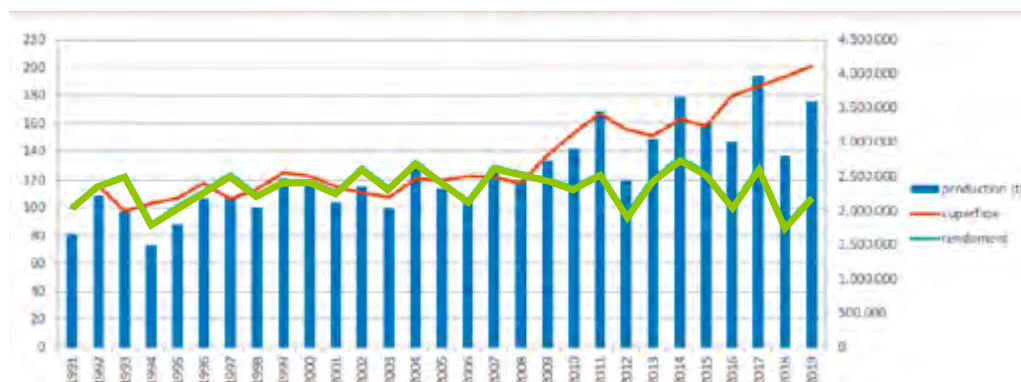
**Signe de l'épuisement des sols** : ces dernières années on constate de plus en plus une **stagnation des rendements** (voir figure 8). Malgré l'utilisation intensive d'intrants et les importantes sommes investies dans la recherche sur la pomme de terre, les rendements ont tendance à stagner, voire à diminuer suite à l'appauvrissement des sols et aux effets du dérèglement climatique.

81. C. Antier, T. Petel et Ph. Baret (2019), op.cit.
82. EU Commission (2020), « *Commission recommendations for Belgium's CAP strategic plan* », SWD(2020) 368 final. Consulté le 16/03/2021 : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52020SC0368>
83. Wallonie, « *L'érosion* ». Consulté le 02/02/2021 sur : <https://sol.environnement.wallonie.be/home/sols/autres-menaces/erosion.html>
84. Médor, « *Un sol qui s'effrite* », 18 février 2021. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://medor.coop/nos-questions/des-frites-oui-mais-a-quel-prix/episodes/un-sol-qui-seffrite/?full=1>
85. La rentabilité de la culture de pommes de terre était en moyenne de 3421€/ha sur 5 ans, contre 904€/ha pour le blé. Voir SPW Agriculture (2019), « *Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2019* ». Disponible à : <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/Rapport2019.pdf/da2b-01ba-1f78-4fd2-a09f-2b03b5a5bdd4>

Le développement débridé du secteur de la pomme de terre, tiré par l'appétit insatiable de l'industrie, coûte donc cher à l'environnement et à la société. Interviewé par le journal Médor, Philippe Baret, le doyen de la faculté de bio-ingénieur de l'UCL n'y va pas par quatre chemins : « *l'industrie sait très bien qu'en demandant à l'agriculteur de lui fournir autant de pommes de terre, elle le pousse au crime* »<sup>86</sup>.

86. Médor, « *Un sol qui s'effrite* », le 18 février 2021. Consulté le 05/03/2021 sur : <https://medor.coop/nos-questions/des-frites-oui-mais-a-quel-prix/episodes/un-sol-qui-seffrite/?full=1>

**FIGURE 8 - ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE, DU RENDEMENT ET DE LA PRODUCTION DE POMMES DE TERRE DE CONSERVATION (1991-2019)**



Source : Statbel



Manifestation organisée à Frameries par le Collectif «La Nature Sans Friture»



## 3.4 UNE INDUSTRIE POLLUANTE ET NUISIBLE

Outre les impacts liés à la production, la multiplication des usines de transformation s'accompagne également de coûts sociaux et environnementaux. Les communautés riveraines sont directement affectées par les nuisances en termes d'odeurs, de bruit et de pollution. Et la multiplication des usines de production, dans un petit pays densément peuplé, est une cause récurrente de conflits entre l'industrie et les populations locales. Ces conflits sont à l'origine de véritables feuilletons politico-administratifs à rebondissement entre les autorités locales et nationales, comme dans le cas du projet d'installation de Clarebout à Frameries<sup>87</sup>

### ENCADRÉ N°12 - RÉSISTANCE DU COLLECTIF « LA NATURE SANS FRITURE » CONTRE CLAREBOUT À FRAMERIES

C'est une véritable bataille de David contre Goliath que mène le collectif citoyen « la Nature sans Friture » contre le géant Clarebout Potatoes NV à Frameries.

Le mastodonte Clarebout s'est implanté à Frameries depuis 2015. Il y a d'abord construit un hangar pour la conservation des pommes de terre. Et puis un frigo industriel, qui cause des nuisances au voisinage et qui anime déjà les débats. Clarebout exploite en effet son frigo sans permis d'exploitation. Une série de recours administratifs et judiciaires sont en cours pour stopper cette exploitation illégale<sup>88</sup>. Mais c'est surtout le projet de construction d'une nouvelle usine de production qui horrifie les communautés riveraines.

*« J'ai pris connaissance de ce projet au journal parlé. C'était en janvier 2019 » explique Florence, membre du collectif NSF. « Quelques jours plus tard, une première réunion d'information préalable (RIP) était organisée par la commune. On nous annonçait que Clarebout allait construire une nouvelle méga-usine, qui allait lui permettre de poursuivre son objectif de devenir le premier producteur au monde. La construction était annoncée un an plus tard, pour janvier 2020 ».*

En quelques semaines le collectif « La Nature sans Friture » se forme et commence à se renseigner sur le projet et ses impacts. *« Nous sommes allés visiter l'usine de Clarebout à Warneton pour nous rendre compte. Je me souviens... j'ai pleuré. Je me suis dit : mais comment peut-on penser mettre une telle usine au milieu des habitations ? »* Les nuisances sont insupportables et peuvent se ressentir jusqu'à plusieurs kilomètres aux alentours :

Il y a tout d'abord les **nuisances olfactives** : *« le jour où je suis allée à Warneton, il y avait une odeur atroce. Le plus terrible ce n'est pas l'odeur de friture, mais l'odeur de pourriture qui s'échappe des stations d'épuration. En fonction du vent ça peut se sentir jusqu'à plusieurs kilomètres ».*

Le **bruit** : *« nous avons été invités chez un riverain qui habitait à plus d'un kilomètre de l'usine, j'avais l'impression d'être sur une autoroute. »*

Les **dépôts de graisse** : *« les communautés riveraines des villages de Warneton et de Deûlémont se plaignent de dépôts de graisse sur leurs voitures et sur leurs fenêtres »<sup>89</sup>.*

87. Le Soir, « A Frameries, l'usine à frites boit la tasse », le 20 mars 2019. Consulté le 09/02/2021 sur : <https://plus.lesoir.be/213367/article/2019-03-20/frameries-lusine-frites-boit-la-tasse>

88. Question orale de M. Disabato à C. Tellier, Ministre de l'Environnement concernant « la situation des frigos de Clarebout à Frameries », C.R.I.C. N°105 (2019-2020), p.28.

89. Voir à ce sujet le reportage de TF1 : « Deûlémont : des taches de graisse polluantes inquiètent les habitants », 30 juillet 2019. Consulté le 02/03/2021 sur : <https://www.lci.fr/population/deulemont-des-taches-de-graisse-polluantes-inquiet-les-habitants-2128385.html>



La **pollution des cours d'eau** : l'industrie de la pomme de terre est gourmande en eau et génère d'énorme quantité d'eaux usées. « *Des rapports ont montré que Clarebout pollue la Lys à Warneton<sup>90</sup>. Et ici à Frameries nous avons déjà filmé le déversement d'eaux industrielles provenant des hangars de conservation. Ils faisaient ça pendant la nuit. Les eaux usées étaient directement déversées dans les égouts. En principe on ne peut pas faire ce qu'on veut avec des eaux industrielles. Mais eux ils s'en foutent. Quand ils se font prendre, ils paient les amendes mais ça ne les arrête pas* ».

**Les allées et venues incessantes des camions de transport** : le projet d'usine à Frameries annonce un charroi de 800 à 1600 camions par jour<sup>91</sup>. « *Et ça ne s'arrête jamais, puisque l'usine travaille jour et nuit, même le dimanche* ».

« *Quand nous avons rencontré le maire de Deûlémont [NDLA : petit village de l'autre côté de la frontière française] il nous a dit : surtout ne les laissez pas s'installer chez vous. Une fois qu'ils sont installés ils font ce qu'ils veulent* ». Les communautés riveraines ne se sont pas laisser faire.

Depuis 2019, les membres du collectif « la Nature sans Friture » redoublent d'insévitivité pour dénoncer les nuisances et la démesure du projet de Clarebout :

- « *Nous avons investi le conseil communal à plusieurs reprises pour interpellier nos élus locaux. En 2019, nous avons fait venir Saint-Nicolas pour déposer notre lettre de revendications au bourgmestre. Nous avons organisé des visites guidées sur le futur site de Frameries pour les élus locaux et régionaux.*- *Nous avons organisé des pétitions afin d'obtenir une audition au Parlement wallon.*- *Nous avons organisé une procession funéraire pour symboliser l'enterrement de nos trois communes avoisinantes.*- *Nous avons même fait une action d'occupation des bâtiments du département de police et contrôle avec une vingtaine de personnes. Nous avons réussi à nous infiltrer et nous avons refusé de partir. Ils ont dû faire venir des négociateurs et la police pour nous sortir de là.*- *Nous avons également fait des actions de sensibilisation pour informer les riverains à travers des actions de distribution de flyers, des photos-montages, des articles de presse ou des actions de théâtre-action.* »

Loin d'être une réaction de type NIMBY (not in my backyard)<sup>92</sup> la lutte des communautés riveraines s'inscrit dans une lutte plus globale. Le collectif « la Nature sans Friture » fait partie du réseau « Occupons le terrain » qui regroupe une trentaine de collectifs citoyens engagés dans des luttes similaires pour la défense des ressources naturelles et du bien commun face aux projets inadaptés, imposés et nuisibles<sup>93</sup>.

En effet, outre les graves nuisances environnementales et sanitaires pour les populations riveraines, il faut souligner l'impact que le projet pourrait avoir, s'il était accepté, sur l'ensemble des systèmes alimentaires en Belgique et ailleurs

90. Voir à ce sujet RTBF, « *Warneton: l'usine Clarebout Potatoes a laissé échapper de l'huile dans la Lys* », 29 novembre 2017. Consulté le 02/03/2021 sur : [https://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail\\_warneton-la-pollution-sur-la-lys-vient-elle-de-chez-clarebout-potatoes?id=9775807](https://www.rtbf.be/info/regions/hainaut/detail_warneton-la-pollution-sur-la-lys-vient-elle-de-chez-clarebout-potatoes?id=9775807)

91. Question écrite de Jacqueline Galant au Ministre wallon de l'Environnement, Carlo Di Antonio, 20 mars 2019. Consulté le 16 mars 2021 sur : <https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=interp-questions-voir&type=28&idoc=91672>

92. Nimby est l'acronyme de l'expression « *Not In My BackYard* », qui signifie « pas dans mon arrière-cour ». Le terme ou les expressions effet Nimby, syndrome Nimby, sont utilisés généralement pour décrire l'opposition de résidents à un projet local d'intérêt général dont ils considèrent qu'ils subiront des nuisances.

93. Occupons le terrain (2021), « *Manuel de résistance aux projets inadaptés, imposés et nuisibles* ». Consulté le 16/03/2021 : [http://occuponsleterrain.be/wp-content/uploads/2021/02/2021\\_OLT\\_web\\_final.pdf](http://occuponsleterrain.be/wp-content/uploads/2021/02/2021_OLT_web_final.pdf)

94. Le projet prévoit une usine de transformation de la pomme de terre (3 à 4 lignes de production) d'une capacité totale de 2 300 t/j de frites, 400 t/j de spécialités et 100 t/j de flocons, ainsi qu'un congélateur de grande capacité. Voir question parlementaire écrite de Jacqueline Galant à Carlo Di Antonio, Ministre wallon de l'Environnement concernant « *L'implantation de Clarebout Potatoes à Frameries* », 20 mars 2019.

La DH, « *Frameries: près de 300 personnes pour protester contre l'usine à frites* », 30 janvier 2019.

dans le monde. Le projet de méga-usine de Frameries prévoit une capacité de production maximale de 2800 tonnes de produits transformés par jour<sup>94</sup>, soit près d'un million de tonnes par an). Cela représente une augmentation d'environ un tiers de la production belge actuelle !

Cette situation provoquerait une nouvelle forte augmentation de la demande de pommes de terre en Belgique et dans le nord de la France. Une demande insoutenable qui exacerberait la pression sur les terres agricoles et les impacts sur l'environnement. L'augmentation des exports de frites renforcerait également la concurrence avec les agricultures paysannes des autres régions du monde. Au final, ce serait renforcer encore le modèle agro-industriel **d'export et condamner le modèle d'agriculture paysanne**<sup>95</sup>.

95. Médor, « *Mourir sous une tonne de frites* », enquête du journal Médor, 24 février 2021.
96. RTBF, « *Clarebout va s'installer à Frameries et créer 300 emplois* », 15 janvier 2019.
97. *Ibidem*.
98. Institut des comptes nationaux (2019), op. cit. p. 26.
99. *Ibidem*. Le rapport note que : « Sur la période d'analyse (2010-2018), le nombre d'entreprises actives au sein des secteurs industriels de la pomme de terre a diminué passant de 48 à 41 pour l'industrie de conservation et de transformation de pommes de terre (NACE 10311) et allant de 17 à 14 pour la fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre (NACE 10312). »
100. Source : interview avec une membre du collectif la Nature sans Friture, le 22 février 2021.
101. France Info, « *Clarebout-Potatoes : le témoignage accablant d'un ancien salarié sur les conditions de travail* », 1er novembre 2017.
102. L'Avenir, « *Clarebout potatoes: fièvre de Pontiac ou réaction aux pesticides?* », 4 août 2017.
103. RTBF, « *#Investigation: des accidents graves, parfois mortels, dans les usines de frites surgelées* », le 3 mars 2021.
104. Communiqué FGFB, « *Tragique décès d'un travailleur de Clarebout, pour la 2ème fois en un an et demi* », 27 octobre 2017.
105. RTBF, « *#Investigation: des accidents graves, parfois mortels, dans les usines de frites surgelées* », le 3 mars 2021.

Face aux nombreuses nuisances, les industriels et les responsables politiques qui les soutiennent opposent le traditionnel refrain de la création d'emplois et du développement économique. Par exemple, pour le projet de nouvelle méga-usine à Frameries, Clarebout met en avant la création d'environ 300 emplois<sup>96</sup>. Une situation qui est présentée comme une aubaine par certains responsables politiques et médias<sup>97</sup>. Il faut toutefois **s'interroger sur la répartition des bénéfices et sur la qualité des emplois créés par l'industrie**. D'après un rapport de l'Institut des comptes nationaux, le secteur industriel de la pomme de terre se caractérise par une concentration des acteurs et une intensité capitaliste élevée<sup>98</sup>. Bien que le chiffre d'affaire du secteur ne cesse d'augmenter, le nombre d'acteurs diminue<sup>99</sup> et l'intensité en capital augmente.

**En d'autres termes, les processus de l'industrie de la frite se robotisent de plus en plus et la création d'emplois est de plus en plus limitée** par rapport aux investissements. Par exemple, dans le cas de l'annonce d'une nouvelle usine à Frameries, le nombre d'emplois annoncés (300 emplois) reste relativement limité, par rapport à l'investissement (€300 millions) et l'ampleur de la production envisagée. Les 300 emplois ne seront d'ailleurs pas créés du jour au lendemain mais il s'agit plutôt de la création de 30 à 40 emplois par an sur une période de dix ans<sup>100</sup>. La création d'emplois dans le secteur industriel doit également être mise en balance avec le nombre de fermes qui disparaissent chaque année à cause de l'industrialisation des filières de production.

**La qualité des emplois** créés est également problématique. L'industrie de la frite a été régulièrement sous le feu des critiques pour les **mauvaises conditions de travail et d'hygiène du personnel**<sup>101</sup> : horaires effrénés et travail de nuit, saleté, déchets de frites qui rendent les sols gras et glissants, moisissures, non respect des mesures de sécurité, intoxication du personnel<sup>102</sup>, etc. Ces conditions de travail conduisent régulièrement à des accidents du travail.

D'après une enquête de la RTBF et du Journal Wilfried, entre 2015 et 2019, l'Agence fédérale des risques professionnels (Fedris) a recensé 2.841 accidents dans le secteur, équivalant à 10,8% des incidents de toute l'industrie alimentaire<sup>103</sup>. Parmi les blessures les plus courantes, des brûlures au deuxième degré et des membres, soit des bras, des mains, des pieds coincés ou écrasés. Parfois ces accidents entraînent la mort<sup>104</sup>. L'Auditorat du travail du Hainaut (équivalent au parquet dans les matières de droit du travail) a ouvert plusieurs enquêtes pénales contre des industries de transformation.

Dans le reportage de la RTBF l'Auditeur en chef déclare, suite à une inspection surprise menée dans une usine en 2018 : « *j'avais l'impression de vivre du Zola, (...). D'être dans une usine du 19ème siècle. Ou la protection du travailleur n'est pas la priorité* »<sup>105</sup>.



Ce chapitre montre l'impact de la Covid-19 sur le secteur de la pomme de terre en Belgique et le manque de résilience du système agro-industriel mondialisé.



# IMPACTS DE LA COVID-19 : UN SECTEUR SOUS PERFUSION

## 4.1 UN SECTEUR DUREMENT TOUCHÉ PAR LA CRISE

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence le **manque de résilience du système agro-industriel mondialisé**<sup>106</sup>. En Belgique, **le secteur de la pomme de terre a été particulièrement affecté**. Dès le déclenchement de la crise sanitaire et des mesures de confinement, le secteur s'est retrouvé en grande difficulté, en particulier les filières basées sur le grand export de produits transformés (frites). Deux principales raisons expliquent ces difficultés :

- l'enraiment des chaînes logistiques internationales et ;
- la fermeture, en Belgique et à l'étranger, des grandes chaînes de restauration (rapide).

D'un autre côté les **mesures de confinement** ont, dans un premier temps, largement augmenté la **consommation de pommes de terre au sein des ménages**. La pomme de terre a d'ailleurs retrouvé quelque peu ses lettres de noblesse en tant qu'aliment de base dans la préparation des repas à domicile. Et les ménages n'ont pas hésité à faire de grandes réserves de sacs de pommes de terre chez eux, en prévision d'éventuelles ruptures d'approvisionnement. Mais le marché du frais ne constitue qu'une (très) petite partie du marché pour les entreprises belges de pommes de terre, spécialisées dans les filières d'export de produits surgelés. Et les stocks de pommes de terre destinés à ces filières ne peuvent pas toujours être réorientés vers le marché du frais. Comble

106. IPES-Food (2020), « Le COVID-19 et la crise dans les systèmes alimentaires: Symptômes, causes et solutions potentielles ». Consulté le 16/03/2021 : [http://www.ipes-food.org/\\_img/upload/files/COVID19%20COMMUNICATION\\_FR.pdf](http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/COVID19%20COMMUNICATION_FR.pdf)

de l'ironie, le premier confinement (mars à juin 2020) est tombé durant la saison des pommes de terre «nouvelles» (pommes de terre fraîches de début de saison) dont une grande partie est produite à l'étranger (voir encadré 5 - Pommes de terre nouvelles et bio : le désintérêt des industriels belges). Une situation qui avait de quoi rendre perplexe. Comment s'y retrouver entre les messages des politiques et des médias qui exhortaient à manger des patates belges<sup>107</sup> et la réalité des rayons des supermarchés remplis de pommes de terre fraîches d'Espagne, d'Israël ou d'Égypte ?

Résultat : le secteur a annoncé, dès mai 2020, que **750.000 tonnes de pommes de terre se trouvaient inutilisables**. Il s'agit principalement de pommes de terre sur le marché libre et destinée à la transformation en produits surgelés.

Face à la crise du secteur plusieurs mesures de soutien ont été adoptées.

## 4.2 CAMPAGNES DE PROMOTION DES FRITES

Plusieurs **campagnes médiatiques de promotion pour la consommation de frites ont été organisées**.

Dès le mois d'avril 2020, le secrétaire général de Belgapom alertait sur les difficultés du secteur et encourageait les belges à augmenter leur consommation de frites : « *Mangeons tous des frites deux fois au lieu d'une fois par semaine* »<sup>108</sup>.

En mai 2020 une grande **campagne de promotion « SOS Patat : Sauve les patates – Mange des frites »** a été lancée dans les médias et sur les réseaux sociaux. La campagne a été initiée par Too Good To Go, une start-up danoise qui a développé une application mobile pour la récupération des invendus auprès des grandes surfaces. La campagne SOS Patat a été menée en collaboration avec les acteurs clés du secteur de la pomme de terre en Belgique<sup>109</sup> et soutenue financièrement par plusieurs entreprises de l'industrie de la transformation et de la grande distribution, ainsi que par les pouvoirs publics, à travers l'APAQ-W et le VLAM<sup>110</sup>. La campagne invitait les consommateurs et consommatrices à « *[acheter] encore et encore des produits surgelés à base de pommes de terre* » et à en consommer au moins deux à trois fois par semaine<sup>111</sup>.

En complément de cette campagne, l'**APAQ-W a lancé le concours « Selfrites »**. L'APAQ-W invitait les wallons et les wallonnes à acheter 3 sachets de frites surgelées et à poster un selfie avec leurs achats sur les réseaux sociaux<sup>112</sup>.



Ces messages posent toutefois de **sérieuses questions en termes de santé publique**. Si la pomme de terre est en soi, un aliment sain et nutritif, la consommation excessive de produits transformés à base de pommes de terre, en particulier les frites, est clairement mauvaise pour la santé. Un message d'autant plus surprenant durant la crise sanitaire, puisque l'on sait que l'obésité et les maladies chroniques liées à la mauvaise alimentation sont parmi les principaux facteurs de comorbidité liés aux formes graves d'infection au virus<sup>113</sup>.

107. RTBF, « SOS patat: une campagne pour limiter le gaspillage des pommes de terre belges », 25 mai 2020. Consulté le 05/02/2021 sur : [https://www.rtbf.be/info/societe/detail\\_sos-patat-une-campagne-pour-limiter-le-gaspillage-des-pommes-de-terre-belges?id=10508489](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_sos-patat-une-campagne-pour-limiter-le-gaspillage-des-pommes-de-terre-belges?id=10508489)

108. Le Soir, « Pourquoi faudrait-il manger deux fois plus de frites qu'avant ? », 28 avril 2020. Consulté le 05/02/2021 sur : <https://sosoil.lesoir.be/pourquoi-faudrait-il-manger-deux-fois-plus-de-frites-qu'avant>

109. Les acteurs suivants sont mentionnés comme initiateurs de la campagne : Belgapom, Clarebout, Agristo, Belviva, Mydibel, McCain, Pomuni, Ecofrost, Eurofreez, Lamaire, Farm Frites, Belpotato, Fiwap, ABS, Boerenbond, FWA, Comeos, Carrefour, Makro, Colruyt Meilleurs Prix, Spar Colruyt Group, Spar Lambrechts, Lidl, cora, Bon 'Ap, Jumbo, FoodWIN, l'Apq-W, VLAM

110. Voir les soutiens financiers sur la page de la campagne : <https://www.sospatat.be/francais> (consulté le 05/02/2021).

111. Le message de la campagne était libellé de la manière suivante : « Produit surgelé à base de pommes de terre le lundi, croquettes le mardi, friterie le mercredi, on devrait y arriver comme ça, non ? ».

112. <https://www.facebook.com/apaqw.be/posts/1903763819756487> (consulté le 08/02/2021).

113. World Obesity (2021), « COVID-19 and Obesity: The 2021 Atlas - The cost of not addressing the global obesity crisis », Consulté le 16/03/2021 : <https://www.worldobesityday.org/assets/downloads/COVID-19-and-Obesity-The-2021-Atlas.pdf> 106. IPES-Food (2020), « Le COVID-19 et la crise dans les systèmes alimentaires: Symptômes, causes et solutions potentielles ». Consulté le 16/03/2021 : [http://www.ipes-food.org/\\_img/upload/files/COVID19%20COMMUNICATION\\_FR.pdf](http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/COVID19%20COMMUNICATION_FR.pdf)

114. Communiqué H. Crevits,



## 4.3 DONS À L'AIDE ALIMENTAIRE

Des opérations de dons de pommes de terre aux organisations d'aide alimentaire ont été menées tant en Flandre qu'en Wallonie. Les opérations étaient présentées comme un « win-win-win », permettant de :

- dédommager les agriculteurs et agricultrices ;
- soutenir le secteur de l'aide alimentaire, faisant face à un afflux de demandes suite aux conséquences sociales de la crise sanitaire ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire en écoulant une partie des stocks.

**En Flandre**, la ministre Crevits (Agriculture) a conclu un accord financier avec Belgapom, pour que le secteur lave et emballe 25 tonnes de pommes de terre par semaine (pendant un mois) et les mette à la disposition des banques alimentaires<sup>114</sup>.

**En Wallonie**, une opération similaire a été menée. Un budget de 30.000€ a été dégagé à l'initiative des ministres Morreale (Action sociale) et Borsus (Agriculture) pour soutenir le don de 100 tonnes de pommes de terre<sup>115</sup>. Le soutien financier était réparti de la manière suivante :

- 0,05 €/kg pour le producteur ;
- 0,15 €/kg pour l'emballer (soit 3 fois plus que le producteur) ;
- Un défraiement pour le transport.

Cette opération a été considérée comme un grand succès par les autorités publiques qui étaient à son initiative<sup>116</sup>. Elle a permis de compléter utilement les colis alimentaires de sacs de pommes de terre emballés dans une période où l'aide alimentaire était mise à rude épreuve.

Tout en reconnaissant certains bienfaits de l'initiative dans le contexte de la crise, elle soulève néanmoins des questions sur le rôle et la place de l'aide alimentaire. Tout d'abord, bien que l'opération ait fait l'objet d'un large relais médiatique, son ampleur reste relativement limitée par rapport aux quantités de pommes de terre « sauvées » (environ 200 tonnes sur les 750.000 tonnes annoncées par le secteur). Ensuite, cette action, présentée comme une action de solidarité avec les ménages dépendant de l'aide alimentaire, était aussi une action de solidarité avec l'agro-industrie. Étant donné que les stocks de pommes de terre fraîches n'ont eu aucun problème d'écoulement durant le confinement, les stocks destinés à l'aide alimentaire étaient principalement des stocks destinés à l'industrie de la transformation. Leur qualité n'est donc pas idéale d'un point de vue nutritif. **Surtout l'opération participe d'une vision de l'aide alimentaire comme mode d'écoulement des surplus du système agro-industriel.** Les personnes précarisées deviennent ainsi la poubelle de l'agro-industrie. Comme le dénonçait la Secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) dans une carte blanche de la revue Tchak ! : « *Les colis de nourriture, les Restos du cœur et autres épiceries sociales qui reposent sur les banques alimentaires répondent à une urgence sociale. Mais le développement exponentiel de ce système de récupération de vivres n'est-il pas en train d'institutionnaliser un circuit parallèle d'accès conditionné à l'alimentation pour pauvres à partir des déchets des riches et des surplus de la production agroalimentaire et industrielle ?* »<sup>117</sup>.

Pour faire face à la pauvreté (alimentaire) structurelle, exacerbée par la crise sanitaire, **d'autres solutions existent, plus respectueuses de la dignité des personnes.** Face à l'urgence sociale de la crise sanitaire, la Fédération des services sociaux a demandé la mise en place d'un **chèque alimentaire** comme solution à l'augmentation de la demande. Remettant en cause l'ap-

Ministre de l'Agriculture de la Région flamande, « 25 ton aardappelen per week voor de voedselbanken », 23 avril 2020. Consulté le 05/02/2021 sur : <https://www.hildecrevits.be/nieuws/25-ton-aardappelen-per-week-voor-de-voedselbanken/>

115. Communiqué de C. Morreale, Ministre de l'Action sociale de la Région wallonne, « Le Gouvernement de Wallonie soutient le don de pommes de terre aux plateformes de banques alimentaires », le 10 mai 2020. Consulté le 05/02/2021 sur : <https://morreale.wallonie.be/home/presse-actualites/publications/le-gouvernement-de-wallonie-soutient-le-don-de-pommes-de-terre-aux-plateformes-de-banques-alimentaires-publicationfull.html>

116. Communiqué de W. Borsus, Ministre de l'Agriculture de la Région wallonne, « Grand succès pour l'opération de dons de 100 000 kilos de pommes de terre au secteur de l'aide alimentaire wallonne », le 30 juin 2020. Consulté le 05/03/2021 sur : <https://borsus.wallonie.be/home/presse-actualites/publications/grand-succes-pour-loperation-de-dons-de-100-000-kilos-de-pommes-de-terre-au-secteur-de-laide-alimentaire-wallonne-publicationfull.html>

117. Tchak, « Les personnes précarisées sont la poubelle de l'agro-industrie », 29 avril 2020. Consulté le 08/02/2021 sur : <https://tchak.be/index.php/2020/03/23/les-personnes-precarisees-sont-la-poubelle-de-lagro-industrie/>

proche humanitaire et caritative, la FDSS défendait l'idée d'un chèque alimentaire : « *complétant l'aide matérielle et permettant aux personnes émergeant aux services sociaux (CPAS ou associatifs) d'aller faire leurs courses comme tout le monde dans les commerces de leur quartier. (...) Certes, les chèques alimentaires ne remplaceront pas le relèvement des minima sociaux mais ils peuvent contribuer à l'anticiper. De plus, parmi les avantages d'un tel chèque, figure notamment le droit de pouvoir choisir soi-même son alimentation, ce qui reste une chose trop rare pour les personnes vivant d'aide sociale* »<sup>118</sup>.

De manière plus structurelle, l'idée d'une **sécurité sociale de l'alimentation** est défendue par un nombre croissant d'experts et d'organisations. Ce système universel basé sur le système de la sécurité sociale, vise à garantir la réalisation du droit à l'alimentation pour toutes et tous tout en favorisant des systèmes alimentaires plus durables<sup>119</sup>.

## 4.4 INDEMNISATION DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES

Dès le début de la crise, les ministres flamands et wallons se sont concertés pour dégager des **fonds supplémentaires** pour les secteurs frappés par la crise en Belgique (notamment les pommes de terre, les betteraves sucrières, le lait, la viande) et pour demander des mesures de soutien au niveau européen<sup>120</sup>.

La Commission européenne a donné son accord pour des mesures financières exceptionnelles (aides d'Etat) accordés par la Wallonie et la Flandre à leurs producteurs de pommes de terre. Tant la Flandre que la Wallonie ont dégagé un **budget exceptionnel de €10 millions (soit €20 millions au total)** en aides directes pour défrayer les producteurs et productrices de pommes de terre<sup>121</sup>. L'aide était prévue pour les productrices et producteurs détenteurs d'un stock de pommes de terre en vente libre (marché du libre) qui n'avait pas pu être valorisé ou valorisé à des conditions nettement moins favorables que le marché habituel (par exemple en tant qu'alimentation pour le bétail ou biogaz).

En outre, d'après les informations de certains députés, un soutien européen supplémentaire de 13 millions d'euros était prévu<sup>122</sup>.

Cette indemnité est certainement bienvenue pour les producteurs et productrices de pommes de terre, qui ont subi un réel dommage. Mais elle interroge sur les choix politiques qui sont opérés pour construire le monde post-Covid. Pour beaucoup la crise du Covid-19 a démontré l'urgence de relocaliser les systèmes alimentaires et d'opérer une transition agroécologique<sup>123</sup>. Plutôt qu'une simple indemnisation des agriculteurs et agricultrices (en attendant la reprise du marché), ces fonds auraient pu être utilisés pour aider les agriculteurs et agricultrices à entamer une transition vers d'autres filières nourricières et vers un modèle d'agriculture plus durable.

118. Communiqué Fédération des services sociaux, « Communiqué de presse aide alimentaire », le 29 mai 2020. Consulté le 11/03/2021 sur : <https://www.fdss.be/fr/publication/communiqué-de-presse-aide-alimentaire/>

119. ISF-AgriSTA (2020), « Pour une sécurité sociale de l'alimentation ». Consulté le 16/03/2021 : <https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-de-l'alimentation>

120. Communiqué H. Crevits et W. Borsus, « Des fonds européens supplémentaires sont nécessaires pour l'agriculture et la pêche », 13 mai 2020. Consulté le 08/02/2021 sur : <https://borsus.wallonie.be/home/presse-actualites/publications/des-fonds-europeens-supplementaires-sont-necessaires-pour-lagriculture-et-la-peche-publicationfull.html>

121. D'après nos informations, il semble toutefois que tous les producteurs et productrices concernées, n'ont pas introduit de demande. En Région wallonne par exemple, il n'y a eu que 292 producteurs qui ont introduit valablement leur demande d'aide au 04 novembre 2020. Au total, c'est 2.855.617,37€ ont été versés au 31 décembre 2020. Communication mail avec le cabinet du ministre de l'Agriculture (08/02/2021).

122. Communiqué OpenVld, « Coenegrachts en Vautmans verheugd met 10 miljoen voor de aardappelsector via het noodfonds », 2 juin 2020. Consulté le 08/02/2021 sur : <https://www2.openvld.be/parlements/slides/coenegrachts-verheugd-met-10-miljoen-voor-de-aardappelsector-via-het-noodfonds/>

123. Le Soir, « Le Covid-19 montre l'urgence de relocaliser dès maintenant les systèmes alimentaires », Carte blanche signée par un collectif de signataires.







05





# EN GUISE DE CONCLUSION : CHANGER DE PARADIGME

Cette étude nous a permis de mettre en lumière les enjeux du secteur de la pomme de terre en Belgique. L'évolution de la filière ces 30 dernières années illustre les déviations du modèle agroalimentaire industriel dominant.

Le **premier chapitre** a retracé brièvement l'histoire de la pomme de terre. Il a rappelé son parcours depuis ses origines andines jusqu'à nos assiettes. Il a montré comment la pomme de terre est devenue un des quatre aliments de base au niveau mondial. La culture de la pomme de terre s'est particulièrement bien implantée dans notre pays et la « patate » est devenue un élément incontournable du patrimoine culinaire belge. Nous avons également montré que la patate a été utilisée comme un symbole rassembleur dans l'histoire récente des luttes paysannes en Belgique.

Le **deuxième chapitre** a montré comment cette culture paysanne a été transformée par la mondialisation néolibérale et l'agrobusiness. Il décrit comment la filière s'est rapidement industrialisée et s'est (ultra)spécialisée vers l'exportation de produits surgelés (notamment les frites). Ce chapitre a également mis en évidence plusieurs verrous socio-techniques (politique agricole, commerce international, lobbying, recherche) qui cadent le modèle actuel et entravent la nécessaire transition agroécologique.

Le **troisième chapitre** a analysé les impacts qui sont liés à l'industrialisation de la culture de la pomme de terre en Belgique : pression sur les terres agricoles ; asservissement du monde paysan ; destruction environnementale et risques sanitaires. Ces impacts et les coûts qui y sont liés sont subis par les paysans et paysannes et par la collectivité, tandis que l'agrobusiness empêche les bénéfices à court terme.

Enfin **le quatrième chapitre** a analysé l'impact de la pandémie de Covid-19 sur le secteur. Les mesures sanitaires et le confinement ont violemment affecté le secteur de la frite, extrêmement dépendant des exportations et du marché de la restauration (rapide). Face à l'effondrement de la filière, les pouvoirs publics sont intervenus massivement pour soutenir l'industrie et les producteurs et productrices. Des moyens publics précieux qui auraient pu être utilisés pour accélérer la transition agroécologique.

La filière de la pomme de terre est exemplative de l'impasse dans laquelle nous mène le modèle agroindustriel. **En guise de conclusion**, plutôt qu'une série de recommandations spécifiques au secteur de la pomme de terre, nous appelons à un véritable **changement de paradigme des systèmes alimentaires**. Pour faire face aux défis actuels des systèmes alimentaires, il est nécessaire de changer de cadre de référence. Dans ce sens, nous proposons quatre cadres conceptuels qui doivent permettre de ré-orienter les politiques publiques en matière de systèmes alimentaires.

- **Faire de l'alimentation un bien commun.** La mondialisation néolibérale a réduit l'alimentation à un bien marchand. Au fil du temps, la nourriture est passée d'une ressource locale détenue en commun à une marchandise privée et transnationale. Cette vision n'est pas une fatalité. Il est possible de rendre à l'alimentation son statut de bien commun et d'ouvrir de nouveaux cadres de réflexion et de régulation<sup>124</sup>. En tant que bien commun, la nourriture doit être reliée à ses dimensions écologiques, sociales et culturelles. La manière dont la nourriture est produite, transformée et consommée ne doit pas être laissée aux seules règles du marché, mais doit être décidée collectivement par les citoyens et les citoyennes (y compris les paysans et paysannes). Cette gestion collective peut par exemple se décider à travers des conseils de politique alimentaire. Une première étape serait de retirer l'alimentation et l'agriculture des accords de libre-échange, en consacrant une exception agro-alimentaire.
- **Réaliser le droit à l'alimentation et à la nutrition.** Le rouleau compresseur de l'économie de marché a éclipsé les obligations des États au regard du droit à l'alimentation et à la nutrition. La Belgique a pourtant ratifié le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui consacre le droit à l'alimentation (art.11). À ce titre la Belgique doit respecter, protéger et garantir le droit à l'alimentation, défini de la manière suivante : *« Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et non restrictif, soit directement ou au moyen d'achats financiers, à une alimentation quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante correspondant aux traditions culturelles du peuple auquel le consommateur appartient, et qui lui procure une vie physique et mentale, individuelle et collective, épanouissante et exempte de peur. »*<sup>125</sup>

Loin de se limiter à assurer une ration minimum de nourriture, les obligations du droit à l'alimentation appellent les États à élaborer des stratégies holistiques sur l'ensemble des systèmes alimentaires pour garantir à tous et toutes une nourriture de qualité. Des Directives sur le droit à l'alimentation ont été édictées dans ce sens pour aider les États à mettre en œuvre leurs obligations<sup>126</sup>. Et depuis plus de 20 ans, les 4 Rapporteurs spéciaux successifs des Nations-Unies sur le droit à l'alimentation formulent des recommandations utiles aux États. Les Rapporteurs spéciaux ont notamment mis en lumière les impacts du modèle agro-industriel sur la jouissance du droit à l'alimentation et appellent à une régulation des activités des entreprises agroalimentaires.

124. J-L Vivero-Pol, T. Ferrando, O. De Schutter, U. Mattei (2019), « Routledge Handbook of Food as a Commons ». Routledge, 424 Pages.

125. O. De Schutter, Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation 2008-2014. <http://www.srfood.org/fr/droit-a-l-alimentation>

126. FAO (2004), « Directives volontaire à l'appui de la concrétisation progressive du droit à l'alimentation dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale ».



Leurs recommandations concernent des domaines aussi divers que : l'accès à la terre<sup>127</sup> ; les pesticides<sup>128</sup> ; les chaînes d'approvisionnement<sup>129</sup> ; la nutrition et la publicité<sup>130</sup> ; le commerce international<sup>131</sup>, etc.

En outre, depuis 2011, les trois Rapporteurs spéciaux sur le droit à l'alimentation successifs se sont engagés de manière persistante en faveur d'**une transition de l'agriculture industrielle vers l'agroécologie**<sup>132</sup>.

127. O. De Schutter (2010), « Accès à la terre et droit à l'alimentation », [A/65/281] et « Acquisitions et locations de terres à grande échelle : ensemble de principes minimaux et de mesures pour relever le défi au regard des droits de l'homme », [A/HRC/13/33/Add.2]

128. H. Elver (2017), « Effects of pesticides on the right to food » [A/HRC/34/48]

129. J. Ziegler (2003) « Les sociétés transnationales et le droit à l'alimentation », [A/58/330] ; O. De Schutter « Agribusiness and the right to food », [A/HRC/13/33].

130. H. Elver (2016), « Right to Food and Nutrition » [A/71/282]

131. M. Fakhri (2020), « Le droit à l'alimentation dans le contexte du droit et de la politique du commerce international », [A/75/219]

132. J. Hitchman (2018), « L'agroécologie paysanne peut nourrir le monde... et rafraîchir la planète ! », dans FIAN Belgique (2018), « Agriculture et changement climatique : Entre fausses solutions et vraies pistes d'actions, quels sont les différents enjeux ? ». Consulté le 16/03/2021 : <http://www.fian.be/Agriculture-et-changement-climatique?lang=fr>

134. Comité des Régions de l'Union européenne (2021), « Avis du Comité des Régions sur l'Agroécologie ». Consulté le 16/03/2021 : <https://cor.europa.eu/fr/news/Pages/answer-to-agricultural-social-environmental-challenges.aspx>

135. FIAN Belgique (2019), « La Déclaration des droits des paysans : Retour sur un processus historique ». <http://www.fian.be/La-Declaration-des-droits-des-paysans-ne-s-retour-sur-un-processus-historique?lang=fr>

- **Mettre en œuvre la transition agroécologique.** L'agroécologie est défendue depuis plus de 15 ans par les mouvements paysans et leurs alliés. Elle représente un véritable changement de paradigme des systèmes alimentaires. Plutôt qu'une vision spécialisée et techno-scientifique de domination de la nature, l'agroécologie défend une approche globale des systèmes agro-alimentaires en harmonie avec les éco-systèmes, et respectueuse de l'humain. Elle vise à imiter autant que possible les processus écologiques et biologiques pour concevoir des méthodes de production basées sur les interactions positives entre les éléments des éco-systèmes et s'affranchir des intrants externes basés sur les énergies fossiles (pesticides, engrais, machines). L'agroécologie se définit à la fois comme une science, un ensemble de pratiques agronomiques, et un mouvement social<sup>133</sup>. L'agroécologie est la meilleure alternative existante au modèle agro-industriel dominant pour rencontrer les défis actuels des systèmes alimentaires. Comme le rappelle un récent avis du Comité des Régions de l'Union européenne : « *L'agroécologie apporte la bonne réponse aux multiples défis auxquels nous sommes confrontés: il faut décarboner notre agriculture, assurer la reconquête de la biodiversité, restaurer la fertilité des sols et renforcer la résilience économique et sociale de nos exploitations, afin de garantir à tout un chacun des denrées alimentaires saines, locales et abordables. Et puisqu'elle repose sur un tissu de petites et moyennes exploitations, l'agroécologie peut aussi jouer un rôle central dans la revitalisation des zones rurales partout dans l'Union européenne.* »<sup>134</sup>

- **Respecter et défendre les droits des paysans et des paysannes.** Face aux discriminations et aux violations systémiques que les paysans et paysannes subissent à travers le monde, le Conseil des droits de l'Homme et l'Assemblée générale des Nations-Unies ont adopté, à une large majorité des États, la Déclaration des droits des paysans et des autres personnes travaillant en milieu rural (UNDROP, 2018)<sup>135</sup>. Cette Déclaration représente une grande victoire pour les mouvements paysans après plus de 20 ans de lutte pour la reconnaissance de leurs droits. La Déclaration réaffirme une série de droits humains fondamentaux (droit à la vie, droit à l'alimentation, droit au travail, liberté d'expression et d'association, etc.) et insiste pour que les États assurent une protection spécifique de ces droits pour les paysans et paysannes. Elle consacre également des droits spécifiques propre à la condition paysanne, comme : le droit à la terre et aux ressources naturelles ; le droit aux semences ; le droit à la diversité biologique et à un environnement sain. Dans ce sens, la Déclaration s'inscrit également dans un véritable changement de paradigme des systèmes alimentaires. Elle ancre les paysans et paysannes dans leur territoire et lie le respect de leurs droits fondamentaux à la préservation des ressources naturelles dont ils et elles dépendent.

Les cadres conceptuels et les outils sont disponibles pour changer de paradigme et transformer les systèmes alimentaires. Reste à les imposer face aux résistances de l'agrobusiness.

## CRÉDITS PHOTOS

- Couverture : Julien Bauwens - Journée des luttes paysannes - 17/04/2017
- page 9: flickr | Kristoffer Trolle - Farmers demonstrate in Copenhagen - 21/11/2020
- page 12: flickr | Davide Lonigro - Patate - 30/07/2010
- page 15: flickr | Andy Hay, Famine Memorial, Dublin - 31/10/2017
- page 16: flickr | Bibliothèque et Archives Canada - Récolte de pommes de terre, Hammond, Alberta - vers 1928
- page 17: flickr | Patricia m - Pommes de terre - 15/05/2009
- page 18: flickr | The Library of Congress - Delano, Jack - Children gathering potatoes on a large farm - 1940
- page 19: flickr | Olivier Duquesne - Musée de la frite à Bruges - 19/08/2012
- page 21: flickr | Federica Piersimoni - Le migliori patatine fritte - 16/07/2010
- page 22: Het Nieuwsblad | GIA - Arrestation des activistes du FLM - 29/05/2011
- page 23: FIAN Belgique - Journée des luttes paysannes - 17/04/2014
- page 24 : flickr | Chris Campbell - Frozen French Fries - 21/06/2005
- page 27: flickr | Bruno Parmentier - Frigo monstre à Mouscron - 22/01/2021
- page 28: flickr | Craig Moore - Frozen french fries at Mega Mall - 08/01/2012
- page 31: FIAN Belgique - Patates importées dans les supermarchés belges - 07/05/2021
- page 32: flickr | Sethoscope - potatoes - 29/07/2011
- page 37: FIAN Belgique - Mobilisation «L'Europe à la botte des lobbys» - 18/11/2020
- page 38: flickr | Julie - Made with love - 29/01/2011
- page 41: flickr | BASF - Agrandissement 1:120 - Pomme de terre génétiquement modifiée Amflora - 25/01/2010
- page 42: flickr | BASF - Plants de riz génétiquement modifiés - 23/08/2007
- page 44: flickr | marfis75 - champ de patates - 12/05/2013
- page 47: Facebook | Ferme de la distillerie - 28/12/2020
- page 48: flickr | marfis75 - Plant de patates - 12/05/2013
- page 52: Collectif «La Nature sans friture» | Barbara Dulière - 31/12/2019
- page 54: Julien Bauwens - Journée des luttes paysannes - 17/04/2017
- page 56 : Facebook | Apaq-W - Affiche Concours Selfrite - 7/05/2020
- page 58: flickr | Kurman Communications, Inc. - Frietkoten Belgium Fries - 3/02/2020
- page 61: flickr | Baker County Tourism - Marché local - 2/09/2020
- page 62: Julien Bauwens - Journée des luttes paysannes - 17/04/2017

Les photos provenant de [www.flickr.com](https://www.flickr.com) sont utilisées dans ce document sous licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike-NoDerivs 2.0 Generic (CC BY-NC-SA-ND 2.0)  
Plus d'information <https://creativecommons.org/>

# BIBLIOGRAPHIE

## ETUDES, RAPPORTS, DOCUMENTS OFFICIELS

- C. Antier, T. Petel et Ph. Baret (2019), « Etat des lieux et scénarios à l'horizon 2050 de la filière des pommes de terre en Région wallonne. », UCL, Etude réalisée à la demande du Ministre wallon de l'Environnement. [https://sytra.be/wp-content/uploads/2020/05/UCLouvain\\_Filiere\\_Pomme-de-terre\\_Rapport\\_v190129.pdf](https://sytra.be/wp-content/uploads/2020/05/UCLouvain_Filiere_Pomme-de-terre_Rapport_v190129.pdf)
- R. Bleijerveld (2019), « Colombiaanse aardappeltelers geholpen met WTO-geschil over bevoren friet? », Global Info. <https://www.globalinfo.nl/Achtergrond/colombiaanse-aardappeltelers-geholpen-met-wto-geschil-over-bevoren-friet>
- D. Bruneel, H. Cottyn, E. Beeckaert (2021), « Potato late blight follows crowding and impoverishment ». <https://feralatlas.supdigital.org/poster/potato-late-blight-follows-crowding-and-impoverishment>
- Comité des Régions de l'Union européenne (2021), « Avis du Comité des Régions sur l'Agroécologie ». <https://cor.europa.eu/fr/news/Pages/answer-to-agricultural-social-environmental-challenges.aspx>
- Corporate Europe Observatory (2016), « Biotech lobby's push for new GMOs to escape regulation : 'New Breeding Techniques' the next step in corporate control over our food? ». <https://corporateeurope.org/en/food-and-agriculture/2016/02/biotech-lobby-push-new-gmos-escape-regulation>
- « Déclaration du forum international pour l'Agroécologie », Nyéléni, Mali, 27 février 2015. Déclaration des organisations paysannes et de la société civile. <http://foodsovereignty.org/wp-content/uploads/2015/02/Download-declaration-Agroecology-Nyeleni-2015.pdf>
- O. De Schutter (2010), « Accès à la terre et droit à l'alimentation », [A/65/281]
- O. De Schutter (2011), « Agroécologie et le droit à l'alimentation », Rapport présenté à la 16ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU [A/HRC/16/49]. [http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308\\_a-hrc-16-49\\_agroecology\\_fr.pdf](http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_fr.pdf)
- H. Elver (2015), « Impact of climate change on the right to food », [A/70/287] ;
- H. Elver (2016), « Right to Food and Nutrition » [A/71/282].
- H. Elver (2017), « Effects of pesticides on the right to food » [A/HRC/34/48]



- EU Commission (2020), « Commission recommendations for Belgium's CAP strategic plan », SWD(2020) 368 final. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A52020SC0368>
- M. Fakhri (2020), « Le droit à l'alimentation dans le contexte du droit et de la politique du commerce international », [A/75/219]
- M. Fakhri (2021), « Vision of the Special Rapporteur on the right to food », [A/HRC/46/33], §57-69.
- FAO (2004), « Directives volontaire à l'appui de la concrétisation progressive du droit à l'alimentation dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale ».
- FIAN Belgique (2019), « La Déclaration des droits des paysan.ne.s : Retour sur un processus historique ». <http://www.fian.be/La-Declaration-des-droits-des-paysan-ne-s-retour-sur-un-processus-historique?lang=fr>
- FIAN International (2021). « Disruption or Déjà Vu? Digitalization, Land and Human Rights ». [https://www.fian.org/files/files/FIAN\\_Research\\_Paper\\_Digitalization\\_and\\_Land\\_Governance\\_final.pdf](https://www.fian.org/files/files/FIAN_Research_Paper_Digitalization_and_Land_Governance_final.pdf)
- Greenpeace International (2015), « Vingt ans d'échec. Pourquoi les cultures GM n'ont pas tenu leurs promesses ». <https://www.greenpeace.org/static/planet4-international-stateless/2015/11/7cc5259f-twenty-years-of-failure.pdf>
- J. Hitchman (2018), « L'agroécologie paysanne peut nourrir le monde... et rafraîchir la planète ! », in FIAN Belgique (2018), « Agriculture et changement climatique : Entre fausses solutions et vraies pistes d'actions, quels sont les différents enjeux ? ». <http://www.fian.be/Agriculture-et-changement-climatique?lang=fr>
- HLPE (2019), « Agroecological and other innovative approaches : for sustainable agriculture and food systems that enhance food security and nutrition ». <http://www.fao.org/3/ca5602en/ca5602en.pdf>
- Holland, N. et Van Dijck, B. (2019), « Les instituts de recherche comme plateformes de lobbying pour les multinationales », in FIAN Belgium, « Prise de pouvoir des multinationales : Comment contrer la mainmise des entreprises sur les espaces démocratiques ? ». <http://www.fian.be/-BTS-2019-La-prise-de-pouvoir-des-multinationales-?lang=fr>
- IAASTD (2009) « Agriculture at the Crossroads. International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development (IAASTD) ». Island Press, Washington DC. Rapport rassemblant l'expertise de plus de 400 scientifiques internationaux.
- Institut des comptes nationaux (2019), « Observatoire des prix. Partie III. Analyse du fonctionnement de marché de la filière de la pomme de terre en Belgique ». <https://economie.fgov.be/sites/default/files/Files/Publications/files/Rapport-annuel-2019-Observatoire-des-prix-Partie-III-Analyse-du-fonctionnement-de-marche-de-la-filiere-de-la-pomme-de-terre-en-Belgique.pdf>
- IPES-Food (2016). « De l'Uniformité et la Diversité : Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés ». [http://www.ipes-food.org/\\_img/upload/files/Uniformiteala%20Diversite\\_IPES\\_FR\\_Full\\_web.pdf](http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/Uniformiteala%20Diversite_IPES_FR_Full_web.pdf)
- IPES-Food (2020), « Le COVID-19 et la crise dans les systèmes alimentaires: Symptômes, causes et solutions potentielles ». [http://www.ipes-food.org/\\_img/upload/files/COVID19%20COMMUNICATION\\_FR.pdf](http://www.ipes-food.org/_img/upload/files/COVID19%20COMMUNICATION_FR.pdf)

- ISF-AgriSTA (2020), « Pour une sécurité sociale de l'alimentation ». <https://www.isf-france.org/articles/pour-une-securite-sociale-de-lalimentation>
- M. Maes et S. Wintgens (dir.)(2020), « L'accord UE-Mercosur : Anatomie d'un accord anachronique », Publication de la Coalition belge « Stop UE-Mercosur ». <https://www.cncd.be/IMG/pdf/2020-11-accord-ue-merco-sur-analyse-accord-anachronique-web.pdf>
- Observatoire du droit à l'alimentation et à la nutrition (2018), « Dématérialisation de l'alimentation : aborder de front les défis de l'ère numérique ». [https://www.righttofoodandnutrition.org/files/rtfn-watch-2018\\_fra.pdf](https://www.righttofoodandnutrition.org/files/rtfn-watch-2018_fra.pdf)
- Occupons le terrain (2021), « Manuel de résistance aux projets inadaptés, imposés et nuisibles ». [http://occuponsleterrain.be/wp-content/uploads/2021/02/2021\\_OLT\\_web\\_final.pdf](http://occuponsleterrain.be/wp-content/uploads/2021/02/2021_OLT_web_final.pdf)
- Periferia (2017), « Des patates et du maïs au goût très politique : Agir ensemble à partir des plantes ». [http://www.periferia.be/Bibliomedia/PUB/EP2017/Pub\\_Periferia\\_2017\\_Patates\\_maïs.pdf](http://www.periferia.be/Bibliomedia/PUB/EP2017/Pub_Periferia_2017_Patates_maïs.pdf)
- SPW Agriculture (2019), « Evolution de l'économie agricole et horticole de la Wallonie 2019 ». <https://agriculture.wallonie.be/documents/20182/43924/Rapport2019.pdf/da2b01ba-1f78-4fd2-a09f-2b03b5a5bdd4>
- SPW Agriculture (2020), « Analyse SWOT : Description générale », Etat des lieux effectué dans le cadre du Plan stratégique wallon pour la PAC.
- SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie (2020), « Accord de libre-échange entre l'Union européenne et les pays du Mercosur Impact pour les secteurs économiques belges ». <https://economie.fgov.be/fr/publications/accord-de-libre-echange-entre>
- Stabel (2020), « Chiffres clés de l'agriculture ». [https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/landbouw/FR\\_kerncijfers\\_landbouw\\_2020\\_v19\\_avec\\_couverture\\_pour\\_web.pdf](https://statbel.fgov.be/sites/default/files/files/documents/landbouw/FR_kerncijfers_landbouw_2020_v19_avec_couverture_pour_web.pdf)
- L. van Bueren, (2010). « A Collaborative Breeding Strategy for Organic Potatoes in the Netherlands ». Ecology & Farming.
- S. van der Burg et al. (2019),« Ethics of smart farming: Current questions and directions for responsible innovation towards the future ».
- G. Vanloqueren et P. Baret (2009), « How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agroecological innovations », Research Policy, Volume 38, Issue 6.
- Via Campesina (2017), « Stop to new GMOs : 12 reasons to regulate new GMOs ». <https://viacampesina.org/en/wp-content/uploads/sites/2/2017/09/2017-09-EN-ECVC-STOP-New-GMOs.pdf>
- VIB (2014), « Een schimmelresistente aardappel voor België », facts series. <https://docplayer.nl/16415872-Facts-series-een-schimmelresistente-aardappel-voor-belgie.html>
- J-L Viviero-Pol, T. Ferrando, O. De Schutter, U. Mattei (2019), « Routledge Handbook of Food as a Commons ». Routledge, 424 Pages.
- World Obesity (2021), « COVID-19 and Obesity: The 2021 Atlas - The cost of not addressing the global obesity crisis ». <https://www.worldobesityday.org/assets/downloads/COVID-19-and-Obesity-The-2021-Atlas.pdf>
- J. Ziegler (2003) « Les sociétés transnationales et le droit à l'alimentation », [A/58/330] ; O. De Schutter « Agribusiness and the right to food ». [A/HRC/13/33].

## ARTICLES DE PRESSE, COMMUNIQUÉS, SITES WEB

- Apache, « De grondhonger van aardappelgigant Clarebout », 16 février 2021. Consulté le 05/03/2021 : <https://www.apache.be/2021/02/16/de-grondhonger-van-aardappelgigant-clarebout/>
- Apache, « De agro-industrie achter je pakje friet », le 16 février 2021. Consulté le 09/03/2021 sur : <https://www.apache.be/2021/02/16/de-agro-industrie-achter-je-pakje-friet/>
- Clarebout, « Dossier de demande d'autorisation environnementale. Partie 1 : Notice de renseignements », Version 2, Novembre 2019. Consulté le 14/03/2021 : <https://www.registre-numerique.fr/clarebout-st-georges-sur-aa-et-bourbourg/voir?document2=30810>
- Coalition Stop EU-Mercosur, « Déclaration de la coalition Stop EU-Mercosur », Coalition rassemblant plus de 450 organisations de la société civile, mars 2021. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://stopeumercosur.org/#coalition-statement>.
- Comines-Warneton Environnement, « Projet de 2e congélateur de CL Warneton : enquête publique », 20 juin 2019. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://www.cw-environnement.be/2019/06/20/projet-de-2e-congela-teur-de-cl-warneton-enquete-publique-du-17-06-2019-au-1er-07-2019/>
- Communiqué Belgapom, « Le nouvel organe d'administration de Belgapom relance sa recherche d'un successeur pour Romain Cools en tant que CEO du négoce et de la transformation », 26 octobre 2020. Consulté le 16/03/2021 : <https://belgapom.be/fr/blog/>
- Communiqué Belgapom, « Belgapom organise un évènement de la pomme de terre dans le cadre de la mission belge en Chine », 22 novembre 2019. Consulté le 16/03/2021 : <https://belgapom.be/fr/blog/>
- Communiqué Belgapom, « Pommes de terre hâtives dans le marché du frais : pourquoi on a aussi besoin de primeurs importés », 20 mai 2020. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://belgapom.be/fr/blog/>
- Communiqué Belgapom, « Les investissements records dans la transformation belge de la pomme de terre se confirment en 2017:nouvelle hausse des chiffres de production », 16 mars 2018. Disponible à : <https://belgapom.be/fr/blog/>
- Communiqué Belgapom, « Le secteur de la transformation de la pomme de terre a connu une croissance record en 2018 et a dépassé le cap des 5 millions de tonnes de pommes de t », 23 mars 2019. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://belgapom.be/fr/blog/>
- Communiqué Belpotato, « La pomme de terre belge impactée par le Corona virus », 25 mars 2020. Consulté le 01/02/2021 sur : <https://belpotato.be/fr/communiques-de-presse/la-pomme-de-terre-belge-im-pactee-par-le-corona-virus-6/>
- Communiqué Benoît Lutgen, « OGM non merci ! », 2 octobre 2010. Consulté le 04/02/21 sur : [https://www.gmo-free-regions.org/fileadmin/files/gmo-free-regions/Belgium/Wallonia\\_rules\\_against\\_GMO.pdf](https://www.gmo-free-regions.org/fileadmin/files/gmo-free-regions/Belgium/Wallonia_rules_against_GMO.pdf)
- Communiqué de C. Morreale, Ministre de l'Action sociale de la Région wallonne, « Le Gouvernement de Wallonie soutient le don de pommes de terre aux plateformes de banques alimentaires », le 10 mai 2020. Consulté



le 05/02/2021 sur: <https://morreale.wallonie.be/home/presse--actualites/publications/le-gouvernement-de-wallonie-soutient-le-don-de-pommes-de-terre-aux-plateformes-de-banques-alimentaires.publicationfull.html>

- Communiqué CRA-W, « GEREPHYTI : la recherche au service de la sélection en pommes de terre », 4 juin 2018. Consulté le 16/03/2021 : <http://www.cra.wallonie.be/fr/gerephyti-la-recherche-au-service-de-la-selection-en-pommes-de-terre>
- Communiqué Fédération des services sociaux, « Communiqué de presse aide alimentaire », le 29 mai 2020. Consulté le 11/03/2021 sur : <https://www.fdss.be/fr/publication/communiquede-presse-aide-alimentaire/>
- Communiqué FGTB, « Tragique décès d'un travailleur de Clarebout, pour la 2ème fois en un an et demi », 27 octobre 2017. Consulté le 03/03/2021 sur : <https://www.horval.be/fr/secteurs/industrie-alimentaire/actualites/tragique-deces-dun-travailleur-de-clarebout-pour-la-2eme-fois-en-un-et-demi>
- Communiqué FIAN, « La route de contournement à Perwez est annulée ». Consulté le 16/03/2021 sur : <http://www.fian.be/La-route-de-contournement-a-Perwez-est-annulee?lang=fr>
- Communiqué FLM, « Procès des patatistes : les 11 Libérateurs de champs acquittés », 23 décembre 2014. Consulté le 19/02/2021 sur : <http://www.fieldliberation.org/fr/2014/12/23/aardappelproces-vrijspaak-voor-aardapelactivisten/>
- Communiqué FUGEA, « Colruyt et l'achat de terres : Une nouvelle perte d'autonomie pour les agriculteurs », le 1er octobre 2020. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://fugea.be/01-10-20-colruyt-et-lachat-de-terres-une-nouvelle-perte-dautonomie-pour-les-agriculteurs/>
- Communiqué H. Crevits, Ministre de l'Agriculture de la Région flamande, « 25 ton aardappelen per week voor de voedselbanken », 23 avril 2020. Consulté le 05/02/2021 sur: <https://www.hildecrevits.be/nieuws/25-ton-aardappelen-per-week-voor-de-voedselbanken/>
- Communiqué H. Crevits et W. Borsus, « Des fonds européens supplémentaires sont nécessaires pour l'agriculture et la pêche », 13 mai 2020. Consulté le 08/02/2021 sur : <https://borsus.wallonie.be/home/presse--actualites/publications/des-fonds-europeens-supplementaires-sont-necessaires-pour-lagriculture-et-la-peche.publicationfull.html>
- Communiqué Open-Vld, « Coenegrachts en Vautmans verheugd met 10 miljoen voor de aardappelsector via het noodfonds », 2 juin 2020. Consulté le 08/02/2021 sur : <https://www2.openvld.be/parlements/parlamentslid-coenegrachts-verheugd-met-10-miljoen-voor-de-aardappelsector-via-het-noodfonds/>
- Communiqué Résap, « 17 avril, journée internationale des luttes paysannes », 11 avril 2019. Consulté le 16/03/2021 sur : <http://www.luttes-paysannes.be/spip.php?article221>
- Communiqué Via Campesina, « La Via Campesina issues call to mobilise against WTO and Free Trade Agreements », 2 septembre 2019. Consulté le 08/03/2021 sur : <https://viacampesina.org/en/la-via-campesina-issues-call-to-mobilise-against-wto-and-free-trade-agreements/>
- Communiqué Via Campesina, « Décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne sur les nouveaux OGM : une victoire historique pour les paysans et citoyens de l'UE », 25 juillet 2018. Consulté le 16/03/2021 :

<https://www.eurovia.org/fr/decision-de-la-cour-de-justice-de-lunion-europeenne-sur-les-nouveaux-ogm-une-victoire-historique-pour-les-pay-sans-et-citoyens-de-lue/>

- Communiqué VIB, « Open Statement for the use of genome editing for sustainable agriculture and food production in the EU », 25 juillet 2019.
- Communiqué de W. Borsus, Ministre de l'Agriculture de la Région wallonne, « Grand succès pour l'opération de dons de 100 000 kilos de pommes de terre au secteur de l'aide alimentaire wallonne », le 30 juin 2020. Consulté le 05/03/2021 sur : <https://borsus.wallonie.be/home/presse--actualites/publications/grand-succes-pour-loperation-de-dons-de-100-000-kilos-de-pommes-de-terre-au-secteur-de-laide-alimentaire-wallonne.publicationfull.html>
- De rijkste Belgen, « Boze boeren duwen Fernand Huts naar Europese Commissie ». Consulté le 16/03/2021 sur : <https://derijkstebelgen.be/nieuws/boze-boeren-duwen-fernand-huts-naar-europese-commissie>
- De Rijkste Belgen, « Familie Clarebout ». Consulté le 09/02/2021 sur <https://derijkstebelgen.be/vermogende/familie-clarebout>
- El Tiempo, « Estas son las verdaderas causas del descalabro de la papa en Boyacá », 9 novembre 2020. Consulté le 16/03/2021 : <https://www.eltiempo.com/colombia/otras-ciudades/crisis-de-la-papa-estas-son-las-verdaderas-causas-de-la-crisis-de-los-papicultores-de-boyaca-547860>
- Farmers weekly, « US fast food giants reject newly approved GM potatoes », 19 January 2015. Consulté le 05/02/21 : <https://www.fwi.co.uk/arable/us-fast-food-giants-reject-newly-approved-gm-potatoes>
- France Info, « Clarebout-Potatoes : le témoignage accablant d'un ancien salarié sur les conditions de travail », 1er novembre 2017. Consulté le 03/03/2021 sur : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/hautes-de-france/nord-0/wattrelos/clarebout-potatoes-temoignage-accablant-ancien-salarie-conditions-travail-1358057.html>
- FranceInfo, « La sous-location de terres dans le Nord, business juteux des agriculteurs », 21 octobre 2019. Consulté le 02/02/2021 sur : [https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/video-la-sous-location-de-terres-dans-le-nord-business-juteux-des-agriculteurs\\_3669483.html](https://www.francetvinfo.fr/replay-jt/france-2/20-heures/video-la-sous-location-de-terres-dans-le-nord-business-juteux-des-agriculteurs_3669483.html)
- L'Avenir, « Clarebout potatoes: fièvre de Pontiac ou réaction aux pesticides? », 4 août 2017. Consulté le 03/03/2021 sur : [https://www.lavenir.net/cnt/dmf20170804\\_01037352/clarebout-potatoes-fievre-de-pontiac-ou-reaction-aux-pesticides](https://www.lavenir.net/cnt/dmf20170804_01037352/clarebout-potatoes-fievre-de-pontiac-ou-reaction-aux-pesticides)
- La DH, « Frameries: près de 300 personnes pour protester contre l'usine à frites », 30 janvier 2019. Consulté le 09/03/2021 sur : <https://www.dhnet.be/regions/mons/frameries-pres-de-300-personnes-pour-protester-contre-l-usine-a-frites-5c5195759978e2710e01ddbfb>
- La Libre Belgique, « Une conception médiévale du fonctionnement de notre pays»: la sortie d'Alain Maron sur l'achat de terres agricoles fait réagir », 23 novembre 2020. Consulté le 01/02/2020 sur : <https://www.lalibre.be/regions/bruxelles/bruxelles-va-acheter-des-terres-agricoles-willy-borsus-se-dit-stupefait-5fbb9610d8ad586f5102e212>
- Le Courrier Picard, « Sous-location de terres agricoles: ces Belges qui exploitent les terres picardes », 2 avril 2019. Consulté le 2/02/2021 sur : <https://www.farmlandgrab.org/post/view/28859-sous-location-de-terres-agricoles-ces-belges-qui-exploitent-les-terres-picardes>

- Le Soir, « Le Covid-19 montre l'urgence de relocaliser dès maintenant les systèmes alimentaires », Carte blanche signée par un collectif de signataires. Consulté le 08/02/2021 sur : <https://plus.lesoir.be/294025/article/2020-04-12/le-covid-19-montre-lurgence-de-relocaliser-des-main-tenant-les-systemes>
- Le Soir, « A Frameries, l'usine à frites boit la tasse », le 20 mars 2019. Consulté le 09/02/2021 sur : <https://plus.lesoir.be/213367/article/2019-03-20/framerries-lusine-frites-boit-la-tasse>
- Le Soir, « Pourquoi faudrait-il manger deux fois plus de frites qu'avant ? », 28 avril 2020. Consulté le 05/02/2021 sur : <https://sosoir.lesoir.be/pour-quoi-faudrait-il-manger-deux-fois-plus-de-frites-quavant>
- Le Vif, « KUL : une chercheuse licenciée devant le tribunal du travail », le 26 septembre 2011. Consulté le 05/02/2021 sur : <https://www.levif.be/actualite/belgique/kul-une-chercheuse-licenciee-devant-le-tribunal-du-travail/article-normal-156645.html>
- Made in West-Vlaanderen, « Clarebout Potatoes grote Trends gazelle », 21 février 2016. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://www.made-in.be/west-vlaanderen/clarebout-potatoes-grote-trends-gazelle/>
- Médiacité, « Bio, fraîche ou en filet : ce que cache une 'belle patate' », 19 février 2021. Consulté le 09/03/2021 sur : <https://www.mediacites.fr/enquete/lille/2021/02/19/bio-fraiche-ou-en-filet-ce-que-cache-une-belle-patate/?>
- Médor, « Mourir sous une tonne de frites », enquête du journal Médor, 24 février 2021. Consulté le 02/03/2021 sur : <https://medor.coop/nos-questions/des-frites-oui-mais-a-quel-prix/episodes/mourir-sous-une-tonne-de-frites/>
- Médor, « Un sol qui s'effrite », 18 février 2021. Consulté le 16/03/2021 sur : <https://medor.coop/nos-questions/des-frites-oui-mais-a-quel-prix/episodes/un-sol-qui-seffrite/?full=1>
- Ne soyez pas dupes ! La société civile dit NON à l'« agriculture intelligente face au climat » et exhorte les décideurs à soutenir l'agroécologie », Déclaration conjointe de 350 organisations de la société civile, septembre 2015. Consulté le 09/03/2021 sur [https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2015/09/GACSA\\_statement\\_FINAL\\_FR\\_without\\_signatures.pdf](https://www.cidse.org/wp-content/uploads/2015/09/GACSA_statement_FINAL_FR_without_signatures.pdf)
- RTBF, « Une action symbolique à Ath pour la défense des terres agricoles », 15 avril 2018. Consulté le 16/03/2021 sur : [https://www.rtbef.be/info/regions/hainaut/detail\\_une-action-symbolique-a-ath-pour-la-defense-des-terres-agricoles?id=9893382](https://www.rtbef.be/info/regions/hainaut/detail_une-action-symbolique-a-ath-pour-la-defense-des-terres-agricoles?id=9893382)
- RTBF, « SOS patat: une campagne pour limiter le gaspillage des pommes de terre belges », 25 mai 2020. Consulté le 05/02/2021 sur : [https://www.rtbef.be/info/societe/detail\\_sos-patat-une-campagne-pour-limiter-le-gaspillage-des-pommes-de-terre-belges?id=10508489](https://www.rtbef.be/info/societe/detail_sos-patat-une-campagne-pour-limiter-le-gaspillage-des-pommes-de-terre-belges?id=10508489)
- RTBF, « #Investigation sur le secteur de la pomme de terre: Clarinval introduit une requête auprès de l'Autorité de la concurrence », le 4 mars 2021. Consulté le 05/03/2021 sur : [https://www.rtbef.be/info/belgique/detail\\_investigation-sur-le-secteur-de-la-pomme-de-terre-clarinval-introduit-une-requete-aupres-de-l-autorite-de-la-concurrence?id=10711622](https://www.rtbef.be/info/belgique/detail_investigation-sur-le-secteur-de-la-pomme-de-terre-clarinval-introduit-une-requete-aupres-de-l-autorite-de-la-concurrence?id=10711622)



- RTBF, « #Investigation: des accidents graves, parfois mortels, dans les usines de frites surgelées », le 3 mars 2021. Consulté le 03/03/2021 sur : [https://www.rtbef.be/info/dossier/investigation/detail\\_investigation-des-accidents-graves-parfois-mortels-dans-les-usines-de-frites-surgelées?id=10709527](https://www.rtbef.be/info/dossier/investigation/detail_investigation-des-accidents-graves-parfois-mortels-dans-les-usines-de-frites-surgelées?id=10709527)
- RTBF, « Clarebout va s'installer à Frameries et créer 300 emplois », 15 janvier 2019. Consulté le 03/03/2021 sur : [https://www.rtbef.be/info/regions/hainaut/detail\\_clarebout-va-s-installer-a-frameries-et-creer-300-emplois?id=10118620](https://www.rtbef.be/info/regions/hainaut/detail_clarebout-va-s-installer-a-frameries-et-creer-300-emplois?id=10118620)
- RTBF, « Warneton: l'usine Clarebout Potatoes a laissé échapper de l'huile dans la Lys », 29 novembre 2017. Consulté le 02/03/2021 sur : [https://www.rtbef.be/info/regions/hainaut/detail\\_warneton-la-pollution-sur-la-lys-vient-elle-de-chez-clarebout-potatoes?id=9775807](https://www.rtbef.be/info/regions/hainaut/detail_warneton-la-pollution-sur-la-lys-vient-elle-de-chez-clarebout-potatoes?id=9775807)
- Tchak, « Les personnes précarisées sont la poubelle de l'agro-industrie », 29 avril 2020. Consulté le 08/02/2021 sur : <https://tchak.be/index.php/2020/03/23/les-personnes-precarisees-sont-la-poubelle-de-la-gro-industrie/>
- TF1 : « Deûlémont : des taches de graisse polluantes inquiètent les habitants », 30 juillet 2019. Consulté le 02/03/2021 sur :
- Trends Tendances, « Mission économique en Chine: Belgapom veut apprendre aux Chinois à aimer les frites (et à en manger) », 19 novembre 2019. Consulté le 16/03/2021 : [https://trends.levif.be/economie/entreprises/mision-economique-en-chine-belgapom-veut-apprendre-aux-chinois-a-aimer-les-frites-et-a-en-manger/article-normal-1217965.html?cookie\\_check=1575630792](https://trends.levif.be/economie/entreprises/mision-economique-en-chine-belgapom-veut-apprendre-aux-chinois-a-aimer-les-frites-et-a-en-manger/article-normal-1217965.html?cookie_check=1575630792)
- Université de Gand, « Notification d'une demande d'essai en champ OGM : Dossier Public ». Belgium Biosafety Server (B/BE/10/V1) - Fiche d'information destinée au public. Consulté le 04/02/2021 sur : <https://www.biosafety.be/content/bbe10v1>
- VILT, « Braziliaanse antidumping heffing voor Europese frieten », 17 februari 2017. Consulté le 16/03/2021 : <https://vilt.be/nl/nieuws/braziliaanse-antidumping-heffing-voor-europese-frieten>
- Wallonie, « l'érosion ». Consulté le 02/02/2021 sur : <https://sol.environnement.wallonie.be/home/sols/autres-menaces/erosion.html>
- Wilfried magazine, « La frite belge, ses subsides et ses dégâts : Enquête chez les magnats de la croquette », mars 2021. Consulté le 14/03/2021 sur : <https://www.wilfriedmag.be/les-cowboys-de-la-frite-et-les-methodes-douteuses-subsidiees-par-la-region-wallonne/>
- WTO, « Dispute settlement : Colombia — Anti-Dumping Duties on Frozen Fries from Belgium, Germany and the Netherlands », DS591. Consulté le 16/03/2021 : [https://www.wto.org/english/tratop\\_e/dispu\\_e/cases\\_e/ds591\\_e.htm](https://www.wto.org/english/tratop_e/dispu_e/cases_e/ds591_e.htm)



INTERPELLER - MOBILISER - LUTTER  
POUR LE DROIT À L'ALIMENTATION !

Rejoignez-nous sur



[Facebook](#)

fianbelgium.fian



[Twitter](#)

FIANbelgium



[flickr](#)

FIANBelgium



[You Tube](#)

FIAN Belgium

FIAN Belgium

Rue van Elewyck, 35

1050 Bruxelles

[www.fian.be](http://www.fian.be) | [fian@fian.be](mailto:fian@fian.be)

+32 2 640 84 17

